

**BUREAU D'AUDIENCES PUBLIQUES  
SUR L'ENVIRONNEMENT**

ÉTAIENT PRÉSENTS :        **JOSEPH ZAYED, président**  
                                      **PIERRE RENAUD, commissaire**

**ATELIER D'ÉCHANGE ET DE RÉFLEXION  
SUR L'ÉTAT DES LIEUX ET LA GESTION DES RÉSIDUS ULTIMES**

---

**ATELIER 3**

---

**LA PRODUCTION ET LA CONSOMMATION DE BIENS**

---

Séance tenue le 20 avril 2021 à 9 h  
En direct sur Internet

**TABLE DES MATIÈRES**

SÉANCE DE LA JOURNÉE DU 20 AVRIL 2021

MOT DU PRÉSIDENT.....	1
<b>ÉNONCÉ 1</b> .....	11
Vote.....	25
<b>ÉNONCÉ 2</b> .....	27
Vote.....	34
<b>ÉNONCÉ 3.1</b> .....	41
Vote.....	46
<b>ÉNONCÉ 3.2</b> .....	46
Vote.....	55
<b>ÉNONCÉ 3.3</b> .....	55
Vote.....	64
<b>ÉNONCÉ 3.4</b> .....	64
Vote.....	69
<b>ÉNONCÉ 4</b> .....	34
Vote.....	40
<b>ÉNONCÉ 5</b> .....	69
Vote.....	84
<b>ÉNONCÉ 6</b> .....	85
Vote.....	97
<b>ÉNONCÉ 7</b> .....	97
Vote.....	100
<b>ÉNONCÉ 8</b> .....	100
Vote.....	110
<b>ÉNONCÉ 9</b> .....	110
Vote.....	125
<b>MOT DE LA FIN</b> .....	125

SÉANCE AJOURNÉE AU 21 AVRIL 2021 À 9 h

---

**SÉANCE DU 20 AVRIL 2021**  
**MOT DU PRÉSIDENT**

**LE PRÉSIDENT :**

5

Mesdames et messieurs, bonjour et bienvenue à ce troisième atelier d'échange et de réflexion portant sur *L'état des lieux et la gestion des résidus ultimes*.

10

La semaine dernière, les 13 et 14 avril, nous avons tenu des ateliers ayant pour thème « Les meilleures pratiques en gestion des matières résiduelles ». Nous avons assisté à cette fin à 23 conférences et avons pu échanger avec tous les conférenciers. Ces ateliers, s'ils vous intéressent, sont disponibles en différé dans le site Web du BAPE au [www.bape.gouv.qc.ca](http://www.bape.gouv.qc.ca).

15

Aujourd'hui, la commission d'enquête tient à vous remercier d'avoir accepté son invitation. Vous avez été conviés à ce troisième atelier, car la commission est d'avis que vous connaissez les enjeux qui gravitent autour de la gestion des résidus ultimes et que vous pouvez vous positionner sur le sujet.

20

L'atelier d'aujourd'hui est diffusé en direct sur le site Web du BAPE, mais ne permettra pas l'intervention du public. Il fera également l'objet de transcriptions qui seront disponibles dans environ une semaine.

25

Permettez-moi d'abord de me présenter. Mon nom est Joseph Zayed, et je préside cette commission d'enquête, qui a la responsabilité de réaliser le mandat confié au Bureau d'audiences publiques sur l'environnement, communément appelé BAPE, par le ministre de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques, monsieur Benoit Charette.

30

Je suis accompagné par mon collègue commissaire, monsieur Pierre Renaud, et par les cinq analystes de la commission, mesdames Karine Jean, Françoise Quintus et Marie-Pier Denis, tout comme messieurs Pierre Batellier et Jonathan Perreault.

Par ailleurs, je suis dans le regret de vous informer que madame Julie Forget, qui était également ma collègue commissaire, a dû se retirer de la commission d'enquête pour des raisons personnelles.

35

Madame Karine Lavoie, conseillère en communication, madame Rachel Sebareme, coordonnatrice de la commission, et madame Cynthia Russell complètent l'équipe de la commission.

40

Quelques mots maintenant sur le mandat que le BAPE a reçu du ministre le 16 octobre dernier. Le mandat est d'une durée d'environ 10 mois et il a débuté officiellement le 8 mars dernier. Quant au rapport de la commission, il devrait être remis au ministre au plus tard le 22 décembre prochain, et sa sortie publique se fera dans les 15 jours suivant son dépôt.

5 En vertu du mandat... en vertu du mandat, le BAPE doit dresser le portrait actuel de l'élimination des matières résiduelles ainsi que le portrait de la capacité d'élimination anticipée pour les 20 prochaines années. De plus, afin d'éclairer la prise de décision gouvernementale visant à combler les écarts entre la capacité d'élimination anticipée et les besoins, le ministre demande spécifiquement au BAPE, un, de réaliser une cartographie des parties prenantes intégrant les rôles et les préoccupations des différents intervenants par rapport à la gestion des résidus ultimes. Deux, d'analyser les méthodes d'élimination et de traitement existantes ainsi que les technologies et les mécanismes innovants, notamment ceux utilisés ailleurs dans le monde et dont le Québec pourrait s'inspirer pour récupérer des sources d'énergie ou des matières, tout en favorisant les principes de l'économie circulaire et la réduction des émissions de gaz à effet de serre, GES.

10 Ensuite, d'évaluer des mesures de solution ou exigences visant à assurer une meilleure gestion des résidus ultimes en tenant compte des divers contextes régionaux. Et finalement, de déterminer des conditions favorables à l'acceptabilité sociale des différentes options analysées en s'appuyant sur les meilleures pratiques.

15 La commission d'enquête a adopté une stratégie de consultation en cinq volets pour accomplir le mandat. Tout d'abord, un, une audience publique en deux parties, tel que prévu dans les règles de procédures du BAPE. En fait, la première partie s'est déjà déroulée du 23 mars au 1<sup>er</sup> avril.

20 Deux, une enquête auprès des gestionnaires d'installation d'élimination par le biais d'un questionnaire. Cette enquête en est à ses dernières étapes.

25 Trois, des ateliers d'échange et de réflexion sur les enjeux touchant la gestion des matières résiduelles.

30 Quatre, une enquête citoyenne menée auprès d'un échantillon représentatif de la population québécoise. Il est à noter ici que nous avons prévu à l'origine de tenir une assemblée citoyenne, dont le mandat était de délibérer sur des orientations émanant des travaux de la commission. Cependant, en raison du retrait de madame Forget, la commission a opté pour une enquête citoyenne, qui implique un sondage sur certains énoncés pour lesquels la commission d'enquête souhaite avoir une rétroaction citoyenne.

35 Et finalement, le cinquième volet, des consultations additionnelles et spécifiques aux communautés autochtones.

40 La commission d'enquête entame donc aujourd'hui le troisième de neuf ateliers qui se dérouleront jusqu'au 29 avril. Ces ateliers visent à approfondir sa réflexion et à dégager des lignes directrices et des perspectives sur différents aspects de la gestion des résidus ultimes. Ils ont été notamment conviés, des organismes et des organisations, des municipalités régionales de comté, des gestionnaires de sites

d'élimination, des chercheurs, des experts, et des représentants de la société civile et du milieu associatif qui connaissent bien les enjeux qui gravitent autour de la gestion des matières résiduelles et des résidus ultimes et qui peuvent partager leurs réflexions avec la commission, sans être trop restreints dans le temps.

5

La commission a identifié cinq grandes thématiques, outre les deux premiers ateliers que j'ai mentionnés il y a quelques instants et qui s'inscrivaient dans la première thématique. Les quatre autres thématiques suivent le cycle de vie d'une matière résiduelle.

10

Il s'agit tout d'abord des techniques, des approches, des innovations qui permettent d'éviter ou de réduire la génération des matières résiduelles. Suivront les enjeux relatifs à la planification, à l'opération et au financement de la gestion des matières résiduelles par les instances tant publiques que privées. L'autre thématique portera sur le détournement des matières résiduelles, de l'élimination par le biais du recyclage et de la valorisation. Enfin, une attention particulière sera accordée à l'élimination des matières résiduelles au Québec, ainsi qu'aux enjeux techniques, environnementaux, sociaux et économiques qui s'y rattachent.

15

L'atelier d'aujourd'hui a pour thème la production et la consommation des biens. L'atelier explorera les techniques, approches et innovations qui peuvent permettre d'éviter de réduire et de repenser la consommation des biens et la génération des matières résiduelles à cette étape de leur cycle.

20

Le cadre de ces rencontres est d'échanger avec vous et d'avoir votre point de vue. La commission d'enquête est tout à fait consciente que les avis que vous exprimerez peuvent être sensiblement divergeants, d'où l'importance de maintenir un climat de respect et de courtoisie.

25

La rencontre est d'une durée variable et découlera de nos échanges.

Concernant les approches qui seront utilisées, la commission en a privilégié... -- pardon, excusez-moi, je vais juste me prendre une gorgée d'eau -- la commission en a privilégié une par énoncé ou encore par question. Ces approches visent exclusivement à structurer les échanges. Et, très important, il ne s'agit donc en aucun cas d'affirmations ou d'enjeux endossés par la commission. Chaque énoncé ou question, et la majorité dans cet atelier ce seront des énoncés, chaque énoncé ou question apparaîtra donc à l'écran à des fins de discussions.

30

35

Lorsqu'il s'agit d'énoncés, vous serez subséquemment invités à vous positionner à l'aide d'une application de vote qui apparaîtra à votre écran. Pour chaque énoncé, vous devrez vous positionner en sélectionnant une des quatre réponses suivantes : totalement d'accord, plus ou moins d'accord, plus ou moins en désaccord ou, encore, totalement en désaccord. Et les résultats apparaîtront dans les instants qui suivent.

40

Je vous rappelle qu'une commission d'enquête n'est pas un tribunal et que son rôle n'est pas de prendre de décision. La commission doit faciliter l'accès du public à l'information, recueillir l'opinion des personnes intéressées, procéder à une analyse rigoureuse des enjeux, des controverses et des tendances, et éclairer le ministre en lui faisant part de ses constats et de ses avis.

5

Mon collègue, monsieur Renaud, et moi-même sommes engagés à respecter le Code de déontologie des membres et les valeurs éthiques du Bureau d'audiences publiques sur l'environnement. Ainsi, la commission a un devoir d'impartialité, de vigilance, et elle doit agir équitablement envers tous les participants, tout en suscitant le respect mutuel et en favorisant leur participation pleine et entière.

10

Avant d'amorcer les échanges, la commission souhaite faire un tour de table. Nous allons donc procéder par ordre alphabétique des organismes ou des organisations invitées, suivi des noms et prénoms des participants. Lorsque vous serez nommés, nous vous prions d'ouvrir ou d'allumer votre caméra et votre microphone pour préciser vos titres et vos fonctions. Vous pourriez par la suite refermer caméra et micro.

15

Donc, monsieur Perreault, pourriez-vous débiter les appels, s'il vous plaît?

**M. JONATHAN PERREAULT :**

20

Oui. Alors, tout d'abord pour AgriRÉCUP et Cleanfarms, mesdames Christine Lajeunesse et Kim Timmer.

**LE PRÉSIDENT :**

25

Mesdames, si vous voulez allumer votre caméra et votre micro pour nous indiquer vos titres et fonctions, à moins que vous soyez absentes, bien sûr.

Suivant, monsieur Perreault?

30

**M. JONATHAN PERREAULT :**

Association canadienne de l'industrie de la chimie, monsieur Yves Hamelin.

35

Oh! Madame Timmer, bonjour. On ne vous entend pas, madame.

**M. YVES HAMELIN :**

Oui, alors Yves Hamelin, directeur régional pour le Québec, Association canadienne de l'industrie de la chimie.

40

**M. JONATHAN PERREAULT :**

Merci, monsieur Hamelin.

5 Madame Timmer?

**Mme KIM TIMMER :**

Bonjour, Kim Timmer avec AgriRÉCUP, et je suis directrice des relations avec les intervenants.

10

**M. JONATHAN PERREAULT :**

Merci.

15 Troisième, Association québécoise Zéro Déchet, madame Marion Nuss.

**Mme MARION NUSS :**

Bonjour.

20

**M. JONATHAN PERREAULT :**

Bonjour.

25 **Mme MARION NUSS :**

Oui. Oui, bonjour, je suis Marion Nuss, je suis donc administratrice (inaudible) Déchet.

**M. JONATHAN PERREAULT :**

30

Merci. Il y avait de l'écho pour vous, peut-être qu'il y a un micro dans la salle d'ouvert.

Donc, Centre de transfert... le prochain groupe, Centre de transfert technologique en écologie industrielle, monsieur Marc Olivier et madame Jennifer Pinna.

35

Je passe au suivant, Conseil des Entreprises en technologie Environnementales du Québec, madame Sara-Emmanuelle Dubois et monsieur Gilles Venne.

Bonjour, madame Dubois.

40

**Mme SARA-EMMANUELLE DUBOIS :**

Bonjour. Alors, Sara-Emmanuelle Dubois, présidente de NovAxia, et je suis consultante en optimisation de tri et du recyclage.

5

**M. GILLES VENNE :**

Bonjour, Gilles Venne, Groupe Gagnon, je suis concepteur et réalisateur du concept écocaptation pour le recyclage du polystyrène au Québec.

10

**M. JONATHAN PERREAULT :**

Merci.

15

Prochain groupe, Conseil régional de l'environnement -- non, je me trompe. Conseil du bâtiment durable du Canada—Section Québec, madame -- monsieur Sylvain Perron.

**M. SYLVAIN PERRON :**

20

Bonjour. Donc, Sylvain Perron, directeur des affaires gouvernementales et de la gestion administrative du Conseil du bâtiment durable du Canada-Québec, voilà.

**M. JONATHAN PERREAULT :**

25

Merci beaucoup, monsieur Perron.

Conseil régional de l'environnement de Laval, madame Élodie Morandini.

**Mme ÉLODIE MORANDINI :**

30

Oui, bonjour. Élodie Morandini, donc coordonnatrice et responsable de l'économie circulaire au Conseil régional de l'environnement de Laval. Bonne journée à tous!

**M. JONATHAN PERREAULT :**

35

Merci, bonne journée.

ENvironnement JEUnesse, Catherine Gauthier.

40



**Mme CATHERINE GAUTHIER :**

Bonjour, je suis directrice générale d'ENVIRONNEMENT JEUNESSE.

5 **M. JONATHAN PERREAULT :**

Merci beaucoup, madame Gauthier.

Chez Équiterre, madame Amélie Côté et Colleen Thorpe.

10

**Mme AMÉLIE CÔTÉ :**

Amélie Côté, analyste en réduction à la source et consommation responsable, chez Équiterre.

15 **M. JONATHAN PERREAULT :**

Merci.

**LE PRÉSIDENT :**

20

Et votre collègue?

**Mme COLLEEN THORPE :**

25

Bonjour, Colleen Thorpe, directrice générale d'Équiterre.

**M. JONATHAN PERREAULT :**

30

Merci beaucoup, mesdames.

Prochain groupe, Espace québécois de concertation sur les pratiques d'approvisionnement responsable, madame Aure Adell et Carole Villeneuve.

**Mme CAROLE VILLENEUVE :**

35

Bonjour, Carole Villeneuve, directrice générale de l'EQCPAR, donc Espace de concertation sur les approvisionnements -- sur les pratiques d'approvisionnement responsable.

40

**M. JONATHAN PERREAULT :**

Merci. Donc, madame Adell, j'imagine qu'elle est absente.

5 Prochain groupe, Industries Goodwill, Renaissance Montréal inc., alors monsieur Pierre Legault et  
Éric St-Arnaud.

**M. ÉRIC ST-ARNAUD :**

10 Bonjour, mon nom, c'est Éric St-Arnaud, directeur général pour Renaissance Montréal.

**M. PIERRE LEGAULT :**

15 Bonjour, mon nom est Pierre Legault, je suis conseiller stratégique de Renaissance.

**M. JONATHAN PERREAULT :**

Merci, messieurs.

20 Prochain organisme, Institut de développement de produits, monsieur Philippe Loth et monsieur  
Benoit Poulin.

**M. BENOIT POULIN :**

25 Alors, bonjour. Est-ce que vous me voyez, oui?

**M. JONATHAN PERREAULT :**

Oui.

30

**M. BENOIT POULIN :**

Benoit Poulin, directeur général de l'Institut de développement de produits.

35 **M. JONATHAN PERREAULT :**

Merci beaucoup.

40

**Mme PHILIPPINE LOTH :**

Bonjour à tous, Philippine...

5 **M. JONATHAN PERREAULT :**

Philippine, oui, désolé.

10 **Mme PHILIPPINE LOTH :**

... chargée de projet à l'Institut de développement de produits.

15 **M. JONATHAN PERREAULT :**

Merci beaucoup, et encore une fois, désolé.

Prochain groupe, La Remise, donc Alexis Dagenais Everell.

20 Prochain, Manufacturiers et Exportateurs du Québec, madame Marie-Ève Labranche.

Prochain, PRESERVE, madame Alice David et Eva Murith.

**Mme ALICE DAVID :**

25 Bonjour, Alice David, cofondatrice de PRESERVE, qui est un organisme qui lutte contre le gaspillage alimentaire.

**M. JONATHAN PERREAULT :**

30 Merci beaucoup.

Prochain groupe, Regroupement des éco-quartiers, madame Marie-Ange Selosse et madame Clélia de Sève.

35 **Mme MARIE-ANGE SELOSSE :**

Bonjour, donc je me présente, madame Marie-Ange Selosse, chargée de projet chez Nature-Action Québec, gestionnaire des écoquartiers, en fait, de Saint-Léonard et la Maison de l'environnement de Verdun, représentante aujourd'hui du Regroupement des éco-quartiers.

40

**M. JONATHAN PERREAULT :**

Merci.

5 **Mme CLÉLIA DE SÈVE :**

Bonjour, Clélia de Sève, coordonnatrice pour la gestion des matières résiduelles à l'écoquartier Sud-Ouest.

10 **M. JONATHAN PERREAULT :**

Merci beaucoup.

Prochain groupe, Reloop, madame Clarissa Morawski.

15 **Mme CLARISSA MORAWSKI :**

Bonjour, je m'appelle Clarissa Morawski, je suis chef de Reloop, nous sommes une organisation internationale à but non lucratif qui travaille sur la politique de la réduction des déchets. Bonjour.

20 **M. JONATHAN PERREAULT :**

Merci, bonjour.

25 Dernier groupe, Réseau des femmes en environnement, madame Janie-Claude Viens.

Alors, je crois que c'est terminé, monsieur Zayed.

**LE PRÉSIDENT :**

30 Merci, monsieur Perreault.

35 Alors, sans plus tarder, nous allons aborder l'essentiel de l'atelier d'aujourd'hui, avec un premier énoncé. Il est, de temps en temps, précédé par un contexte, et nous pourrions, bien sûr, débattre ou échanger sur chacun des énoncés avant de vous demander de vous positionner.

40 Évidemment, si vous voulez intervenir, il faudrait lever la main, pour que je puisse vous donner la parole. Les échanges entre les participants sont à proscrire. Tous les échanges ou tous les commentaires sont émis à la salle et sont dirigés vers le président de la commission.

Alors, sans plus tarder, nous amorçons avec le premier énoncé. Alors...

---

**ÉNONCÉ 1**

**LE COMMISSAIRE :**

Alors, pour cet énoncé, le contexte, on... on veut regarder le principe de la hiérarchie des 3RV-E, alors qui signifie que la plus grande quantité possible de matières résiduelles doit être destinée, dans l'ordre, à la réduction à la source, le réemploi, le recyclage, et d'autres formes de valorisation, pour ainsi n'éliminer que le résidu ultime.

Alors, les efforts de sensibilisation semblent moins portés sur la réduction à la source et le réemploi, que sur le recyclage.

Alors, l'énoncé, qui se divise en deux, si on veut :

*« En 2021, le principe des 3RV-E est bien compris et appliqué par la population. »*

Et :

*« En 2021, le principe des 3RV-E est bien compris et appliqué par les institutions, commerces et industries, incluant le secteur de la construction. »*

Alors, est-ce que les citoyens comprennent bien que le recyclage, c'est la troisième option, après la réduction et le réemploi?

On entend aussi beaucoup d'autres concepts, on parle d'économie circulaire, on parle de zéro déchet. Comment ça s'intègre dans la stratégie 3RV -E?

Alors, on voudrait vous entendre par rapport à ça, par rapport à cet énoncé-là.

**LE PRÉSIDENT :**

Évidemment, il faut que quelqu'un brise la glace.

Alors, madame Amélie Côté. Vous pouvez allumer la caméra et ouvrir le micro pour intervenir, madame.

**Mme AMÉLIE CÔTÉ :**

5 Oui. Je... on a beaucoup vu, dans les présentations qui ont été faites ces dernières semaines, qu'effectivement le principe de la hiérarchie des 3RV-E guide les actions, notamment des ministères et organismes, mais dans les faits, il y a beaucoup plus d'emphase, comme vous le mentionnez dans la question, qu'il y a... qui a lieu sur... par rapport au recyclage, et on le... et avec les données aussi d'élimination, bien évidemment, on peut constater qu'il n'y a pas vraiment de réduction à la source qui a eu lieu, malheureusement, au courant des dernières années. Donc, à ce niveau-là, il y a beaucoup de travail, et puis je pense que la notion de l'exemplarité gouvernementale est très importante à ce niveau-  
10 là. Il y a plusieurs opportunités, notamment au niveau des résidus de construction, rénovation, démolition, comme on l'a mentionné, mais vraiment à différents niveaux.

15 Donc, je pense que, d'une part, ça peut être pertinent de mettre de l'avant vraiment l'exemplarité gouvernementale pour guider la réduction à la source et le réemploi, et il y a un potentiel d'influence qui est important aussi, à ce niveau-là, donc, pour moi, notamment au niveau du financement qui est disponible pour les initiatives.

20 Donc, on a beaucoup, autour de la table aujourd'hui, des organisations qui sont... qui sont d'initiatives citoyennes, on pense à La Remise, à PRESERVE aussi, donc beaucoup beaucoup de mobilisation autour de la réduction à la source et du réemploi, mais souvent, ce sont des initiatives qui viennent vraiment localement, puis souvent, c'est là aussi que ça a beaucoup d'impacts. Mais pour pouvoir arriver à une mise à l'échelle, il faut qu'il y ait vraiment un travail pour, bon, d'une part les documenter, voir comment ça peut fonctionner, avoir des modèles qui sont *réplicables*, mais aussi s'assurer qu'il y ait effectivement un soutien de la part des ministères et organismes à ce niveau.  
25

**LE PRÉSIDENT :**

30 Merci, madame. Je tiens quand même à vous préciser qu'il y aura effectivement un énoncé sur l'exemplarité gouvernementale tout à l'heure.

Madame Clélia de Sève.

**Mme CLÉLIA DE SÈVE :**

35 Oui, bonjour. Moi, je travaille à l'écoquartier Sud-Ouest, comme je vous disais, donc je suis au jour le jour en contact avec la population, et aussi les ICI; industries, commerces -- institutions, commerces et industries, excusez-moi. Et puis, non, malheureusement, 3RV-E n'est pas bien compris par la population. Il y a beaucoup... nous, dans le Sud-Ouest, on a une grosse quantité de HLM, ce n'est pas pour dire que les personnes de HLM comprennent moins bien, c'est des personnes comme tout le monde, c'est simplement qu'il y a une grande population immigrante, et je pense que au... du point de  
40

5 vue de l'immigration, il n'y a pas de sensibilisation qui est faite sur la gestion des matières résiduelles. On arrive ici, au Québec, puis on ne sait pas quelles sont les pratiques. Donc, il y a toujours beaucoup beaucoup de travail à faire auprès des populations. Comme Amélie disait, c'est vrai qu'il y a de plus en plus de personnes sensibilisées et impliquées quand même, donc il y a quand même des *clashes* là-dedans.

10 Puis les institutions, commerces et industries, nous, on a... on soutient des mouvements citoyens, on fait de la mobilisation beaucoup, puis on se retrouve face à des barrières de la part des institutions, commerces et industries, parfois, qui refusent de changer leurs pratiques. Donc, ce n'est pas parfait partout. Il y a des efforts, mais il y a beaucoup de choses à changer. Moi, je pense en particulier à la réglementation. Ici, dans le sud-ouest de Montréal, ce n'est pas tout le monde qui a encore le compost à la maison, c'est... je sais que c'est 2025, là, ça s'en vient, mais il me semble qu'on est quand même loin de cet objectif encore.

15 **LE PRÉSIDENT :**

D'accord, merci.

20 Monsieur Benoit Poulin?

**M. BENOIT POULIN :**

25 Oui, bonjour. On travaille avec des entreprises manufacturières à intégrer les meilleures pratiques en écoconception. Ce qu'on remarque, la portion recyclage est très... est plutôt bien implantée dans les entreprises manufacturières, l'intention y est pour les autres pratiques, par contre le passage à l'action est toujours difficile, là, par incitatif, soit parce qu'ils n'ont pas les normes ou soit que le marché ne semble pas répondre ou avoir un intérêt pour avoir des produits écoconçus.

30 Donc, si on parle de l'affirmation, la portion recyclage, oui; pour le reste, l'intention y est, mais le passage à l'action n'y est pas encore.

**LE PRÉSIDENT :**

35 L'intention -- le passage à l'action n'y est pas, est-ce que vous avez identifié certaines raisons majeures pour le... qui le justifient?

**M. BENOIT POULIN :**

40 La connaissance, l'intégration des pratiques pour les mettre en action -- puis je vais peut-être... ma collègue, Philippine, pourra compléter -- puis les incitatifs du marché qui... c'est souvent, quand on

développe un produit, c'est pour une réponse au marché, on se connecte souvent sur les intentions de notre clientèle, si la clientèle n'a pas d'exigence ou ne demande pas un certain produit valorisé, bien, ils vont avoir tendance à oublier, à omettre ces éléments-là, parce qu'ils vont considérer que c'est un effort trop ardu ou trop dispendieux pour intégrer ces notions-là dans le développement d'un produit, malheureusement.

**LE PRÉSIDENT :**

Merci beaucoup.

Monsieur... excusez-moi... madame Élodie Mérandini -- Morandini, pardon, du CRE.

**Mme ÉLODIE MORANDINI :**

Oui, bonjour. Bien moi, je tiens un peu à appuyer ce que les personnes précédentes ont dit. Au niveau des citoyens, c'est vrai que ce qu'on observe, c'est que de plus en plus de gens sont sensibilisés, ils comprennent que, finalement, la finalité, ce n'est pas forcément le recyclage, et caetera, on voit apparaître le compost, ils ont envie de s'impliquer sur ça, mais souvent, ils manquent de solutions. En fait, ils sont d'accord dans les faits, mais pareil, ils n'arrivent pas à passer à l'action parce qu'ils ne savent pas comment faire.

En fait, moi, j'ai eu l'occasion de faire beaucoup de sensibilisation sur la collecte du compost, il y en a qui existe aussi sur le recyclage, mais je pense qu'on manque encore beaucoup sur la partie réduction à la source, et aussi, je pense qu'il faudrait faire vraiment un lien avec l'aspect économique qui peut être intéressant. On parle notamment des populations immigrantes qui arrivent, et caetera, on voit notamment des programmes qui se sont mis en place, bien notamment à Montréal, avec les accompagnements de familles sur le zéro déchet, et tout ça. En fait, il y a un aspect économique, un gain qui peut être fait.

Il faut savoir que dans les villes, en France, notamment quand ça s'est mis en place, on est allé voir les gens qui n'ont pas forcément autant de moyens. Souvent, le zéro déchet, c'est vu comme quelque chose : ah! il faut acheter en vrac, en bio, mais ça coûte cher, et caetera, alors qu'en fait, non, ça peut aussi... il y a un aspect gain économique qui peut être très intéressant pour des familles, de même que pour les industries.

C'est la même chose, c'est que pour l'instant, il y en a beaucoup, dans les faits, on va leur dire... on va leur dire tous les avantages pour l'environnement, et caetera, qu'à la réduction à la source, mais en fait, ils n'ont pas de solution. C'est ça le gros problème. C'est qu'on leur dit, ils comprennent. Le recyclage, c'est simple... enfin, c'est plus simple, parce qu'il suffit de sélectionner des matériaux, et caetera. La réduction à la source, c'est beaucoup plus compliqué, comme la personne précédente le



disait, de passer à l'action. Et si on vient apporter un incitatif économique, expliqué clairement avec des chiffres, très simplement, je pense que les ICI vont être plus volontaires à embarquer. Je pense qu'il y a vraiment un effort de sensibilisation, compréhension et incitatif à mettre en place. Merci.

5 **LE PRÉSIDENT :**

Trouvez-vous que l'aspect économique pourrait être heurté par les considérations sanitaires?

10 **Mme ÉLODIE MORANDINI :**

Actuellement, avec le... tout ce qui se passe?

**LE PRÉSIDENT :**

15 Non, pas nécessairement en temps de pandémie, là...

**Mme ÉLODIE MORANDINI :**

20 Ou de manière générale?

**LE PRÉSIDENT :**

... mais de façon générale.

25 **Mme ÉLODIE MORANDINI :**

30 Bien, c'est vrai que ça peut faire peur. Bien, si je prends un exemple très simple, qui va être l'achat en vrac, c'est vrai qu'avec la pandémie, on a vu un recul en arrière, mais on a vu, beaucoup d'associations se sont mises ensemble pour faire un guide pour montrer que, finalement, en fait, on peut très bien faire les choses tout en respectant, finalement, les normes d'hygiène. C'est sûr que ça nous a demandé d'étudier la question, et caetera, mais c'est vraiment possible. Et trop souvent, on pense que plastique égale hygiène, mais en fait, ce n'est pas forcément vrai, il y a d'autres façons de faire, il faut les expliquer, il faut aller chercher les chiffres, les études qui le montrent, et l'expliquer aux gens.

35 **LE PRÉSIDENT :**

Merci, madame.

40 Monsieur Pierre Legault -- pardon, Gilles Venne.

**M. GILLES VENNE :**

Oui, bonjour. Bien moi, en fait, c'est surtout axé un peu sur le réseau, la façon qu'il est fait et bâti, le réseau, si on va avec l'économie circulaire, si je vous donne un exemple : nous, on a créé le marché. Si on attend que tout le monde change, moi, je pense que dans 25 ans, on va encore répéter un peu les mêmes choses. Mais un des enjeux importants, c'est qu'il n'y a pas d'incitatif à utiliser des produits recyclés dans de la conception locale. Je vous donne un exemple bien simple : nous, on prend du polystyrène, qui est une matière orpheline, on fait un additif à béton qui peut être incorporé dans des bancs de parc ou des tables de pique-nique, ou des choses comme ça, et qui sont 100 % recyclables en cycle de vie à l'infini, mais quand on va en appel à devis, en appel d'offres pour du mobilier urbain, dans toutes les villes du gouvernement du Québec, le recyclage n'est pas imposé, ce n'est pas une nécessité.

Ça fait que d'avoir juste un incitatif, que s'il existe un produit qui est fabriqué à partir de recyclé, pour être mis en place, on vient de partir une autre économie. Et en incluant des produits recyclés dans des produits finis, localement, bien on va aller creuser moins dans les *pits* de sable, couper moins d'arbres pour aller chercher notre ressource naturelle, parce qu'on va l'avoir, là, dans le plastique ou dans d'autres produits réutilisables.

Ça fait qu'un incitatif gouvernemental qui viendrait mettre une barre, en disant : ça prend un minimum de recyclé dans tout, bien on vient de régler des problèmes de bardeaux d'asphalte, des problèmes de fines de CRD, on vient de régler plusieurs, plusieurs, plusieurs problèmes, qui sont en enjeu présentement de matières qu'on enfouit. Donc, ça serait peut-être à considérer.

**LE PRÉSIDENT :**

Je souhaiterais que vous clarifiez juste un point. Vous parlez d'incitatif, puis après ça, vous avez utilisé le terme « on devrait », donc pour moi, « devrait », c'est une obligation. Est-ce que ça devrait être un incitatif ou une obligation?

**M. GILLES VENNE :**

Ça devrait être une obligation. Je vous donne un exemple : si, dans chaque kilomètre de route qui est fabriqué, on exige qu'il y ait une portion de produits recyclés, que ça soit du bitume, que ça soit de l'agrégat, que ça soit... mais qui ne vient pas nécessairement de la terre, on vient de partir une autre économie. D'avoir un minimum, à chaque kilomètre qu'on fabrique, on vient de régler un gros problème de produits qui sont de trop sur le marché. À l'inverse aussi, que ça soit du mobilier urbain des villes, si chaque mobilier urbain est fabriqué puis on exige qu'il y ait du recyclé dedans, on part une autre économie.

Ça fait que les ressources sont là, le plastique est là, le bois est là, le bitume est là, les bardeaux d'asphalte sont là, mais il y a zéro zéro zéro obligation lors d'un appel à devis d'inclure du recyclé. Ça fait que tant qu'à... je crois que ça devrait être la base.

5 **LE COMMISSAIRE :**

10 Mais diriez-vous, monsieur Venne, que l'approche volontaire, ça fonctionne si c'est payant? Les entreprises... J'essaie de comprendre. On... vous parlez de l'asphalte, vous parlez du béton, vous parlez du mobilier urbain, s'il n'y a pas d'offre pour... de ce type de produits, est-ce que c'est parce que les entreprises n'y voient pas un avantage économique, ou? Est-ce que c'est seulement l'avantage économique qui guide ces... le développement de ces produits-là?

**M. GILLES VENNE :**

15 Mais c'est sûr que l'avantage économique, c'est un enjeu. Moi, je pense surtout que l'être humain étant ce qu'il est, d'être dans notre zone de confort, c'est beaucoup plus simple. Ça fait que si je vais en appel d'offres puis je ne suis pas obligé de mettre un nouveau procédé, je n'irai pas, là, on va au plus rapide. L'être humain, il est comme ça. Donc, il y a zéro, zéro loi sur ça. Ça fait que de juste mettre un pourcentage, on vient de créer une synergie pour une nouvelle économie. Le marché va se créer de 20 lui-même, les besoins en matières premières vont être là, en matières recyclées. Ça fait que tous les gens présentement au Québec qui conditionnent la matière, qui recyclent de la matière, bien, au lieu de chercher un débouché, on va créer une matière pour ces débouchés-là, qu'on va créer localement. C'est tout... juste changer un peu la perception de ce qui existe présentement puis de se donner un volet d'économie circulaire. Tout ça en disant 1, 2 ou 3 % réglementés de matières recyclées dans tout ce qui 25 est possible d'être fait. Ça serait super simple, puis on viendrait... dans cinq ans, on ne parle plus de la même chose du tout, du tout, du tout.

30 Juste de notre côté, là, le polystyrène recyclé, s'il y aurait, dans les appels à devis de mobilier urbain, bien c'est trois compagnies qui travaillent en synergie, qui viennent de tripler leur volume, puis c'est trois fois moins de matières qu'on va enfouir, parce qu'il n'y avait pas de débouché pour le polystyrène, on a créé ce marché-là, mais les appels d'offres, les devis des architectes ne sont pas tenus de mettre du recyclé dans ce qu'ils font en appel d'offres.

**LE PRÉSIDENT :**

35  
Merci, monsieur Venne.

Monsieur Sylvain Perron.

40

**M. SYLVAIN PERRON :**

5 Oui. Allô. Je reviens sur ce que le monsieur a dit avant, puis Amélie aussi, d'Équiterre. Ils ont  
parlé beaucoup d'exemplarité gouvernementale, mais peut-être aussi de... ça serait peut-être important  
d'intégrer la responsabilité gouvernementale. Je prends un exemple, là... Je viens du Conseil du  
bâtiment durable du Canada-Québec. Un des... il faut comprendre, là, mettons, dans un chantier, là, le  
tri ou les rejets, ou toute l'attention qui est portée à la réduction des matériaux, ça ne fait pas partie des  
tâches traditionnelles, en fait, des différents corps de métier qui sont présents sur les chantiers, ce qui  
fait en sorte que, ultimement, s'il n'y a pas quelqu'un qui tourne la vis à un moment donné, bien, les  
10 choses vont toujours se faire comme elles se sont toujours faites. Et c'est pour ça qu'on voit apparaître  
tranquillement, là, des : si tu veux avoir ton permis de construction, il n'y a pas de problème, mais il faut  
que tu aies un plan de gestion des déchets, t'sais, un plan de gestion des déchets de construction sur  
ton -- pour ton chantier, sinon, bien ça n'arrivera pas, tu n'auras pas ton permis.

15 Donc, on parle d'exemplarité gouvernementale peut-être un peu, mais la responsabilité, le fait de  
tourner la vis pour obliger : eille! si tu veux vraiment faire ton projet, bien il va falloir mettre un peu plus  
d'efforts dans ta gestion de matières résiduelles, sur ton chantier, par exemple. Voilà.

**LE PRÉSIDENT :**

20 Merci beaucoup.

Madame Sara-Emmanuelle Dubois.

**Mme SARA-EMMANUELLE DUBOIS :**

25 Oui. Juste avant de passer... donc, juste avant de passer à mon point, je reviendrais sur ce que  
Sylvain vient de dire. Je trouve ça très intéressant. Je prendrais peut-être l'exemple de la Ville de  
Vancouver, qui, lors de l'émission de permis de construction, va demander une caution, et basé sur  
30 l'atteinte d'objectifs de performance, donc de taux de récupération des matériaux du chantier, va  
remettre le cautionnement en totalité ou en... ou partiellement. Donc, je pense que, t'sais, c'est un bon  
exemple de responsabilité -- municipale, dans ce cas-ci -- mais qui porte fruit, là, finalement.

35 Quant à la question que vous aviez, d'abord, au niveau des citoyens, tous les points qui ont été  
abordés sont excellents. Ce que j'ajouterais, c'est qu'il y a une grande confusion, c'est-à-dire que les  
citoyens doivent... d'abord, on leur demande de comprendre un peu quels sont les plastiques 1 à 7,  
lesquels se recyclent, le 6 ne se recycle pas dans certains endroits, mais on pourrait le prendre ailleurs;  
le 7, bon, bien, ça semble être un fourre-tout donc quand on parle des catégories de plastiques. Je  
pense qu'on en demande beaucoup au citoyen. On lui demande d'être à la fois... de réduire à la source,  
40 mais également de comprendre tout le processus de la chaîne de récupération et de recyclage, et on a

peut-être intérêt à s'inspirer d'exemples d'ailleurs.

5                   Donc, je prendrais, par exemple, la France ou l'Ontario, qui eux, plutôt que de dire, bon, sur chaque produit, de dire si c'est un plastique 6, 5, 3, peu importe, de dire plutôt ce qui va à... ce qui va vers la chaîne de recyclage et ce qui va vers l'enfouissement. Prenons l'exemple, par exemple, d'une boîte de céréales, donc le sac, on indiquera qu'il ne va pas au recyclage, mais la boîte, oui. Donc, c'est le genre de message qu'on peut utiliser pour réduire la confusion.

10                   Au niveau des industries, ICI et CRD, je me référerais au rapport sectoriel de Recyc-Québec, qui a été publié dans le cadre du mandat du BAPE, en février 2021. Et dans un des tableaux, là, au tableau 7, ce qu'on indique, c'est que 85 % des quantités totales de matières qui sont éliminées proviennent des ICI et des CRD. Donc, on voit qu'il semblerait clairement qu'au niveau des principes de 3RV-E, ce n'est pas tout à fait intégré de manière efficace pour les ICI et les CRD.

15                   **LE PRÉSIDENT :**

                  Merci, madame.

20                   Je vais prendre les deux derniers intervenants, ensuite je vais vous demander de vous positionner.

                  Monsieur Éric St-Arnaud.

25                   **M. ÉRIC ST-ARNAUD :**

30                   Oui, bonjour. Je suis le directeur général pour Renaissance Montréal. Pour vous donner une idée, on a détourné, l'année dernière, 20 000 tonnes de matières, parce qu'on est dans le réemploi, donc textiles, plastiques, vaisselle, des matières que... des biens que les consommateurs puissent acheter, et qu'on peut réemployer.

35                   Donc moi, personnellement... un élément que moi, personnellement, je vis, mais que je vois aussi au travers des citoyens, c'est : le 3RV-E est un peu éthérique, est difficile à comprendre, puis je pense que ça part du principe qu'on a maximisé les efforts de communication pour le recyclage depuis les 20, 15 dernières années, mais on a sous-estimé beaucoup le réemploi. Et nous le voyons, nous, par les exemples par nos points de chute qu'on a mis, et notre plan maintenant, c'est d'aller à travers la province de Québec, ça fait qu'on sait qu'on peut atteindre autour de 70 000 tonnes déviées des sites d'enfouissement, probablement d'ici 2028.

40                   Donc, il y a des matières là-dedans que c'est difficile à savoir si, présentement, on peut recycler, parce qu'il n'y a pas de technique, telle que le textile, il n'y a pas de technique pour le recyclage. Donc, il

va y avoir de besoin, au point de vue du citoyen, davantage de comprendre c'est quoi le réemploi avant de faire du recyclage, parce qu'on a été éduqué à remplir notre bac, et non pas de réutiliser la matière.

5 Au point de vue du... de l'entreprise, je pense qu'il y a un désavantage financier, je crois, là, personnellement. Je pense que les entreprises ont peur de vouloir réemployer ou envoyer leurs matières, je pense aux commerçants, aux grandes industries qui produisent en grande quantité des matières et des biens de consommation, mais que, par la suite, il y a des... bon, il y a certains biens qui sont non pris, n'ont pas de preneur, mais nous, ça ne se retrouve pas chez nous, parce qu'il y a comme une difficulté à comprendre, il y a... des fois, peut-être que l'industrie a peur de voir leurs propres  
10 produits neufs se retrouver dans le réemploi. Sur les 20 000 tonnes qu'on reçoit de dons, nous, ce n'est pas tout à fait 1 % qui devient de l'industriel ou de la consommation. Il y a probablement un incitatif à vouloir expliquer aux entreprises le réemploi, puis peut-être que ça va les inciter aussi à produire moins, pour gérer leur inventaire.

15 Puis il y a probablement une communication à faire au point de vue des donateurs, et les donateurs, les gens qui veulent redonner ou réutiliser, ils veulent que ce soit fait de façon locale. Il y a un exemple marquant qui vient, là, avec la Ville de Markham, en Ontario, qui ont légiféré en mettant une réglementation pour dévier 90 % de leurs matières textiles, là, de biens de consommation en implantant des points de chute directement dans leur ville, et insistant que les points de chute soient seulement  
20 pour les organisations locales. Ça a augmenté de façon drastique le nombre de biens qui allaient dans les vidanges qui a été vers le réemploi, ça a conscientisé les citoyens aussi.

25 Donc, il y a probablement un cheval de bataille autour du réemploi, c'est le parent pauvre du 3RV-E, ainsi que la réduction à la source; mais la réduction à la source, c'est une grande communication qu'il faut, parce que je ne pense pas que c'est compris, c'est quoi la réduction à la source. Est-ce que c'est réduire son bien, est-ce que c'est réduire la façon de consommer? Il y a un incitatif dans les entreprises à mieux produire pour que le bien puisse durer plus longtemps.

30 Ça fait que ces deux premiers éléments, moi, qui ne viens pas du domaine, qui a été parachuté là-dedans il y a 15 ans, c'est les deux éléments que je ne comprenais pas avant de travailler là-dedans, et je pense que les citoyens sont perdus. Merci beaucoup.

**LE PRÉSIDENT :**

35 Merci à vous.

Monsieur Renaud?

40

**LE COMMISSAIRE :**

5 Oui, c'est intéressant ce que vous dites, monsieur St-Arnaud. Le réemploi -- est-ce que je me trompe, là, je... -- le réemploi est associé à, je vais dire, des gens à faible revenu, est-ce que je me trompe? Ce n'est pas... ce n'est pas présenté comme une solution qui peut s'appliquer à tout le monde, là, ce n'est pas un problème par rapport à ça?

**M. ÉRIC ST-ARNAUD :**

10 Bien, je pense que c'était peut-être péjoratif ou... ce n'était pas péjoratif, mais c'était vu un peu mal vu, ou se dire : ah! oui, mais je vais peut-être enlever à quelqu'un qui est dans le besoin de venir acheter dans l'usager, ou c'était peut-être plus axé à se dire avant que c'était les gens dans le besoin, comme vous venez de dire. Je crois qu'on a un travail à faire, puis nous, c'est ce qu'on s'efforce à travailler, de créer une chaîne de magasins qui est monsieur et madame Tout-le-Monde, puis se dire :  
15 non non, acheter usagé, c'est faire du bien à la planète puis à votre portefeuille en même temps, mais c'est réutiliser des matières qui sont encore bonnes. Ça fait que, oui, il y a encore ces éléments-là qui, des fois, peuvent paraître négatifs pour les gens, de dire : oui, mais t'sais, c'est peut-être pour les gens à faible revenu.

20 Puis, bien, il y a tout l'écosystème autour de ça, hein, les bailleurs, les propriétaires, les villes : je veux-tu avoir un magasin usagé dans mon secteur? Ah! Oui, si c'est une petite organisation, c'est correct, mais quand ça devient une grosse organisation, est-ce que ça vaut la peine? Je pense qu'il y a une éducation à faire. Nous, on le voit, on a une augmentation constante de notre clientèle et de nos donateurs, puis plus on augmente le nombre de points de chute à proximité des gens, en offrant un  
25 service à la clientèle pour prendre soin de la matière, la quantité de volume qui augmente, c'est au-dessus de 20 % par année. Puis là, c'est quand même pas mal, là, quand on parle de 20 000 tonnes, cette année on prévoit pas loin de 26 à 27 000 tonnes, donc on est plus qu'à 20 %, puis c'est juste en ajoutant des points de chute, en conscientisant les gens, en faisant de la publicité qu'ils peuvent redonner, et on attire de plus en plus la clientèle plus large dans le spectre. Donc, il y a une  
30 conscientisation, puis ça fonctionne à en parler.

35 Mais, je n'arrête pas de le dire, mais le réemploi est vraiment le parent pauvre. On pense à trouver une solution pour recycler la matière, mais on oublie l'utilité du bien avant de tomber dans la matière. Ça fait que je pense... Puis après ça, dans l'économie circulaire, bien il faut trouver des solutions québécoises pour recycler certaines matières qui, présentement, ne sont pas recyclables, et nous, on essaye de trouver des solutions, mais pour arriver à faire vraiment l'économie circulaire. Mais avant d'arriver à 100 % d'économie circulaire, il faut commencer par le début de la chaîne, qui est la réduction à la source puis le réemploi, parce que si on ne fait pas le réemploi, bien on oublie un bout dans la chaîne.

40

**LE COMMISSAIRE :**

5 Il n'y a pas un paradoxe, là, dans l'économie circulaire, là -- peut-être que c'est moi qui ne comprends pas bien. L'économie circulaire, c'est beaucoup associé au recyclage, ce que je comprends, c'est qu'on recycle un bien pour en refabriquer un autre, alors finalement, on a toujours besoin de matière pour... on n'est pas dans un cercle vicieux, là, le... on a toujours besoin de matière à recycler pour en fabriquer de nouvelles. On est encore dans le troisième R, là, on est encore dans le recyclage, on n'est pas dans le réemploi, on n'est pas dans la réduction?

10 **M. ÉRIC ST-ARNAUD :**

15 Je suis d'accord avec vous. Il y a... je pense que le début de la chaîne est excessivement important parce que je... t'sais, on pourrait se dire : est-ce que l'utilisateur va perdurer si on change la méthode de production? Personnellement, je me dis que si les méthodes de production sont améliorées en offrant un produit de qualité, on va continuer à avoir de la matière plus tard pour réussir à faire du recyclage et de la valorisation ou de la transformation de la matière.

20 Ceci étant dit, la différence, c'est qu'au lieu de s'acheter une paire de jeans, par exemple, puis la changer à toutes les années, on va peut-être faire comme il y a 20 ans puis la garder trois ans, puis notre frigidaire, on va peut-être le garder 10, 12 ans, au lieu de le garder cinq ans. Donc, si on part à la source, à la réduction des matières utilisées en produisant mieux, et par la suite, on réemploie, on... le cercle vertueux devient beaucoup plus long à faire, la courbe.

25 Donc oui, il va falloir de la matière au bout de la ligne, on va continuer à s'habiller et à consommer des biens, je pense qu'il faut changer notre méthode de consommation et notre façon de faire, puis incorporer dans notre méthode de consommation autant le réemploi que la valorisation, la réutilisation, au lieu de juste penser à faire du recyclage. C'est inclure d'autres étapes. En tout cas, ma perception, là.

30 **LE COMMISSAIRE :**

Je vous remercie beaucoup.

35 **M. ÉRIC ST-ARNAUD :**

Merci.

**LE PRÉSIDENT :**

40 Merci.



J'appelle monsieur Pierre Legault.

**M. PIERRE LEGAULT :**

5 Oui, bonjour. Écoutez, moi, je voudrais soulever... -- vous parliez de paradoxe, là, monsieur  
Renaud, là -- une problématique au niveau de la législation, qui s'en va vers la responsabilité élargie des  
producteurs, et la raison pourquoi le réemploi est le parent pauvre puis il s'en fait peu, c'est qu'il y a un  
conflit d'intérêts lorsqu'on demande à l'industrie de faire du réemploi, parce que ça vient affecter  
10 directement les ventes potentielles de l'industrie, et ça, il faudrait, là... la seule façon de régler ça, ça  
serait qu'il y ait une réglementation qui force l'industrie à avoir un certain minimum de réemploi, ou de  
travailler avec ceux qui font du réemploi, et qu'il y ait des conséquences s'ils ne le font pas.

15 Puis là, je vais arriver avec un... je vais illustrer ce que je veux dire, là, rapidement. Lorsque  
Recyc-Québec a négocié avec ARPE-Québec, là, qui fait partie d'une association canadienne au niveau  
des produits électroniques, là, la REP des TIC, là, technologies de l'information et communication,  
l'entente n'avait aucun objectif quantifiable de réemploi, et évidemment aucune conséquence s'il n'y  
avait pas de réemploi. Ce que l'industrie a fait tout de suite : a tout centré sur le recyclage, tout le  
système a été pensé pour le recyclage des ordinateurs, des produits électroniques, et là, les gens qui...  
comme Insertech, une entreprise d'insertion sociale qui fait... qui retape les ordinateurs, s'est retrouvée  
20 avec le jugement qui est à peu près disparu. Puis moi, à l'époque, j'étais président d'une association, il a  
fallu vraiment convoquer une réunion avec ARPE à Recyc-Québec, avec les gens du ministère de  
l'Environnement, puis là, ça a brassé, mais... puis là, ils ont... oui, il y a eu des vœux pieux qu'on était  
pour augmenter le volume pour les organisations qui faisaient de la réutilisation, mais il ne s'est rien  
passé, puis si je comprends ce qui vient de se passer dernièrement, l'entente a été reconduite, et sans  
25 qu'il y ait plus d'objectifs et de conséquences s'il n'y a pas de réutilisation.

30 Donc, on est dans une situation où le... en bon québécois, les bottines ne suivent pas les  
babines, t'sais, dans le sens où on a un beau discours, mais en bout de ligne, tout ce qui est le  
réemploi, bien, on ne trouve pas une façon de l'activer.

35 Ça fait que donc, pour moi, si on s'en va vers... puis là, toute la modalité des REP va changer,  
ou... et comme ça se passe en Ontario puis ça se passe en Europe, et là, la responsabilité élargie des  
producteurs, bien là, si on n'y voit pas pour le réemploi, bien, on va avoir la même situation. C'était ça,  
mon intervention.

**LE COMMISSAIRE :**

40 Je vous remercie, monsieur Legault. On va revenir à la responsabilité élargie des producteurs  
dans l'atelier, vous allez avoir l'opportunité de nous en reparler. La même chose, là, pour plusieurs  
interventions qui ont eu lieu, là, dans cette -- dans ce premier énoncé-là, là, où on parlait de

réglementation, on s'en va vers des énoncés aussi qui portent sur ces aspects-là. Je vous remercie.

**LE PRÉSIDENT :**

5 Bien. Alors, merci à tous les intervenants.

Maintenant, je vais vous demander de vous positionner. Je tiens quand même à faire une très grande et importante précision. Il n'y a aucun vote qui est... vis-à-vis lequel on met un nom. Donc, tous les résultats sont anonymes. Vous votez et vous avez un résultat à la toute fin. Nous ne pouvons même pas savoir qui a voté quoi tout de suite après avoir présenté les résultats.

10 Donc, monsieur Perreault, si vous voulez mettre à l'écran, partager à l'écran l'information utile pour le vote?

15 Bon. Alors, c'est un peu petit, mais c'est au milieu de votre écran. Donc, il s'agira, par rapport au premier énoncé...

Monsieur Perreault, est-ce qu'on pourrait... j'ai de la difficulté à voir de ma place, là, est-ce qu'on pourrait avoir le premier énoncé?

20

**M. JONATHAN PERREAULT :**

Oui, je peux vous le lire. Donc :

25 « *En 2021, le principe des 3RV-E est bien compris et appliqué par la population.* »

**LE PRÉSIDENT :**

30 Par la population. Donc, les 3RV sont bien... c'est un concept bien compris par la population. Vous avez donc le choix de mettre « totalement d'accord », « plus ou moins d'accord », « plus ou moins en désaccord », et « totalement en désaccord ». Donc, vous pouvez procéder.

35 Donc, nous avons reçu 15 réponses, nous allons clore -- 17 maintenant. Nous allons clore le vote. Encore une fois, il est totalement anonyme, et... 18. On a presque la totalité.

35

Monsieur Perreault, est-ce que nous pourrions avoir le résultat final?

**M. JONATHAN PERREAULT :**

40 Oui, je vais essayer de le partager, là, je dois faire une capture d'écran d'abord. À moins que vous

voulez que je le fasse juste verbalement, là?

**LE PRÉSIDENT :**

5 Oui, verbalement, ça serait suffisant.

**M. JONATHAN PERREAULT :**

10 Alors : « totalement d'accord » 0 %; « plus ou moins » 39; « plus ou moins en désaccord » 33; et -- attendez, petit problème avec mon écran -- et « totalement en désaccord » 26. Voilà.

**LE PRÉSIDENT :**

15 26 %. Bien. Merci.

Donc, nous allons procéder à la... au deuxième énoncé, donc qui... dont le début se lit de la même façon.

Monsieur Perreault?

20

**M. JONATHAN PERREAULT :**

Voilà.

25 **LE PRÉSIDENT :**

Ah! Ça, c'est bien. Alors, donc des efforts... en fait, l'énoncé est caché par le vote, vous pouvez le lire, peut-être, monsieur Perreault? O.K. :

30 « *Des efforts soutenus doivent être consacrés pour diminuer la...* ».

Non non non, ce n'est pas celui-là. Monsieur Perreault, ça, c'est l'énoncé 2. Nous sommes toujours à l'énoncé 1.

35 **M. JONATHAN PERREAULT :**

Oh! Attendez. Voilà. Désolé.

40

**LE PRÉSIDENT :**

Voilà. C'est ça. Donc, on est à 1.2, donc :

5 « *En 2021, le principe des 3RV est bien compris et appliqué par les institutions, commerces et industries, incluant le secteur de la construction.* »

Vous pouvez donc procéder au vote. Allez-y.

10 **M. JONATHAN PERREAULT :**

Voilà. Et c'est parti.

**LE PRÉSIDENT :**

15

Alors, je vous demande de vous positionner, s'il vous plaît.

Très bien. Alors, les votes, monsieur Perreault?

20 **M. JONATHAN PERREAULT :**

Alors, nous avons : 0 % pour « totalement d'accord »; 6 % « plus ou moins d'accord »; 29 % « plus ou moins » -- oh! 37 % « plus ou moins en désaccord » -- ça continue à rentrer -- et « totalement en désaccord » 58.

25

**LE PRÉSIDENT :**

Oh! Quand même. C'est très indicateur. Très bien. Merci, monsieur Perreault. Pourriez-vous projeter le deuxième énoncé, maintenant?

30

**M. JONATHAN PERREAULT :**

Oui. Voilà.

35

---

## ÉNONCÉ 2

**LE PRÉSIDENT :**

40

Très bien. Alors, en fait, il s'agit de deux énoncés.

Le premier énoncé, c'est :

« *La surconsommation contribue de façon tangible à l'augmentation de la génération des matières résiduelles.* »

5

Des interventions là-dessus? Levez la main, s'il vous plaît.

Madame Colleen Thorpe.

10

**Mme COLLEEN THORPE :**

Alors, oui bonjour. Le point que je voulais faire, c'est le lien entre la surconsommation et la publicité, la génération des matières. Donc, Équiterre a fait une étude il y a quelques années sur l'obsolescence, et on avait identifié un des déclencheurs de la consommation des appareils électroniques -- et ça pourrait être étendu à d'autres choses -- mais c'était tout ce qui était offert gratuitement par la société, donc on a des cartes boni, par exemple, et on peut accumuler des points, et en échange de ces points-là, on finit par consommer, donc un petit peu « l'occasion fait le larron », dès qu'on nous offre une opportunité de consommer, on le fait. Et cette tendance-là, on a vu que ça s'est accéléré au fil des années, à un tel point où on n'arrive jamais à descendre la quantité -- à baisser la quantité des matières consommées, parce qu'on est toujours dans ce mode de surconsommation là. Et cette surconsommation-là fait partie intégrante de notre modèle économique, elle est partout présente dans la promotion.

15

20

25

Très récemment, Équiterre s'est positionnée sur l'enjeu des gros véhicules, et de la publicité qui a un lien avec les... la consommation des gros véhicules, et le phénomène croissant, et donc encore une fois, cette tendance à pousser à la consommation, qui se manifeste dans les épiceries, par exemple, d'acheter deux produits plutôt qu'un seul. Et donc, c'est bien documenté, mais il y a une peur de l'aborder dans notre société, parce qu'on a un peu peur des mots qui entourent la déconsommation comme étant un jugement de valeur, et donc on trébuche un peu sur les mots pour dire qu'il faut faire la réduction à la source, pour le rendre plus agréable pour le consommateur. Il faut que ça soit agréable pour le consommateur, si le législateur veut agir, et donc on est -- on trouve des mots.

30

35

Je vous dirais qu'en France, on est encore... on est en train de faire un bout de chemin sur ça, sur la notion de la sobriété, donc la surconsommation versus la sobriété. Et alors qu'il y avait moins d'acceptabilité sociale il y a peut-être une dizaine d'années, ça commence à ouvrir la voie grâce à toutes les initiatives des zéro déchet et autres.

40

Et donc, des pistes de solution sur ce côté-là, à notre avis, sont vraiment dans la culture de consommation, qui est propulsée par les médias, et donc un encadrement plus sévère des médias, un... « des médias », excusez-moi, du marketing et de la promotion, des lois qui vont mieux gérer des

5  
10  
15  
20  
25  
30  
35  
40

journées comme les Vendredis fous, où c'est le festival de la consommation, qui est devenue généralisée, et de ce côté-là, il y a une éducation à faire très tôt, mais à tous les niveaux, tant dans les écoles, mais aussi dans les milieux de travail et au sein du gouvernement, pour remettre en question cette notion de surconsommation. Merci.

**LE PRÉSIDENT :**

Donc, vous reliez quand même, jusqu'à un certain point, la surconsommation à une forme d'obsolescence programmée?

**Mme COLLEEN THORPE :**

C'est ce qu'on avait trouvé dans notre étude. Évidemment, l'être humain étant très très impulsif, ça a été déjà mentionné, c'est très facile de procéder à un geste de consommation, et plus c'est facilitant, plus on accumule, et donc on est pris avec ce phénomène-là qui fait en sorte qu'on consomme très aisément, et comme on n'a pas de mécanisme pour freiner la consommation, on n'a pas d'intégration avec des outils d'écofiscalité, qui fait en sorte qu'on serait responsable pour les produits achetés, on peut simplement s'en défaire sur la place publique, sans vraiment subir trop d'impacts sur le coup.

**LE PRÉSIDENT :**

Vous avez fait référence à un meilleur encadrement, notamment de... des médias et même des approches de marketing. Est-ce que l'encadrement devrait être uniquement incitatif ou coercitif?

**Mme COLLEEN THORPE :**

Bien, c'est tout un débat qui doit se faire dans la société, évidemment. Tout ce qui est incitatif, on le voit, ne donne pas des résultats très probants. Dans une stratégie d'amener cette discussion-là, il y a des sons de cloche qu'on peut donner pour l'incitatif, pour aller vers le coercitif. Et il y a tout un travail d'éducation à faire parmi les publicitaires à ce niveau-là.

**LE PRÉSIDENT :**

Merci, madame.

**Mme COLLEEN THORPE :**

Merci.

**LE PRÉSIDENT :**

Madame Catherine Gauthier.

5 **Mme CATHERINE GAUTHIER :**

Oui, à mon tour, je pense que je vais largement appuyer l'intervention de Colleen Thorpe. Donc, pour nous, le phénomène de surconsommation est une démonstration même de l'incompréhension de l'importance de la réduction à la source, que ce message-là ne semble pas avoir tellement d'écho.

10

Je rejoins aussi les propos par rapport à l'obsolescence, et à la fois l'obsolescence programmée, donc c'est-à-dire la durée de vie des produits est faite pour être plutôt courte pour inciter un remplacement hâtif. Il y a également l'obsolescence perçue, qui fait le pont justement avec la publicité, dans le sens où on est bombardé de publicités. Je pense qu'il y a véritablement un besoin de venir contrôler cette publicité, à partir du moment où on encourage un comportement qui est néfaste, tant d'un point de vue des finances personnelles, quand on fait le pont avec l'endettement, en particulier, là, des jeunes puis de la nouvelle génération, puis également l'obsolescence perçue par rapport à tout ce qui est nouvelle tendance au niveau de l'électronique, donc le fait qu'on voit énormément de publicités qui nous encouragent à avoir l'impression qu'on a besoin du dernier cri d'ordinateur, de téléphone. Je ne nommerai pas de marques, mais on sait qu'il y a certaines marques pour lesquelles les gens qui vont faire la file la nuit précédente, là, de la sortie d'un nouvel appareil, et puis ça, c'est véritablement associé à une publicité très significative. Donc, de venir mieux l'encadrer, puis carrément d'interdire certains types de publicités, je pense que ça pourrait être un élément clé, là, si on veut vraiment s'attaquer à la surconsommation.

15

20

25

Sinon, je fais le pont également avec tout ce qui est l'usage unique. On a vu vraiment une tendance à venir proposer des objets à utilisation unique, donc le prêt à jeter, justement dans un rythme de vie qui est assez effréné, puis ça, à mon sens, c'est véritablement un problème. Puis quand on pense justement aux mouvements peut-être plus écolos, bien on voit les effets du *greenwashing*, donc de l'écoblanchiment, même à travers des initiatives qui se disent visant à réduire les déchets, donc de nous vendre une multitude de sacs à vrac, des sacs pour faire l'épicerie, des nouveaux contenants, donc toutes sortes d'objets qui prétendent nous amener vers un mode de vie zéro déchet, alors que c'est justement à contresens de ce courant-là.

30

35

Puis un des éléments qui est problématique pour nous aussi, c'est que le coût de la réparation -- donc, si on veut réduire à la source, souvent il faut réparer ou prolonger la durée de vie de nos produits, de nos biens -- bien, le coût de la réparation est souvent prohibitif par rapport à l'achat à neuf. Donc, pour nous, ça, c'est également un problème d'accessibilité, pour avoir un comportement qui se veut plus écoresponsable. Bien souvent, aller acheter à neuf dans un magasin à grande surface est beaucoup plus économique, et donc peut représenter un frein à la réparation.

40

5 Parmi les pistes de solution, bon, Colleen Thorpe a mentionné de s'attaquer à la publicité, a mentionné également la sensibilisation. Je pense qu'il faut véritablement développer un esprit critique, parce que justement, si on veut contourner le phénomène des publicités massives, de l'écoblanchiment, c'est extrêmement important de garder ce regard critique sur toutes les publicités ou les prétentions vertes des produits qu'on nous offre. Puis il y a évidemment une responsabilité des entreprises accrue, là, sur l'obsolescence, mais je pense que c'est un des thèmes qui sera abordé peut-être plus tard. Ça fait que voilà les grandes lignes.

10 **LE PRÉSIDENT :**

Merci, madame.

Monsieur Renaud?

15 **LE COMMISSAIRE :**

20 Je voulais vous demander, madame Gauthier, vous... je vois que vous représentez un groupe qui s'appelle ENvironnement JEUnesse, là, je vais en profiter. Est-ce que vous notez ou est-ce que vous avez examiné ça d'un point de vue générationnel, là, s'il y a des changements de comportement?

25 Madame Thorpe nous disait que la consommation continue d'augmenter globalement, il n'y a pas de réduction, mais est-ce qu'il y a des différences générationnelles, vous qui êtes plus en contact, là, avec le secteur jeunesse, est-ce que ça change, au niveau de la consommation?

30 **Mme CATHERINE GAUTHIER :**

Hum hum. Je ne pourrais pas vous partager d'étude avec des données probantes, là, malheureusement, mais c'est sûr qu'on a observé certaines tendances générales. Donc, il y a véritablement un souci pour adopter des comportements plus écoresponsables, puis on le voit notamment avec le mouvement zéro déchet, où il y a beaucoup d'initiatives qui sont déployées, notamment dans les milieux de l'éducation, par des jeunes pour rendre leur cafétéria un peu plus zéro déchet.

35 Puis la pandémie a posé des freins additionnels, mais on a eu des exemples, par exemple, d'écoles qui ont tout simplement banni à la fois les articles à usage unique, et ne proposent pas d'alternatives lavables, mais invitent plutôt les élèves à apporter leur propre boîte à lunch pour, par exemple, aller à la cafétéria. Donc, je trouve que c'est des initiatives qui viennent contourner souvent des freins de : est-ce qu'on a de l'espace dans les écoles pour avoir de la vaisselle lavable, et tout ça. Donc, il y a des pratiques qui m'apparaissent innovantes puis très intéressantes.

40



5 Mais en contrepartie, je ne voudrais pas non plus que le fardeau de réduire ces déchets soit imposé sur une base individuelle. Ça génère énormément de stress, en particulier chez les jeunes, souvent chez les femmes aussi qui, encore aujourd'hui, assument une large part, t'sais, de la préparation des repas. Donc, je pense que c'est un élément, là, pour lequel il y a des actions collectives également à venir apporter pour que le geste écoresponsable, bien, soit un peu la norme, que ce soit l'option la plus facile, mais aussi la plus économique pour tout le monde, sans que ça devienne un fardeau, là, individuel.

10 **LE COMMISSAIRE :**

Je vous remercie.

15 **LE PRÉSIDENT :**

Merci, madame.

Nous allons prendre un dernier intervenant là-dessus. Monsieur Gilles Venne, monsieur Venne, Gilles Venne.

20 **M. GILLES VENNE :**

25 Oui, bonjour. Pour ce qui est de la surconsommation, moi, je suis un peu dans l'ordre d'idées de... on a plein de rêves, là, puis ça fait 50 ans qu'on parle de tout changer, puis on sait très bien que ça n'arrivera pas du jour au lendemain. Moi, je pense qu'on devrait regarder aussi l'option de, t'sais, bannir des contenants uniques, mais c'est quoi l'impact? On arrête une grosse économie de gens qui ont une usine qui fabrique un sac ou quoi que ce soit? Des fois, c'est bon; des fois, c'est moins bon; des fois, on détruit d'autres marchés qui existaient puis, t'sais, il faut comprendre que c'est tout l'ensemble de l'économie qui fait qu'on peut tous vivre puis acheter ces biens-là, ou tout simplement subvenir à nos besoins.

30 Ça fait que moi, je pense qu'il y a plus une opportunité de voir à créer d'autres richesses ou d'autres... T'sais, l'économie circulaire, ce n'est pas juste la matière, ça peut être aussi l'économie de nos ressources, ça peut être l'économie de nos revenus, dans le local. Donc, on a accès à une très très très grande majorité de produits, pourquoi ne pas développer nos marchés de recyclage, de valorisation ou de commodité?

35 Souvent, on a tendance à dire qu'une matière doit retourner dans sa matière première, puis en fait, c'est complètement faux. De créer plusieurs commodités à un produit lui donne une deuxième, une troisième, une quatrième vie avant d'arriver en déchet ultime, puis souvent, elle ne se rendra pas en déchet ultime. Donc, il faudrait regarder ce volet-là.

5 T'sais, je reviens souvent au polystyrène, parce qu'on l'a fait, mais dans le carton, le carton est recyclable quasiment à l'infini, le papier aussi, le bois, on le fait de plus en plus, mais bizarrement, avec le bois, on ne fait pas un arbre, on fait des panneaux de particules, on fait des deux par quatre, on va faire autre chose qui va venir donner deuxième, troisième, quatrième vie au premier arbre qu'on a coupé.

10 Donc, si on le regarde dans cette éthique-là, bien, toutes les matières plastiques ont une durée de vie quasiment à l'infini. On peut faire plein de choses avec. Plutôt que de vouloir détruire des marchés qui a été bâti au fil des temps, bien, profitons de l'occasion unique qu'on a de gérer ces matières-là comme une ressource première. Ça fait que la surconsommation va toujours demeurer, on ne changera pas tout le monde demain matin, là.

**LE PRÉSIDENT :**

15 Merci, monsieur Venne.

20 Je pense que je ne m'étais pas fait bien comprendre tout à l'heure. Donc, il y a deux autres personnes qui ont demandé la parole, mais je n'en prendrai pas d'autres après pour cet énoncé. On procédera donc au positionnement par la suite.

Donc, monsieur Sylvain Perron.

**M. SYLVAIN PERRON :**

25 Oui, merci. En effet, là, j'ai levé ma main après que vous l'aviez dit, là, je suis désolé. Juste un petit commentaire rapide. La surconsommation existe également dans le secteur de la construction, hein, on voit ça -- on parle souvent, là, de démolition de bâtiments neufs, là, pour en construire un nouveau, ce qui affecte évidemment, là, le... on a vu plusieurs cas, par exemple, de patrimoines qui ont été détruits au lieu d'être rénovés. Il y a plusieurs études de cas, en fait, qui fait en sorte que quand on regarde une analyse économique, souvent, parfois vaut mieux refaire une toiture... rénover une toiture plutôt que de la démolir pour en construire une nouvelle. Sinon, il y a d'autres moyens d'éviter la surconsommation en chantier, la déconstruction, par exemple, là, d'un bâtiment pour... peut aider beaucoup, là, à réduire les déchets. Voilà. Merci.

35 **LE PRÉSIDENT :**

Merci à vous.

40 Madame Amélie Côté?

**Mme AMÉLIE CÔTÉ :**

5 Oui, bonjour. Je voulais peut-être amener des nuances, là, par rapport aux propos de monsieur Venne, sur l'usage unique. De notre côté, en fait, on croit que vraiment, il faut aller vers le développement d'alternatives à l'usage unique, donc d'aller davantage vers le réutilisable, vers le réemploi. Et tout... il y a plusieurs analyses qui ont été faites, donc des analyses de cycle de vie pour comparer justement l'empreinte environnementale de l'usage unique versus le réutilisable, démontrent que c'est vraiment une meilleure solution, et c'est une voie quand même très très pertinente à développer à ce niveau-là, mais c'est important de développer des solutions en amont, aussi, de la réglementation, qu'on croit voir venir, là, sur le bannissement de l'usage unique, et qui a été développée dans certaines municipalités.

10  
15 Donc oui... oui, évidemment, il y a des impacts économiques, ça touche certaines industries, mais si on veut changer le paradigme, sortir du paradigme de la surconsommation, ça va être nécessaire aussi de réfléchir à comment faire cette transition-là, et évidemment, le faire de manière respectueuse, là, pour les travailleurs et travailleuses des différents secteurs.

**LE PRÉSIDENT :**

20 Merci, madame.

Monsieur Perreault, pourriez-vous présenter la fiche de... pour la... pour que les personnes puissent voter?

25 Très bien. Alors, si vous voulez vous positionner, maintenant, pour le premier énoncé. Monsieur Perreault, pourriez-vous le lire?

**M. JONATHAN PERREAULT :**

30 Oui. Donc :

« *La surconsommation contribue de façon tangible à l'augmentation de la génération des matières résiduelles.* »

**LE PRÉSIDENT :**

35 Est-ce que le vote est terminé, monsieur Perreault?

40

**M. JONATHAN PERREAULT :**

Malheureusement, je n'ai pas d'indication à ce sujet. Je ne peux pas voir l'évolution du vote en direct, là, donc quand vous me dites qu'on ferme, moi, je fais : « Afficher les résultats ».

5

**LE PRÉSIDENT :**

Alors, on ferme.

10

**M. JONATHAN PERREAULT :**

Voilà. Alors, on a : « totalement d'accord » à 83 %; « plus ou moins d'accord » à 0; « plus ou moins en désaccord » à 16; et « totalement en désaccord » à 5.

15

**LE PRÉSIDENT :**

Très bien, merci.

20

Monsieur Perreault, nous allons procéder à l'énoncé 4, et non pas 3, compte tenu de la pause que nous allons prendre dans une quinzaine ou une vingtaine de minutes. Est-ce que c'est possible de la présenter?

**M. JONATHAN PERREAULT :**

25

Oui.

**LE PRÉSIDENT :**

De le présenter.

30

**M. JONATHAN PERREAULT :**

Alors, je crois que vous voyez le 3? Voilà le 4.

35

---

**ÉNONCÉ 4**

**LE PRÉSIDENT :**

40

Le 4. Donc, le 4 se lit comme suit :

« L'obsolescence programmée est un enjeu important qui doit être considéré par les autorités. »

Qui voudrait prendre la parole? Alors, madame Colleen Thorpe.

5 **Mme COLLEEN THORPE :**

10 L'élément que je voulais vous amener aujourd'hui sur l'obsolescence, c'est plus en termes de solutions. Donc, l'obsolescence programmée est un enjeu; au fait, c'est un des enjeux qui fait le plus parler les individus, parce qu'on a tous eu une frustration à un moment donné avec un objet qui n'était pas réparable, et il s'agit d'aller à une soirée puis on amène ce sujet sur la table, et tout le monde va avoir son histoire à raconter. Donc, c'est réellement une problématique, et on a parlé de la surconsommation, la problématique de l'élimination des déchets.

15 Donc, les solutions, moi, je voudrais y aller du côté de la réparation et comment on met en place une société où il y a vraiment une économie circulaire. Et je vous amène à regarder le modèle des Pays-Bas, où il y a eu quand même une grande réflexion sur l'économie circulaire. Et je vous rappelle aussi que les 3RV-E sont aussi au sein de l'économie circulaire, c'est-à-dire que les stratégies de circularité qui privilégient la réduction à la source et le réemploi sont vraiment ceux à privilégier en premier. Aux Pays-Bas, on a même fait des études sur les emplois de l'avenir, et à quel point les emplois de réparation, de réduction ou de prolonger la vie d'un bien sont très inscrits dans l'économie circulaire, et le recyclage aussi, ça représente 42 % des emplois qu'on voit dans l'économie circulaire.

20 Quand on parle de la transition écologique, on parle souvent de la transition juste, et donc, il faut faire en sorte que les individus qui sont en train de réparer l'existant soient bien rémunérés pour le faire, pour ainsi créer un marché de la réparation, qui n'existe pas actuellement.

25 Et donc, au Québec particulièrement, on a un enjeu dans la formation initiale, qui fait en sorte que très tôt à l'école, et... on n'apprend pas les métiers -- au fait, le travail manuel a à peu près disparu des curriculums -- à un tel point que le parcours, très souvent, d'un jeune, c'est de se rendre au cégep... ou peut-être pas au cégep, mais d'avoir des choix entre un parcours universitaire et une formation technique ou un DEP, et on sait très bien que les... la formation technique un peu moins, mais les DEP ne sont pas valorisés. Or, les métiers de la réparation se retrouvent beaucoup dans ce secteur-là.

30 Donc, il y a tout un travail à faire pour reconstruire les... dans la formation, pour créer les emplois de l'avenir, qui ont tous leur place dans une transition écologique, et qui font en sorte que, somme toute, on va faire durer ce qu'on a déjà extrait à grands frais, pour la planète et individuellement. On s'entend que quand on va aller chercher des matériaux comme le métal, on va les miner, on va miner des nouvelles régions du Québec -- on a qu'à penser aux voitures électriques et toute l'électrification qui s'en vient -- qu'on a tout intérêt à prolonger l'utilisation de ces matières-là, et on ne... on pourra le faire  
40 seulement si on crée cette filière-là de la réparation. Merci.

**LE PRÉSIDENT :**

Merci à vous.

5 Madame Amélie Côté.

**Mme AMÉLIE CÔTÉ :**

10 Oui. Bien, je reprends la balle au bond sur cette question-là, qui en est une de grand intérêt, puis je pense... c'est ressorti aussi dans les différentes discussions, puis vraiment, les citoyens et citoyennes sont hyper interpellés par les enjeux entourant l'obsolescence puis la durée de vie des biens, et également l'accessibilité à la réparation qui est un enjeu. Puis c'est intéressant, on est dans l'ère du temps aussi, la semaine dernière, l'Assemblée nationale a adopté... donc, a fait une adoption de principe du projet de loi 197, qui est la Loi modifiant la Loi sur la protection du consommateur afin de  
15 lutter contre l'obsolescence programmée et de faire valoir le droit à la réparation des biens. Donc, c'est un projet de loi qui émane d'un groupe étudiant, d'étudiants, étudiantes de l'Université de Sherbrooke, qui avait fait une proposition à cet effet-là, puis vraiment, de rendre la réparation accessible, mais aussi de donner des leviers au niveau de l'action collective.

20 Donc, les modifications législatives qui sont proposées sont notamment issues d'une consultation publique qui a été faite par l'Office de la protection du consommateur, en décembre 2019, et on n'a pas eu non plus accès aux résultats, donc à la documentation, aux mémoires qui ont été déposés, donc pour comprendre ce qui a justifié les propositions législatives qui sont faites en ce moment. Donc, c'est important, je crois, de prévoir aussi des mécanismes de participation citoyenne à cet effet, puis aussi, si  
25 des modifications législatives sont proposées, de s'assurer que, de l'autre côté, ce soit accompagné de mesures qui permettent l'opérationnalisation des articles de loi qui seront en vigueur. Donc, on parlait notamment de bonifier les formations à la réparation, donc il est question d'avoir des... un réseau, par exemple, de réparateurs certifiés, mais également plus largement, donc s'il y a des recours possibles à faire contre l'obsolescence, ça prend énormément d'expertise, de ressources, donc pour qu'il y ait un  
30 contrepoids aussi face à l'industrie, quand on parle de recours éventuels par rapport à l'obsolescence.

**LE PRÉSIDENT :**

Merci, madame.

35 Madame Philippine Loth.

**Mme PHILIPPINE LOTH :**

40 Oui, bonjour, Philippine Loth, de l'Institut de développement de produits. Pour faire du chemin

avec ce que les deux personnes précédentes viennent de dire, l'obsolescence programmée pour pouvoir aller vers une réparation des biens, je pense que c'est important qu'ils soient bien conçus dès le début, et pourquoi pas écoconçus, pour faire en sorte qu'ils soient réparables plus simplement, en fait. Parce que s'ils n'ont pas été réfléchis en amont pour être facilement réparés, il y a peu de chance qu'on ait de la facilité dans cette réparation.

**LE PRÉSIDENT :**

D'accord, merci.

Monsieur Renaud.

**LE COMMISSAIRE :**

Quand on parle, madame Loth, là, de réparabilité, d'écoconception, on va souvent associer ça à un produit qui va avoir un... qui va coûter plus cher, et de ce point de vue là, le consommateur... est-ce que le consommateur serait prêt à payer plus cher pour un produit réparable, ou s'il va tout simplement prendre le produit moins cher qui n'est pas réparable et qui... et il va le jeter après un usage limité, là, après quelques mois? C'est quoi la... comment on fait pour renverser cette tendance-là?

**Mme PHILIPPINE LOTH :**

Ce qui peut être mis de l'avant, c'est le coût total de propriété, parce que si le bien a une durée de vie assez courte, on va devoir peut-être l'acheter plusieurs fois. Si on a besoin de s'en servir pendant 10 ans, et qu'on est obligé de l'acheter tous les deux ans, l'acheter pour s'en servir à nouveau, au final, et bien, ça va nous coûter bien plus cher que si on avait acheté un produit qui était réparable au début, et qui était bien conçu et qui permettait d'avoir une durée de vie beaucoup plus longue, qu'on peut mettre ça de l'avant, je pense.

Et sinon, c'est vrai qu'on entend souvent que l'écoconception, c'est quelque chose qui va coûter cher pour les entreprises à mettre en place, mais il y a une étude qui a été faite par l'Institut de développement de produits en partenariat avec le Pôle Éco-conception, en 2014, sur la rentabilité économique de l'écoconception, et qui montre justement, à raison, que l'écoconception n'est pas forcément quelque chose qui va coûter plus cher en bout de ligne à l'entreprise, c'est simplement travailler beaucoup sur de l'optimisation déjà, et bien penser la façon dont le produit est conçu pour augmenter sa durée de vie.

**LE COMMISSAIRE :**

Je vous remercie.

**LE PRÉSIDENT :**

Merci, madame.

5 Alors, je vais prendre les trois derniers qui ont levé la main. Donc, madame Marion... Marion Inuss, je crois, là. J'essaie... c'est monté trop haut dans l'écran, je m'excuse. Peut-être que je...

**Mme MARION NUSS :**

10 Pas de problème.

**LE PRÉSIDENT :**

15 Peut-être que je...

**Mme MARION NUSS :**

C'est Marion Nuss. Vous m'entendez?

20 **LE PRÉSIDENT :**

Marion Nuss. Très bien.

**Mme MARION NUSS :**

25 Oui. Oui, je voulais rebondir sur la partie, justement, écoconception. Notamment, en France, pour inciter donc les producteurs à justement agir sur cette partie-là et à produire des produits qui sont plus durables et qui puissent être réparables, ils ont récemment mis en place un indice de réparabilité, justement, qui sera visible sur certains types de produits, par exemple, les lave-vaisselles, les  
30 téléphones, et caetera. Donc ça, c'est tout récent, donc on ne connaît pas encore les retombées, mais ça peut être justement un levier au niveau du gouvernement.

35 Et concernant donc le citoyen, aussi, au niveau de la... donc, de la sensibilisation, par exemple, en Suède, il me semble, donc il y a un crédit d'impôt sur la réparation aussi, qui peut être déclaré par donc le citoyen, et il y a une taxe, la taxe sur la réparation aussi est plus faible, en fait, pour essayer aussi d'abaisser les coûts de réparation et inciter donc le citoyen à aller réparer ses produits.

**LE PRÉSIDENT :**

40 Merci, madame.



Madame Sara-Emmanuelle Dubois.

**Mme SARA-EMMANUELLE DUBOIS :**

5           Excellent point de Marion, là, justement, sur l'indice de réparabilité, là, qui est implanté en France. Donc, je pense qu'il faut également s'en inspirer.

10           Je reviens sur l'énoncé en tant que tel, vous écrivez que l'obsolescence programmée est un enjeu important qui doit être considéré par les autorités. C'est, à mon avis, vrai, c'est un des enjeux, il y en a d'autres, et j'imagine qu'on pourra en reparler aujourd'hui. Mais en même temps, c'est que  
15           présentement, il n'y a pas d'autorité en tant que telle qui est capable de faire un peu... de jouer le rôle de contrôle et de police par rapport à ça. Il n'y a pas de mécanisme d'audit neutre qui permet de justement venir évaluer toute la mise en marché des produits et de venir un peu contrôler leur impact. Et Amélie en parlait plus tôt, concernant l'opérationnalisation, bien, je pense que si on avait justement un  
20           organisme neutre qui était capable de venir évaluer les produits et leurs impacts, on aurait peut-être une meilleure performance.

25           Ceci étant, je reviens sur le point de monsieur Renaud, sur la volonté des citoyens de vouloir... ou des consommateurs de vouloir payer un peu plus cher pour les produits. Je pense que le problème n'est pas là, je pense que le problème est plutôt dans le fait que c'est trop facile, et pas encore assez cher de se départir et d'envoyer à l'enfouissement nos matières. Je pense que le noeud du problème, il est là, le coût à l'enfouissement est trop faible, et si on prenait plutôt ces... ce montant-là qu'on paierait pour l'enfouissement, et qu'on le réinjectait dans des efforts justement d'écoconception et de mise en  
30           marché, on aurait une vraie économie circulaire. Merci.

35           **LE PRÉSIDENT :**

          Merci à vous, madame.

30           Monsieur Perreault, pourrions-nous procéder au vote?

**M. JONATHAN PERREAULT :**

35           C'est fait.

**LE PRÉSIDENT :**

          D'accord. Donc, il s'agit d'un seul énoncé :

40           « *L'obsolescence programmée est un enjeu important qui doit être considéré par les autorités.* ».

Donc, quel est le résultat, monsieur Perreault?

**M. JONATHAN PERREAULT :**

5 Oui. Pour les participants, l'énoncé est également dans la conversation. Donc, les participants sont : d'accord... « totalement d'accord » à 85 %; « plus ou moins » -- 87 maintenant, ça change, « plus ou moins d'accord » à 13 %; et donc ça fait 100 %.

**LE PRÉSIDENT :**

10 Très bien. Alors merci, monsieur Perreault.

La commission va arrêter pour une quinzaine de minutes et reprendra avec plusieurs autres énoncés. Merci.

15

---

**10 h 27 - SUSPENSION DE LA SÉANCE**  
**10 h 43 - REPRISE DE LA SÉANCE**

---

20

**LE PRÉSIDENT :**

Donc, mesdames et messieurs, nous allons poursuivre l'atelier.

25

Monsieur Perreault, pourriez-vous afficher l'énoncé 3? En fait, l'énoncé 3 comporte quatre énoncés.

30

---

**ÉNONCÉ 3**

**LE PRÉSIDENT :**

Monsieur Renaud, voulez-vous le présenter?

35

**LE COMMISSAIRE :**

Alors, dans le cadre de l'énoncé 3... en fait, on remarque que l'essentiel des mesures actuelles sont d'ordre volontaire et portent sur le recyclage et la valorisation, et moins directement sur la réduction

40

à la source.

Alors, ce qu'on propose comme énoncé, alors :

5 « Pour agir sur l'offre et la demande de produits et favoriser l'écoconception et la consommation responsable par le public et les ICI, une approche réglementaire doit être privilégiée. »

Alors, on a divisé ça en quatre sous-sections, là, parce que la réglementation, ça peut toucher beaucoup de choses.

10

---

### ÉNONCÉ 3.1

15 **LE COMMISSAIRE :**

Alors, on commence le premier énoncé, on examinerait une réglementation interdisant... :

20 « Une interdiction ou une taxation de produits/emballages à usage unique ou faiblement recyclables... faiblement ou non recyclables. »

Alors, on vous écoute.

25 **LE PRÉSIDENT :**

Merci, monsieur Renaud.

Quelqu'un voudrait amorcer la discussion?

30 Monsieur Gilles Venne?

**M. GILLES VENNE :**

35 Oui, mais c'est un peu ce que je disais tantôt, là, t'sais, ça va prendre, oui, des réglementations, mais ce qu'il va falloir mieux encadrer, c'est qu'est-ce qu'on entend par « usage unique » et « faiblement valorisable » ou « non valorisable », mais il y a des produits à usage unique qui sont bénéfiques pour plein de choses et qui sont 100 % recyclables, est-ce qu'ils vont être bannis aussi, ou pas?

40 Ça fait que, t'sais, il y a plein de produits qu'on pense qui ne sont pas recyclables, qui sont recyclables, et qu'il y a un très bon marché en économie circulaire, mais c'est un produit souvent à

usage unique. Ça fait qu'il va falloir qu'on encadre un peu mieux, pour ne pas tout mettre, tous les produits dans le même paquet, dans le même bateau, parce que ça crée d'autres enjeux importants.

5 T'sais, je vous donne un exemple, je reviens souvent là-dessus, le polystyrène, c'est le produit d'emballage le plus utilisé pour transporter la matière entre pays, en... peu importe où. Pourquoi? Parce que c'est le plus léger et le plus résistant aux chocs. Si on enlève ce produit unique là d'emballage, ça, ça veut dire qu'il va falloir qu'on ait de l'emballage qui est plus pesant, donc un produit... moins de produits dans la même remorque, exemple. Ça fait que si une remorque a droit à 20 tonnes de charge emballée dans du polystyrène, bien s'il atteint son 20 tonnes parce que le polystyrène ne pèse rien, de 10 bannir ce produit-là, genre, ça va occasionner beaucoup plus de transports et moins de matières de produit fini dans le même transport. Donc, on bannit un produit, mais on se crée une dépense de gaz à effet de serre supplémentaire, parce qu'on va se créer plus d'emballage.

15 Ça fait que, t'sais, c'est de bien regarder les enjeux de bannir un produit. C'est un peu ce que je disais tantôt. Ça fait que je ne suis pas contre le bannissement d'un produit, mais pesons tous les enjeux de bannir un produit.

**LE COMMISSAIRE :**

20 Est-ce que je comprends de votre intervention, monsieur Venne, qu'on doit examiner le cycle de vie du produit dans son ensemble avant de considérer une réglementation pour... le bannissant comme tel?

**M. GILLES VENNE :**

25 Bien, de bannir un produit, ça doit être un produit qui est non valorisable, non recyclable, qui est usage unique. Il ne devrait pas avoir juste un critère pour le bannir, c'est de regarder l'ensemble : c'est quoi son utilité, c'est quoi son cycle de vie? S'il n'a pas de cycle de vie puis qu'il a zéro zéro utilité ou commodité après, 100 % d'accord à bannir un produit comme ça, mais il faut regarder l'ensemble des 30 enjeux.

Parce que si on enlève les produits d'emballage qui sont le plus légers, bien, on va avoir un beaucoup plus grand nombre de camions sur la route, de transports pour la même matière transportée, puis s'il n'est pas bien protégé, le produit qui vient, on va avoir encore plus de déchets, parce qu'il va y en avoir plus de brisés dans les transports. Ça fait que, t'sais, on se crée d'autres problèmes.

35 Ça fait que c'est important de bien voir la commodité, l'utilité d'un produit, son cycle de vie, tous les enjeux avant de dire qu'un produit est bannissable.

40 S'il y a zéro zéro valorisation possible, entièrement d'accord, mais c'est quoi qu'il fait, son utilité? S'il a été inventé, il y avait une utilité première, donc analysons-le comme il faut avant de dire que, juste

parce qu'il est usage unique, on le bannit.

5 T'sais, il y a plein de produits qu'on veut bannir, qui est 100 % recyclable, valorisable, puis que ça devient une matière première pour un autre produit qui est sur le marché, ça fait qu'on va venir affecter d'autres produits qui utilisent ce produit-là. Il y a d'autres marchés qui utilisent des produits à usage unique, mais qui fabriquent des choses avec ça.

10 T'sais, souvent on a tendance à dire qu'on regarde seulement que la charte de Recyc-Québec, puis ce qui n'est pas recyclable dans la charte de Recyc-Québec, on va le bannir, mais c'est erroné parce que, que ça soit du PVC, des numéros 7 ou... t'sais, tous les plastiques sont recyclables et valorisables. Maintenant, est-ce qu'il y a un marché, est-ce qu'il y a un débouché, est-ce qu'il y a un potentiel de créer un marché? Une fois qu'on a fait cette analyse-là, prenons une décision éclairée.

15 **LE PRÉSIDENT :**

Merci, monsieur Venne.

Madame Catherine Gauthier.

20 **Mme CATHERINE GAUTHIER :**

25 Oui, merci. Pour moi, l'équation est quand même toute simple. Si on souhaite mettre de l'avant la réduction à la source, bien, beaucoup d'articles qui sont aujourd'hui à usage unique contreviennent à ce fameux principe de réduction à la source, parce que bien souvent, c'est des articles qu'on aurait pu avoir de manière réutilisable. Donc, on peut penser aux ustensiles qui sont souvent à usage unique, la fameuse cuillère, une paille, et caetera. Donc, il y a bien sûr certaines applications médicales qui sont aujourd'hui à usage unique, mais même encore là, si on parle à certains médecins, chirurgiens, on se rend compte que même dans le domaine médical, on a opté pour une tendance vers l'usage unique, étant donné que c'est parfois moins coûteux que le coût réel, justement, associé à l'usage unique, alors que dans bien des cas, on pourrait réutiliser certains instruments médicaux, bien sûr, suivant certains protocoles sanitaires.

30 Donc, pour moi, l'équation est toute simple, donc oui, effectivement, il faudrait venir bannir certains articles à usage unique, ou alors dont le taux de recyclabilité est faible.

35 J'apporterais peut-être un autre élément dans l'équation : ce n'est pas parce qu'on se trouve en présence d'un petit objet à usage unique qui semble banal, qui est recyclable, que celui-ci, dans les faits, va vraiment être recyclé. Donc, il faut également faire peut-être la distinction entre ce qui est véritablement récupéré de ce qui est recyclé, en fin de compte. Donc, pour moi, cet élément-là est quand même une nuance très importante, là, à garder en tête.

40

**LE PRÉSIDENT :**

Merci, madame.

5 Madame Amélie Côté?

**Mme AMÉLIE CÔTÉ :**

10 Oui, peut-être pour renchérir sur ce que madame Gauthier disait, au Québec, les données qu'on a, ce sont sur les taux de récupération des matières recyclables, et non sur les taux de recyclage, donc ce n'est pas parce que des matières, par exemple, transigent par des centres de tri qu'elles vont être réellement recyclées par la suite. Donc évidemment, il y a tout un travail d'optimisation des centres de tri qui permet d'avoir des matières potentiellement plus intéressantes à la sortie, mais la priorité devrait tout de même être la réduction à la source et le réemploi, donc les deux premiers R de la hiérarchie des 15 3RV.

20 Et en ce sens-là, je trouve intéressante la question, quand on parle d'articles à usage unique en général, donc c'est important aussi qu'il n'y ait pas, par exemple, un transfert de l'usage unique en plastique à l'usage unique en papier, en carton, compostable ou autre. Donc, l'objectif, c'est vraiment de réduire à la source, sans... en évitant qu'il y ait, finalement, une autre alternative qui est également à usage unique et qui a d'autres enjeux tout au long de la chaîne des matières recyclables ou compostables. Donc, à ce niveau-là, c'est tout à fait pertinent.

25 Et pour s'assurer que ça, ça fonctionne, il faut également réfléchir à des solutions en amont. Donc, si, par exemple, il y a une volonté de réduire certains articles à usage unique dans le secteur alimentaire, bien, nécessairement, les commerces en alimentation ont besoin aussi de support, de formation, d'alternatives aussi, donc il faut vraiment être outillé pour ces changements-là qui sont à venir.

30 Donc... Et quand on parle d'usage unique, c'est aussi vraiment des articles qui ont une très très courte durée de vie, et dont le potentiel, finalement, de recyclage est souvent limité. Puis je le rappelle encore une fois, dans l'économie circulaire, la hiérarchie s'applique de la même manière, donc le recyclage en tant que tel n'est pas la solution qu'on veut mettre de l'avant en premier.

35 **LE PRÉSIDENT :**

J'aurais presque envie de vous poser une question : alors que le concept existe depuis de très nombreuses années, est-ce que vous êtes surprise que nous parlions encore de ces aspects-là aujourd'hui?

40

**Mme AMÉLIE CÔTÉ :**

De la réduction à la source, ou?

5 **LE PRÉSIDENT :**

Absolument, absolument.

10 **Mme AMÉLIE CÔTÉ :**

10

Non, ce n'est pas nécessairement surprenant. C'est beaucoup de travail de sensibilisation, notamment, à faire. Donc, il y a une participante ici -- deux participantes qui sont dans des écoquartiers, qui sont des organismes qui font de la sensibilisation sur le terrain. Donc, un des gros enjeux, en fait, au niveau de la réduction à la source, on en a parlé, c'était la question de l'éducation, de l'information sur ces enjeux-là, et souvent, c'est un des parents pauvres aussi des investissements qui sont faits à ce niveau, donc l'aspect financer la sensibilisation, puis aussi proposer des alternatives au niveau de la réduction à la source puis présenter les bénéfices de ça, c'est un travail qui est vraiment de longue haleine. Évidemment, on répète souvent les mêmes arguments, donc ça peut être quand même lassant dans certains cas, mais on voit que ça chemine, aussi.

15

20

Donc, je mentionnais un petit plus tôt dans la journée, beaucoup d'initiatives citoyennes ont émergé, donc il y a un intérêt à ce niveau-là, donc je ne dirais pas que ça n'a pas évolué, mais il manque peut-être un peu de moyens pour une mise à l'échelle de ces... des différentes initiatives, puis également... bien, c'est ça, du travail de sensibilisation, d'éducation plus en amont.

25

25

**LE PRÉSIDENT :**

Merci, madame.

30

Alors, monsieur Perreault, nous allons procéder au vote pour le premier énoncé de... du thème 3, là, donc qui se lit comme suit :

*« Pour agir sur l'offre et la demande de produits et favoriser l'écoconception et la consommation responsable par le public et les ICI, une approche réglementaire doit être privilégiée. ».*

35

Et le premier énoncé :

*« Interdiction ou taxation de produits/emballages à usage unique ainsi que faiblement ou non recyclables. »*

40

Soyez convaincus aussi que toutes les nuances que vous avez apportées dans vos interventions sont enregistrées, sont sténotypées, et donc que la commission, bien sûr, va pouvoir en reprendre connaissance.

5 Alors, c'est la fin du vote, monsieur Perreault, quel serait le résultat?

**M. JONATHAN PERREAULT :**

10 « Totalemment d'accord » à 74, et « plus ou moins » à 26.

**LE PRÉSIDENT :**

Parfait, merci.

15

---

### ÉNONCÉ 3.2

**LE PRÉSIDENT :**

20

Donc, nous reprenons finalement la même... le même contexte et nous mettons une deuxième... un deuxième énoncé. S'il vous plaît, monsieur Perreault. Voilà.

Alors, toujours :

25

*« Pour agir sur l'offre et la demande de produits et favoriser l'écoconception et la consommation responsable par le public et les ICI, une approche réglementaire doit être privilégiée pour l'intégration d'un pourcentage de matières recyclées dans la composition des produits et de leurs emballages. »*

30

Je sais qu'il y a une ou deux personnes qui ont frôlé cet aspect-là tout à l'heure dans le cadre des autres énoncés. Donc, est-ce qu'il y a des personnes qui souhaitent intervenir là-dessus, « *l'intégration d'un pourcentage de matières recyclées dans la composition des produits et de leurs emballages* »?

Madame Côté?

35

**Mme AMÉLIE CÔTÉ :**

40 Oui. Plusieurs entreprises considèrent que ça peut être un gros frein, justement, les enjeux au niveau des processus d'appels d'offres. Je pense à, notamment, une entreprise, Soleno Recyclage, qui, eux, récupèrent du plastique numéro 2 issu de la collecte sélective et qui font des tuyaux de drainage, et



dans certaines municipalités, ils n'ont pas accès, ils ne peuvent pas soumissionner, alors qu'ils font des produits qui sont tout à fait durables, parce que les critères d'appels d'offres n'ont pas suffisamment évolué.

5            Puis quand on parle aussi d'intégrer les externalités au niveau des coûts, nécessairement ça peut être intéressant de réfléchir à un modèle alternatif à seulement le plus bas soumissionnaire. Donc, si on pense, par exemple, au fait d'intégrer des matières recyclables dans un processus de fabrication, ça implique parfois des étapes supplémentaires, il y a peut-être des coûts aussi qui sont associés à ça, et j'imagine que dans certains cas, ce n'est pas nécessairement compétitif avec, par exemple, des... de la production qui est issue uniquement de matières vierges. Donc, ça aussi, ça serait à réfléchir au niveau de la réglementation, mais c'est un enjeu qui est vraiment soulevé, qui a été soulevé à plusieurs reprises, là, par l'industrie, donc effectivement, ça pourrait être pertinent.

15            **LE PRÉSIDENT :**

Merci madame.

Monsieur Gilles Venne.

20            **M. GILLES VENNE :**

25            Oui. Pour renchérir sur ce que madame Côté vient de dire, effectivement, c'est un enjeu très très très important. De mettre un... comme je disais tantôt, là, de mettre un pourcentage minimum va créer une économie circulaire et une économie de masse. On va pouvoir écouler énormément de matière première, parce qu'il va y avoir une réglementation. Puis effectivement, ça a un impact sur les appels d'offres, ce n'est pas nécessairement le plus bas soumissionnaire qui va pouvoir le faire.

30            T'sais, si je reviens aussi dans le... t'sais, c'est un concept, là, la valorisation des matières et la gestion des matières résiduelles, tout se touche à tous les niveaux. Si je reprends encore l'histoire du polystyrène, t'sais, on peut prendre du polystyrène, qui est souvent un emballage unique, refaire des produits de commodité, ou aussi, par des technologies qui existent présentement, refaire de la matière vierge qui va retourner sur nos tablettes en produit, et c'est un cycle de vie à l'infini. Donc, il y a... c'est possible de faire une vraie économie circulaire avec les matières premières, qu'elles soient à l'usage unique ou pas.

35            Et le fait de mettre aussi un pourcentage dans les produits va venir aider les centres de tri au Québec, qui ont une problématique souvent à écouler de la matière, pour toutes sortes de raisons. Et le fait d'avoir une réglementation sur un minimum va venir aussi caractériser les besoins de ces entreprises-là. On va avoir des chartes de produits qu'elles ont besoin et on va savoir comment traiter la matière en fonction d'un marché, et non en fonction de mettre une matière pêle-mêle puis de chercher

un marché.

5 Je ne sais pas si je me fais bien comprendre, mais quand un client a besoin spécifique d'un produit, c'est facile de l'isoler puis de lui donner ce produit-là, mais quand on réunit tous les produits plastiques ensemble, exemple, le numéro 2 tout ensemble, bien, ils n'ont pas tous la même composition, ils n'ont pas tous le même cahier de charge, ils n'ont pas tous la même couleur, et ils ne répondent pas nécessairement à une demande. Donc, c'est l'offre et la demande qui est affectée.

10 Dans notre cas, on a les caractérisations d'un produit... d'un client qui veut tel type de polystyrène, sans *retardeur* de flammes, telle couleur, bien, notre technologie nous permet de lui donner exactement ce qu'il a besoin, de cette façon-là, on n'est jamais pris à écouler la matière et on répond à un besoin. Donc, ça viendrait un peu repartir toute la gestion des matières résiduelles, d'avoir une réglementation sur un pourcentage minimum.

15 **LE PRÉSIDENT :**

Merci, monsieur.

20 Monsieur Renaud.

**LE COMMISSAIRE :**

25 Monsieur Venne, vous avez abordé un aspect, là, de ça, là, qui est l'offre et la demande. Alors, évidemment, s'il y a une réglementation, c'est... on impose ni plus ni moins le... un contenu recyclé aux entreprises dans leurs produits. Est-ce que les... ces produits-là, qui vont... ces produits recyclés là sont disponibles ou vont être disponibles, ou est-ce qu'on devrait attendre avant de mettre une réglementation, attendre de s'assurer qu'il y ait suffisamment de produits recyclés pour répondre à la demande que la réglementation pourrait susciter? De quel côté il faut prendre ça, là? On prend... c'est l'offre avant la demande ou la demande avant l'offre?

30 **M. GILLES VENNE :**

35 Bien, c'est... je reviens souvent à ça, c'est un peu comme l'oeuf ou la poule. Moi, j'ai tendance à dire que si on veut créer quelque chose, on veut changer les choses, bien il ne faut pas attendre que ça se produise tout seul, donc il faut commencer à mettre un minimum. Maintenant, la façon que le règlement serait rédigé, bien on a libre choix de le faire, il n'existe pas. Est-ce qu'on exige un minimum de 3 %, est-ce qu'on exige 1 % et on s'adapte dans le temps?

40 De la matière, il y en a, là, t'sais, c'est... juste dans Montréal, on enterre pour 1 300 000 tonnes par année de matière première, dans le fond. Il n'y a pas personne qui fabrique des déchets, c'est juste

des matières premières qu'on gère mal ou qu'on ne gère pas du tout. Donc, la matière, selon moi, elle est là. Et maintenant, c'est parce qu'il n'y a pas de demande pour cette matière-là, il n'y a pas de marché pour cette matière-là, c'est pour ça qu'elle finit en déchet. Ça fait qu'il faut commencer à quelque part.

5

T'sais, si je reviens, le PVC, là, qui n'était pas recyclable depuis belle lurette, bien présentement, il y a des compagnies à Laval qui manquent de PVC puis ils vont le chercher aux États-Unis, parce que le Québec n'est pas capable de leur donner. Pourquoi? Parce qu'on le met encore dans le *container*, parce qu'on dit que ce n'est pas recyclable, mais on ne connaît pas les plastiques, on ne connaît pas les matières présentement. Les gens qui savent exactement ce qu'ils ont besoin, ils ne manquent pas de matière. Les gens qui sont vagues dans ce qu'ils ont de besoin comme matière, bien moi, si on me demande un numéro 2, là, un numéro 2, il y en a peut-être 100 sortes différentes, mais si on me demande une caractérisation spécifique d'un produit, bien on est capable de programmer nos machines pour cibler ce produit-là puis lui donner. C'est comme ça qu'on fonctionne dans le polystyrène.

10

15

Ça fait que c'est l'oeuf ou la poule, puis moi, je crois que si on attend que ça se produise, on va se dire les mêmes choses dans 25 ans.

**LE COMMISSAIRE :**

20

Je vous remercie, monsieur Venne.

Je voudrais revenir à un point qui a été soulevé par madame Côté, pour les prochains intervenants peut-être, là. Madame Côté nous a dit que le fait d'utiliser de la matière recyclée, on... ajoute des étapes dans la fabrication d'un produit, ou peut ajouter des étapes dans la fabrication d'un produit, et donc faire augmenter le coût. J'aimerais ça voir quel serait le... est-ce que ça aurait un impact sur les populations plus vulnérables, si on fait augmenter le coût des produits? Comment est-ce que... comment ça va affecter les...

25

30

**M. GILLES VENNE :**

Ce n'est pas toujours vrai.

**LE COMMISSAIRE :**

35

... les populations plus vulnérables?

**M. GILLES VENNE :**

40

Ce n'est pas toujours vrai que le prix est augmenté ou que les étapes sont augmentées. Oui, il y a

5 un changement de recette, il y a un changement de procédure, souvent. Mais je vous donne un exemple, là : dans la fabrication de notre polystyrène qu'on fait en additif à béton, ça augmente... non seulement ça n'augmente pas le prix du produit qui est fabriqué avec ça, mais il y a même une réduction, on est à peu près à 75, 80 % du vierge, en coût de vente, mais ça a amené une valeur ajoutée qui était beaucoup plus dans le béton. Le cycle de gel, il est multiplié par 250, la résistance au froid, au dégel. Donc, on peut produire des produits avec des valeurs ajoutées par des produits plastiques qu'on fait des ajouts.

10 Ce qui est important, c'est que, t'sais, on a le Centre de transfert de technologie, on a plein d'organismes qui sont capables de faire des analyses puis des recherches. C'est de bien faire les choses étape par étape, et non de tout mettre tout ensemble. Ça fait que ce n'est pas toujours vrai que ça augmente le coût, sinon on prendrait bien plus d'arbres que prendre du carton ou du papier recyclé, là. T'sais, on revient à la base de là.

15 **LE COMMISSAIRE :**

Je vous remercie.

20 **LE PRÉSIDENT :**

Merci, monsieur.

Madame Sara-Emmanuelle Dubois.

25 **Mme SARA-EMMANUELLE DUBOIS :**

30 Oui, merci. Alors, je pense que, oui, de favoriser l'intégration d'un pourcentage de matières recyclées va faire en sorte qu'on va tirer la demande vers le haut, va également faire en sorte qu'on va favoriser une économie locale, qu'on va favoriser l'innovation et le développement de nouveaux débouchés, mais il y a des conditions pour ça. Parmi ces conditions-là, je dirais qu'il y ait une obligation qu'on s'approvisionne de manière prioritaire avec les matières locales, c'est-à-dire qu'on ne permette pas, par exemple, d'aller en chercher, si on l'a disponible localement, qu'on ne permette pas d'aller le chercher, par exemple, en Asie ou dans d'autres pays pour l'intégrer dans les produits du Québec, qui sont développés puis fabriqués au Québec.

35 Et en même temps, il faut aussi prendre en compte la compétition qui vient des marchés extérieurs, donc de l'export. Présentement, on est dans une vague de la sorte, c'est-à-dire que si je prends... surtout pour certains plastiques, il y a des plastiques qui se vendent localement peut-être 150, 200 \$, mais qui se vendent sur les marchés extérieurs à 750 \$; et inversement, on en a d'autres qui... et pareillement, pardon, il y en a d'autres qui se vendent à des prix encore plus importants. Donc, je pense

40

qu'il faut resserrer, si on veut, les marchés pour qu'on puisse profiter de la matière locale.

5 Et j'ajouterais à ça, en même temps, qu'on doit aussi travailler avec les équipes de développement de produits pour qu'on soit en mesure d'accepter ou, en tout cas, d'être capable de mettre en marché des produits qui ont peut-être un peu moins d'esthétisme. Je vous donne un exemple. Si on permettait, par exemple, les papiers hygiéniques de type plus ivoire, et non pas le blanc très sanitaire et très hygiénique qu'on connaît, bien on serait capable probablement de prendre encore plus de fibres du Québec, et même chose pour les emballages qui sont de type non alimentaire, si on permettait que dans certains plastiques il y ait des défauts, qu'on puisse voir non pas un plastique parfait et parfaitement transparent, mais qu'on puisse voir certains défauts, bien peut-être qu'on serait capable à nouveau d'avoir... de favoriser l'approvisionnement local, et donc le contenu recyclé. Merci.

**LE PRÉSIDENT :**

15 Monsieur Renaud.

**LE COMMISSAIRE :**

20 Juste un point. Je voulais savoir, est-ce que c'est possible -- ça me paraît complexe, ça... -- est-ce que c'est possible de faire ça par une réglementation? La réglementation, c'est comme la bombe atomique, là, du... bien, on passe par la sensibilisation, l'incitation, puis là, la réglementation. Alors, dans un contexte complexe, là, comme celui que vous décrivez, là, où il y a plusieurs enjeux : l'alimentaire, il y a la disponibilité des produits, les écarts de prix sur le marché, et... est-ce que c'est possible de faire ça de... par une simple réglementation?

**Mme SARA-EMMANUELLE DUBOIS :**

30 Non, ce n'est pas facile. On a vu des exemples, par exemple l'Ontario, également dans un processus de modernisation de sa... l'industrie de sa collecte sélective, on le voit que ce n'est pas évident. L'avenir nous le dira, si c'est possible, mais on a plusieurs juridictions ailleurs, à l'international, qui l'évaluent présentement et qui tentent de le faire.

**LE COMMISSAIRE :**

35 Je vous remercie.

**LE PRÉSIDENT :**

40 Merci, madame.

Donc, monsieur Benoit Poulin.

**M. BENOIT POULIN :**

5 Oui, bonjour. J'aimerais continuer à peut-être rajouter certains éclairages, puis je vais commencer avec ce que monsieur Venne disait. Effectivement, ce n'est pas nécessairement plus cher d'insérer de la matière recyclée. Dans la vie, on ne sait pas ce qu'on ne sait pas, hein, et puis des fois, on ne sait pas parce qu'on n'a pas d'incitatif à savoir, et puis quand, des fois, on fait l'analyse de cycle de vie d'un produit au complet, bien oui, peut-être que la matière recyclée va nous coûter plus cher, mais souvent 10 quand on fait une analyse de cycle de vie, on se rend compte qu'il y a des opportunités économiques qui fait même que notre produit vient moins cher parce qu'on fait une initiative ou une analyse d'un point de vue environnemental, mais qui donne beaucoup d'avantages du côté économique.

15 J'aimerais aussi rajouter le point de vue qu'on pense beaucoup à la consommation, aux produits de consommation typiques, il ne faudrait pas oublier non plus tout ce qui est transaction entre les entreprises manufacturières, par exemple, dans le B2B, donc *business to business*, où, là aussi, dans les cahiers des charges, c'est plutôt rare qu'on voie, par exemple, une entreprise qui veut acheter un équipement, ou de rajouter dans son cahier des charges une notion de matière recyclée. On va faire attention à consommation d'énergie, consommation d'eau, oui, ça va bien, mais est-ce qu'on met dans 20 nos cahiers des charges une notion que les équipements qu'on va acheter doivent être composés d'une certaine portion de matières recyclées? On n'est pas encore rendu là. Donc, dans notre réflexion, il faut penser aussi au... tout ce qui est *business to business*.

25 Je rejoins aussi madame Dubois sur : prendre en considération les marchés étrangers, les produits finis qu'on intègre ici, pas juste mettre la pression sur nos entreprises québécoises, mais sur tout ce qui rentre aussi en produits de consommation.

30 Et puis on parlait de contraintes, de taxation, il faudrait peut-être voir aussi à bonifier certains programmes peut-être, ou d'incitatif. Il y a des Fonds Ecoleader, par exemple, qui existent pour aider les entreprises à intégrer une démarche d'écoconception, intégrer des énergies vertes, mais il y a plusieurs subventions qui sont données par le ministère de l'Économie et de l'Innovation, Investissement Québec pour aider des entreprises à innover, alors pourquoi ne pas bonifier ce genre d'investissements là dans des entreprises ou des projets qui ont un caractère justement d'écoconception, donc pas juste : parce que vous voulez, on a une subvention pour ça, mais de : quand vous embarquez avec Investissement 35 Québec, par exemple, sur un projet d'innovation, et que vous intégrez davantage cette réflexion-là écologique, qui paraît à la base un effort supplémentaire dans les coûts, dans le développement de produit, bien, on va vous donner un coup de pouce complémentaire pour vous aider à y embarquer, là.

40 On fait beaucoup d'investissements pour aider les entreprises en innovation, pourquoi ne pas la bonifier pour aider les entreprises à intégrer, et justement, à savoir ce qu'on ne sait pas, de faire la

recherche de plus, là, pour intégrer ces matières-là, par exemple.

**LE PRÉSIDENT :**

5 Qu'est-ce qui arriverait dans une perspective de loi de libre marché où les produits recyclés à l'extérieur du pays soient beaucoup moins chers, beaucoup plus abordables que les produits recyclés au Québec?

**M. BENOIT POULIN :**

10 Qu'est-ce que vous voulez dire? Par exemple, point de vue juste nos produits qu'on a ici, là?

**LE PRÉSIDENT :**

15 Bon, si on décidait de réglementer ou, peu importe, si on décidait d'intégrer des produits recyclés à l'intérieur même de certaines nouvelles matières, à l'intérieur d'une canette, mais que ces produits recyclés coûtent beaucoup moins cher à importer d'autres pays que celles recyclées ici même au Québec?

**M. BENOIT POULIN :**

20 Ah, bien c'est toujours la question de, comme vous dites, du libre marché, mais je pense que dans certains cas, en Europe -- puis on ne parle pas de matières recyclées ici, mais d'avoir des normes comme le RoHS, par exemple, ou REACH, où on... justement, on valide, où on s'assure que les produits qui sont fabriqués ou qui rentrent ont quand même une composition minimum pour le marché ici.

25 C'est vrai que pour le consommateur moyen, c'est toujours plus intéressant peut-être d'aller vers le prix le plus bas pour sa consommation, mais je reviens à ce qu'on a dit déjà précédemment : si on n'a pas d'autres options, pas d'autres solutions, si on considère que la consommation, on parlait de coûts d'enfouissement aussi, qui est beaucoup plus abordable que tout le reste, je pense que c'est un cercle vicieux, là. Effectivement, c'est peut-être attrayant de prendre un produit de l'extérieur ou de l'étranger, qui est beaucoup moins cher, mais en même temps, c'est nous qui allons gérer tous les problèmes d'enfouissement ou de recyclage qui viennent avec, alors je pense qu'il y a intérêt à quand même avoir un minimum de certifications ou de normes pour les produits qui vont rentrer ici, au Québec et au Canada, là.

**LE PRÉSIDENT :**

40 Monsieur Poulin, merci.

**M. BENOIT POULIN :**

Merci.

5 **LE PRÉSIDENT :**

Monsieur Perreault, nous allons donc procéder au vote pour le deuxième énoncé. Donc, pourriez-vous avoir l'amabilité de le lire?

10 **M. JONATHAN PERREAULT :**

Oui.

15 *« Pour agir sur l'offre et la demande de produits et favoriser l'écoconception et la consommation responsable par le public et les ICI, une approche réglementaire doit être privilégiée. ».*

Donc, pour ce point-ci :

20 *« Affichage/étiquetage clair et harmonisé, recyclabilité, biodégradabilité, caractère compostable, et caetera, des produits et emballages. »*

**LE PRÉSIDENT :**

Monsieur Perreault...

25

**M. JONATHAN PERREAULT :**

Oh!

30 **LE PRÉSIDENT :**

... vous êtes au 2.3, là, ça serait le 2 point... en fait, le 3.2.

**M. JONATHAN PERREAULT :**

35

Oui, je viens de voir, je ne comprends pas pourquoi, désolé. Attendez.

Bon, voilà, 3.2. Alors :

40

*« Pour agir sur l'offre et la demande... »* -- Est-ce que tout le monde, ça s'affiche le bon, par



contre? Parce que l'autre est aussi indiqué actif. Bon, on va y aller.

Alors :

5 « Pour agir sur l'offre et la demande de produits et favoriser l'écoconception et la consommation responsable par le public et les ICI, une approche réglementaire doit être privilégiée. ».

Pour 3.2 :

10 « Intégration d'un pourcentage de matières recyclées dans la composition des produits et leurs emballages. »

**LE PRÉSIDENT :**

15 D'accord. Alors, si les participants veulent se positionner, on va leur accorder quelques secondes.

D'accord. Alors, c'est terminé. Quel serait le... les résultats, s'il vous plaît?

**M. JONATHAN PERREAULT :**

20

Alors : 88 % « totalement d'accord »; et 12 % « plus ou moins d'accord ».

**LE PRÉSIDENT :**

25 D'accord. Alors, nous allons procéder à la troisième partie de cet énoncé, monsieur Perreault.

**M. JONATHAN PERREAULT :**

30

Oui, un petit instant. Voilà.

---

### ÉNONCÉ 3.3

35 **LE PRÉSIDENT :**

Alors :

40 « Pour agir sur l'offre et la demande de produits et favoriser -- toujours -- l'écoconception et la consommation responsable par le public et les ICI, une approche réglementaire doit être privilégiée. ».

Et l'énoncé 3 de cette section :

« *L'affichage, l'étiquetage clair et harmonisé* », on parle de : « *Recyclabilité, biodégradabilité, caractère compostable, et caetera, des produits et emballages.* »

5

Donc, affichage/étiquetage qui doit être clair et harmonisé des produits et de leurs emballages. Quelqu'un voudrait prendre la parole?

Donc, madame Catherine Gauthier.

10

**Mme CATHERINE GAUTHIER :**

Oui. Bien, c'est plutôt simple, là, au niveau de l'affichage, je pense qu'une des premières étapes pour que les citoyens et les citoyennes, puis même certaines entreprises puissent faire des choix éclairés, c'est d'abord d'avoir accès une information qui est claire, qui est fiable. Puis au cours des dernières années, on a vu une multiplication vraiment de tout ce qui était des écolabels, donc des étiquetages prétendument verts, sans qu'il n'y ait le moindre contrôle. Donc, c'est très facile pour le citoyen ou la citoyenne d'avoir beaucoup de mal à se retrouver à travers toutes ces appellations, sans pouvoir se fier aux informations qu'on trouve sur les produits.

15

20

Donc, d'avoir effectivement un meilleur contrôle, ça protège davantage, là, les consommateurs, les consommatrices, puis ça permet également à toute personne qui n'a peut-être pas un doctorat en analyse du cycle de vie de faire des choix un peu plus rapidement et efficacement quand on fait ses courses, là, par exemple.

25

**LE PRÉSIDENT :**

Madame Amélie Côté.

30

**Mme AMÉLIE CÔTÉ :**

Oui, donc je pense effectivement, l'affichage, c'est tout à fait pertinent. J'aimerais amener des nuances par rapport à l'énoncé, quand on parle de matières recyclables, compostables ou biodégradables. D'abord, biodégradable n'implique pas nécessairement que ça va être compostable ou biométhanisable, donc en soi, il y a quand même un certain *greenwashing* qui est fait autour de ces notions. Donc, je pense que la finalité, c'est aussi de voir si ces matières-là sont effectivement recyclées et compostées.

35

Puis ça amène aussi une petite problématique au niveau des emballages compostables, qui se sont beaucoup multipliés au courant des derniers mois, de la dernière année particulièrement, avec les

40

5 repas pour emporter, où ce ne sont pas toutes les installations des municipalités qui sont capables de traiter ces matériaux-là, ces emballages. Donc, il faut s'assurer aussi qu'il y a la capacité de traitement, parce que comme madame Gauthier le mentionnait, ce n'est pas tout le monde qui a nécessairement une connaissance approfondie de chacune de... au niveau... en termes d'analyse de cycle de vie pour les matières, donc ça peut être très très confondant pour les consommateurs et consommatrices. Puis la notion aussi que ce ne soit pas de l'autoévaluation faite par les entreprises, donc vraiment qu'il y ait une tierce partie neutre qui soit en mesure d'évaluer ça.

10 Et j'amènerais aussi la réflexion au niveau de, non seulement que les emballages soient, par exemple, recyclés ou compostés ou biométhanisés, mais aussi qu'il y ait une uniformisation au niveau des emballages et des contenants qui sont mis en marché, donc ce qui permettrait vraiment de tendre vers le deuxième R, qui est le réemploi, donc de penser à la mise en marché pour favoriser la réutilisation des contenants et des emballages.

15 Donc, des exemples qu'on prend souvent, c'est... par exemple, c'est la bouteille de bière brune qui est réutilisée, qui a un format standard, donc qui est réutilisée, qui est nettoyée plusieurs fois, et dont l'empreinte environnementale est vraiment moindre que tout le processus de recyclage que nécessite un emballage à usage unique. Donc, il y a une opportunité là qui est intéressante aussi. Puis ça, ça pourrait également faire partie de l'affichage, donc de rendre -- un peu comme madame Dubois le mentionnait -- les produits peut-être moins esthétiques, mais qui sont plus pratiques pour, d'une part, le système de réemploi, et pour également un système de recyclage.

20 Et au niveau de l'écoconception, bien ça amène aussi à la réflexion sur l'affichage de la durée de vie des objets. Donc là, je parlais d'emballages, mais pour les objets qu'on achète, il y a un lien à faire aussi avec les questions d'obsolescence, donc de savoir combien de temps vont durer un objet en moyenne, et leur potentiel de réparation et de réemploi.

**LE PRÉSIDENT :**

30 Merci, madame.

Alors, monsieur Marc J. Olivier.

**M. MARC OLIVIER :**

35 Bonjour à tous. Dans l'énoncé 3.3, la première partie de l'énoncé, c'est la vertu : « Affichage/ étiquetage clair et harmonisé ». Je pense que nous sommes tous d'accord à 100 % sur quelque chose comme ça. C'est votre parenthèse qui est douteuse un peu, là. Moi, si je veux avoir un matériel que je puis utiliser en réemploi, je ne voudrais surtout pas qu'il soit biodégradable, je voudrais avoir quelque chose qui soit permanent, quelque chose qui soit durable. Alors, où est-ce qu'on s'en va?

Et là, vous avez un « et caetera » que vous avez malencontreusement mis dans la parenthèse. Qu'est-ce que ça peut cacher? Vous savez qu'on dit souvent dans nos textes universitaires : ne jamais utiliser l'et caetera, parce que les personnes qui vont le lire en savent encore moins sur l'intention de l'auteur qui a écrit ça. Donc, évitons les « et caetera », s'il vous plaît, quand c'est possible.

5

Alors, qu'est-ce qui serait présentement aller plus loin que les approches d'autrefois? Ce... le contenu de cette parenthèse-là, je le connais depuis 20 ans, mais aujourd'hui, là, ça ferait quoi? Bien, on voudrait qu'on ait une démonstration qu'il y a eu une certification, un organisme qui est reconnu puisse nous le dire, et non pas que l'industriel affiche un mot comme ça, sans qu'on n'ait une quelconque compréhension de justesse scientifique, et on voudrait surtout surtout commencer à avoir des informations sur le caractère économie circulaire, sur le caractère circuit court, local.

10

Il y a quelque chose, là, qui ne va pas dans la parenthèse même. Mais c'est sûr que sur l'énoncé global, j'espère bien que nous sommes tous d'accord, sur l'énoncé global, mais il faudrait qu'on discute du contenu de la parenthèse, parce qu'il y a des choses qui ne vont pas dans la parenthèse, qui ne sont plus suffisamment d'actualité, qui ne sont pas exprimées d'une façon suffisamment juste.

15

**LE PRÉSIDENT :**

Monsieur Renaud.

20

**LE COMMISSAIRE :**

Monsieur Olivier, j'aimerais ça... parce que là, ce que vous nous dites, finalement, c'est qu'il ne pourra pas y avoir... on ne pourrait pas mettre, genre, une réglementation parapluie, là, il faudrait qu'il y ait des nuances dans ça, entre autres des... une réglementation pour les biens de consommation, une réglementation pour les biens durables, une réglementation pour afficher le... la durée de vie, le cycle de vie, le... ou comment ce produit-là peut être intégré dans l'économie circulaire. La question, c'est : finalement, est-ce que c'est possible de tout faire ça dans une réglementation, ou si... puis, en plus, ça prend des organismes de certification, des organismes de... Alors, est-ce que tout ça est possible à court terme? Parce que quand on parle de réglementation, ça semble toujours être la solution simple, hein, c'est... on fait un règlement, on règle le problème. Est-ce que, dans ce contexte-là, dans le contexte de cette complexité-là, c'est possible de faire ça?

25

30

**M. MARC OLIVIER :**

Bien, je pense que c'est particulièrement simple à mettre en place, si on n'a pas l'impression que tout ce qui doit être dans la parenthèse s'applique à tous les produits et à tous les étiquetages, en tout temps. Lorsqu'un industriel veut mettre l'accent sur la recyclabilité d'un matériau, il peut très bien, à ce moment-là, l'indiquer, il peut y avoir, donc, des organismes qui sont par secteur, par spécialité, qui vont

40

5 faire de la certification. Si l'industriel veut insister sur le caractère : oui, ça participe à une économie circulaire au Québec, oui, c'est des circuits courts, c'est des matériaux qui sont locaux, c'est l'industriel qui va l'afficher sur l'étiquetage. Donc, on peut très bien effectivement le certifier. Mais on ne peut pas présumer que moi, je veux acheter quelque chose de biodégradable, si je veux avoir quelque chose qui est durable.

10 La meilleure, mais vraiment, là... t'sais, ce n'est pas le cheval qui est la meilleure conquête de l'homme, c'est le plastique -- et je suis sûr avec... que monsieur Zayed, vous êtes d'accord avec moi -- le plastique est la plus noble conquête de l'homme, à la condition qu'on soit capable de l'utiliser dans un contexte de durabilité, d'allonger son cycle de vie, de s'en servir longtemps. On ne peut pas bannir les plastiques, il faut s'en servir dans l'idée de la durabilité, et là, on a quelque chose de correct.

15 Donc, l'industriel, lui, quand il cherche un argument de vente, c'est lui qui nous fait des étiquetages. Quand je passe devant une rangée de bouteilles de savon pour me laver les mains, je vois qu'il y a des industriels qui me disent « biodégradable »! Bien oui, mais « biodégradable, biodégradable », j'espère bien qu'un jour, ça va être biodégradable, mais moi, je cherche un produit pour tuer les micro-organismes, je veux me désinfecter les mains, je ne veux pas avoir un produit biodégradable, je veux avoir un produit qui tue les micro-organismes, je ne veux pas que les micro-organismes mangent mon savon. Ça dépend donc de l'usage que je veux faire. Ce n'est pas  
20 simplement la même chose pour me dégraisser les mains, ou bien non pour tuer les micro-organismes parce que je manipule de la nourriture. Donc, il y aura toutes sortes d'affichages.

**LE PRÉSIDENT :**

25 Remarquez que l'un n'empêche pas l'autre.

**M. MARC OLIVIER :**

30 Exactement.

**LE PRÉSIDENT :**

35 C'est un peu comme les pesticides, au fond, là. Les pesticides... enfin, il y a un engouement pour des pesticides à grande efficacité, mais très rapidement biodégradables.

**M. MARC OLIVIER :**

40 Exactement, et c'est pour ça que c'est la vertu.

**LE PRÉSIDENT :**

On ne se lancera pas dans un débat de cette nature-là. Merci pour votre -- pour vos commentaires.

5

J'appelle les deux derniers intervenants sur ce point, donc monsieur Sylvain Perron.

**M. SYLVAIN PERRON :**

10

Oui, bon, juste pour vous dire, au niveau de la construction, il existe ce qu'on appelle une déclaration environnementale de produit, ce qui représente un peu l'étiquetage, là, au niveau de la construction. C'est selon une analyse de cycle de vie, là, du protocole ISO 14025, selon mes souvenirs.

15

Puis je vous donne un exemple, là, dans la certification LEED, par exemple, si vous voulez avoir vos points matériaux, vous devez avoir, là, dans votre projet de construction environ 20 produits qui ont une DEP -- une déclaration environnementale de produit -- et, enfin, c'est une super manière, en fait, d'avoir un... déjà un début en termes de matériaux de construction, pour savoir combien d'eau a été consommée, combien de... ma peinture, combien d'eau, combien d'énergie et tout ça, donc... combien de GES -- c'est super intéressant. Et j'invite, là... en fait, dans le domaine de la construction, la DEP, là, c'est vraiment ça qui trône en termes d'analyse de cycle de vie, en haut, là, des produits qu'on utilise en construction. Voilà.

20

**LE PRÉSIDENT :**

25

Allez-y, monsieur Renaud.

**LE COMMISSAIRE :**

30

Oui, juste un petit point pour clarifier, monsieur Perron. Le... ce que je comprends, c'est que dans la construction, ce n'est pas tant de... un étiquetage par produit, mais si on avait, par exemple, une... -- je dis n'importe quoi, là, je... -- une réglementation qui exige que les nouveaux bâtiments rencontrent les certifications... obtiennent une certification LEED, automatiquement on tire le marché pour des produits qui ont une empreinte environnementale moins grande. Autrement dit, ce que je comprends de votre intervention, c'est ne pas réglementer produit par produit, mais on y va, on réglemente pour l'industrie. Est-ce que je me trompe, ou?

35

**M. SYLVAIN PERRON :**

40

L'essentiel qu'il faut comprendre, c'est que plus on a d'informations sur un produit, plus on est en mesure de faire le bon choix, et dès que l'industriel voit un marché intéressant -- dans ce cas-ci, dans...

dans la certification LEED -- dès qu'il voit un marché intéressant, bien il va faire l'enquête auprès de son produit, ou du moins, auprès de son produit dans sa compagnie.

5 Donc nous, ce qu'on dit, en fait, ce qui est vraiment intéressant, ce qui est vraiment important, c'est que plus on a d'informations sur un produit, plus on est en... plus on va forcer le marché tranquillement à devoir se comparer. Donc : ma peinture à moi, elle émet moins de COV, ma peinture à moi va avoir moins d'impacts sur l'environnement que la peinture de mon concurrent. Donc, déjà en se mesurant -- non pas en... -- ça a déjà un impact très intéressant sur le marché. En forçant la mesure, en fait. Est-ce que je réponds à votre question?

10 **LE COMMISSAIRE :**

Oui oui, c'est bon. Je vous remercie.

15 **LE PRÉSIDENT :**

Merci. Je prends les deux derniers intervenants avant de passer au vote.

Monsieur Gilles Venne.

20 **M. GILLES VENNE :**

25 Oui. Dans tout cet aspect-là, il y a une chose que je veux juste apporter, on pourrait rajouter à peu près à tous les énoncés qu'on a eus, là, la traçabilité. C'est un mot, c'est un... c'est une méthode de validation de tout ce qu'on va mettre en place, là. Il faudrait rajouter la traçabilité des matières, des produits ou quoi que ce soit. T'sais, si on va acheter un produit à l'épicerie puis qu'il y a un code-barre dessus, puis qu'en *scannant* le code-barre, ça me dit tout ce que je veux savoir sur ce produit-là, bien le même code-barre va pouvoir éventuellement être *scanné* quand il va retourner dans un centre de tri ou dans un conditionneur de plastique, et on va savoir qu'il a été récupéré et non envoyé au site d'enfouissement.

30 C'est une technologie qui existe, qui est en test présentement, autant avec Recyc-Québec et d'autres organismes, qui est en évaluation de procédé, mais ça serait très très très important de pouvoir attacher la traçabilité à tout le cycle de vie. De cette façon-là, on serait capable de se lever haut et fort au Québec puis dire que nos plastiques ne sont pas rendus dans l'océan Atlantique, parce qu'on les suit.

35 **LE PRÉSIDENT :**

40 Merci. Je tiens quand même à dire -- pas du tout dans cette perspective -- mais nous avons

également des énoncés pour d'autres ateliers sur la traçabilité, mais nous ne l'avons jamais imaginé dans ce cadre-là, et merci pour nous l'avoir souligné.

**M. GILLES VENNE :**

Merci.

**LE PRÉSIDENT :**

Madame -- la dernière intervenante avant le vote -- madame Élodie Morandini.

**Mme ÉLODIE MORANDINI :**

Oui, juste un rapide point qui fait un peu du pouce par rapport à ce qui s'était dit. C'est vrai que -- on l'a dit au début -- le... les citoyens, notamment quand ils doivent faire le tri sur qu'est-ce qui va au recyclage et, et caetera, on se pose beaucoup de questions, notamment parce que ce n'est pas harmonisé, on passe d'une région à l'autre, et finalement, ça change. Effectivement, on a vu qu'en Europe, il y a des choses qui sont mises très simples en place, qui est : juste sur le produit, bien c'est affiché « recyclable ». On sait que ça va au recyclage, c'est écrit, c'est clair, c'est précis. Et ça engage aussi l'industriel finalement à écrire, à penser à la fin de vie de son produit, il l'affiche, il est responsable de ça, et ça évite qu'un industriel qui a des très belles valeurs, qui fait des produits bios, qui fait des produits locaux, et caetera, mais finalement, il va mettre en place, il va utiliser un... finalement un emballage qui n'est pas du tout recyclable, mais on ne le sait pas, et ça pourrait compléter finalement le cycle de vie finalement des produits. Souvent, on oublie l'emballage, on le laisse à la fin, et il y a vraiment... si on l'affiche, on sera responsable de ce qu'il va devenir.

**LE PRÉSIDENT :**

Merci, madame.

Alors écoutez, je tiens à vous demander votre indulgence pour une chose. En fait, la semaine dernière, nous avons, comme, toute l'équipe de la commission, suivi un cours intensif par notre expert de Teams et de l'électronique, monsieur Pierre Dufour, pour nous montrer un peu le savoir-faire, comment faire voter les gens, comment procéder rapidement, mais nous sommes dans la première journée de son utilisation, et... donc, on compte sur votre indulgence. Nous devons donc reprendre le vote de tout à l'heure, apparemment il y a quelque chose techniquement qui n'a pas été bien fait.

Donc, si vous permettez, nous allons faire deux votes : un vote pour la partie de l'énoncé qu'on vient de discuter, et un vote pour l'énoncé précédent. Donc, nous allons commencer...



**M. JONATHAN PERREAULT :**

J'ai déjà mis 3.3., que j'ai réécrit. Le 3.2, moi, je n'ai pas vu de problème, ou je n'ai pas été informé de problème.

5

**LE PRÉSIDENT :**

Ah! Bon, d'accord. Donc, tout va bien, donc on n'a pas fait d'erreur, on n'a pas besoin de demander l'indulgence de nos collègues?

10

**M. JONATHAN PERREAULT :**

Bien, pas le 3.2, à ce que je comprends ici.

15

**LE PRÉSIDENT :**

Bon, très bien. Alors, allons-y normalement, là, comme on procède normalement, avec le 3.3.

20

**M. JONATHAN PERREAULT :**

Oui.

**LE PRÉSIDENT :**

25

Donc, si vous voulez le lire, monsieur Perreault?

**M. JONATHAN PERREAULT :**

30

Oui.

*« Pour agir sur l'offre et la demande de produits et favoriser l'écoconception et la consommation responsable par le public et les ICI, une approche réglementaire doit être privilégiée. ».*

Pour 3.3, on parle :

35

*« D'affichage/étiquetage clair et harmonisé, recyclabilité, biodégradabilité, caractère compostable -- je ne dis pas le "et caetera" -- des produits et emballages. »*

40

**LE PRÉSIDENT :**

Merci. Alors, vous pouvez prendre le temps de vous positionner.

5 Évidemment, avec toutes les nuances et toutes les différences et toutes les précautions qui ont été présentées à la commission, on comprend que l'énoncé commence à être un peu désarticulé, là, mais nous allons quand même prendre le vote là-dessus.

10 C'est bon? Alors, est-ce que les gens se sont positionnés, monsieur Perreault?

**M. JONATHAN PERREAULT :**

15 Je vais afficher les résultats. Et nous avons : 79 % « totalement d'accord »; « plus ou moins d'accord » 16 %; « plus ou moins en désaccord » 0; et « totalement en désaccord » 5.

**LE PRÉSIDENT :**

D'accord, merci. Et finalement, dans ce même point, vous pouvez déjà présenter le 3.4.

20 **M. JONATHAN PERREAULT :**

Voilà, c'est fait.

25

---

### ÉNONCÉ 3.4

**LE PRÉSIDENT :**

30 Merci. Donc, encore une fois :

« *Pour agir sur l'offre et la demande de produits et favoriser l'écoconception et la consommation responsable par le public et les ICI, une approche réglementaire doit être privilégiée.* »

35 Et pour favoriser -- 3.4 -- la :

« *Réparabilité* -- et, au grand déplaisir d'un des participants, il y a un "et caetera", mais enfin, parenthèse -- (*incitatifs, réduction de taxes, disponibilité des pièces, et caetera*). » Pour le moment.

40 Donc, une personne qui veut intervenir sur cet énoncé, qui touche essentiellement la réparabilité

ou l'obligation à la réparabilité?

Monsieur Gilles Venne.

5 **M. GILLES VENNE :**

10 En fait, moi, personnellement, c'est juste pour vous donner une info, je connais des compagnies -- une compagnie, entre autres, qui fait de la fusion de plastique, ils réparent des *bumpers*, des pare-chocs d'automobiles, des canots, toutes sortes de produits utilitaires qu'une fois qu'ils sont brisés, on croit que ce n'est pas réparable, mais ça existe au Québec, et ils font de la fusion de plastique, de différents polymères, et ils sont capables d'atteindre les mêmes standards que l'original.

15 Donc, la réparation, il faut que ça soit bien encadré, comme disait madame Côté tantôt, parce qu'il faut qu'on atteigne un standard qui est... selon moi, il faut qu'il soit autant que l'original dans la réparation, et c'est très envisageable, mais je voulais juste vous apporter comme information que ça existe déjà, à différents niveaux, c'est juste méconnu du grand public.

**LE PRÉSIDENT :**

20 Merci. D'autres interventions avant de passer au vote?

Alors, monsieur Perreault, nous allons... Oh! Pardon. Amélie Côté.

25 **M. JONATHAN PERREAULT :**

J'ai lancé le vote avant, je ne peux pas reculer.

**Mme AMÉLIE CÔTÉ :**

30 Pas de problème. Bien, en fait, je crois, on a un excellent véhicule législatif au niveau de cet enjeu-là, qui est la Loi sur la protection du consommateur. Comme je vous le mentionnais un petit peu plus tôt, des modifications législatives sont à venir prochainement, notamment pour intégrer des garanties de réparabilité. On l'a mentionné un petit peu plus tôt aussi, le fait de l'afficher, la réparation, le potentiel de réparation, c'est une piste intéressante, mais encore faut-il avoir effectivement l'expertise  
35 qui est développée, donc les leviers nécessaires au niveau de la formation et du déploiement, finalement, des actions en réparation.

40 Donc, on a La Remise, notamment, qui est présente aujourd'hui, ça, c'est encore une fois une initiative citoyenne, donc c'est beaucoup de bénévoles qui ont travaillé à mettre en place une bibliothèque d'outils puis qui organisent des activités de réparation. Il y a le réseau des Repair Cafés

5 aussi, au niveau international, mais c'est encore très très rare, les initiatives. Par exemple, pour les appareils électroniques, donc il y a seulement 26 % des Canadiens et Canadiennes qui ont eu recours à la réparation pour les appareils électriques et électroménagers, selon l'étude qui a été faite par Équiterre en 2018, donc c'est encore très peu, et il y a vraiment une perte d'expertise qui est observée sur le terrain. Donc, c'est une chose importante que d'afficher la réparabilité, mais encore faut-il être en mesure de le faire.

10 Puis j'irais peut-être plus loin, même au niveau de... le fait de permettre la mise en marché de produits qui ne sont pas réparables, ça aussi, en soi, c'est problématique dans la perspective de sortir du paradigme de la surconsommation et de la surgénération de déchets. Donc, voilà.

**LE PRÉSIDENT :**

15 Mais j'ai presque envie de vous poser une question, qui touche à la fois à l'obsolescence, à la fois à la réparation. Je me souviens, j'avais acheté un ordinateur... vous savez qu'aujourd'hui, un ordinateur, là... justement avant de venir ici, cet ordinateur-là que j'ai utilisé, que j'ai depuis cinq ans, ma femme n'arrête pas de me dire : « Qu'est-ce que tu fais avec ce dinosaure-là? Change-le », et pourtant, il répond bien jusqu'à maintenant, du moins, il n'est pas brisé, rien. Le problème, c'est que j'ai déjà eu plusieurs ordinateurs, dont un a brisé, et c'était un travail vraiment dément que j'ai dû faire pour trouver  
20 une place, juste une place qui puisse le réparer, et puis la réparation m'a coûté finalement passablement cher, à un tel point que j'ai remis en question carrément l'idée de réparer, et j'ai préféré dire : « Bien, je vais... pour 100 \$ ou une centaine -- quelques centaines de dollars de différence, je préfère acheter un neuf. » Et vraiment, c'était un problème substantiel majeur, cette absence de lieux de réparabilité et à un coût raisonnable, qui soit moins dispendieux qu'un coût de produit neuf.

25 Donc, votre organisme, il est intervenu, si je comprends bien, beaucoup là-dessus, et qu'est-ce qui... qu'est-ce qu'on pourrait, comme commission... à quoi on pourrait, comme commission, réfléchir pour justement remédier à cette situation, comme celle-ci?

30 **Mme AMÉLIE CÔTÉ :**

35 Bien, on a... puis, en fait, effectivement, l'accès à la réparation, très gros enjeu, vous le mentionnez en termes de coûts, donc c'est une chose d'avoir, dans un premier temps, accès à la réparation, ce qui peut être un défi dans certains quartiers, dans certaines régions, et ensuite que ce soit à des coûts qui sont raisonnables. Et donc, c'est là où les modifications législatives prévues à la Loi sur la protection du consommateur sont intéressantes, en ce sens où il faut que... il y a la notion aussi d'accessibilité en termes de coûts de la réparation, donc il ne faut pas que ce soit dissuasif d'y avoir recours.

40 J'ai aussi des expériences comme vous le mentionnez où les coûts sont finalement supérieurs

5 à... au remplacement de l'appareil par un appareil neuf. Et, en ce moment, on a une garantie légale, quand on achète un objet, qui est du fait que le produit doit durer... avoir une durée de vie raisonnable pour l'usage qu'on en fait, sauf que la durée de vie raisonnable n'est pas balisée, et comme ce sont des recours individuels aux petites créances, les jugements qui sont faits par les juges aussi n'ont pas de... ne font pas jurisprudence. Donc, on n'a pas d'encadrement à ce niveau-là. Ça, c'est un enjeu qui est quand même important et qui pourrait être remédié en ayant justement des experts et expertes externes qui évaluent c'est quoi la durée de vie d'un objet et son potentiel de réparabilité aussi, là, à partir des... de différentes grilles d'analyse, comme ça a été fait en France avec l'indice de réparabilité.

10 Après, ce qui peut être fait, au niveau de la commission, bien je pense, parmi les organisations qui sont intervenantes, on a entre autres le ministère de l'Environnement, Recyc-Québec, donc il y a toutes sortes de programmes qui sont envisageables donc pour développer l'expertise en réparation. Puis j'irais même jusque... jusqu'au fait d'impliquer le ministère de l'Éducation pour l'aspect formation, parce que vraiment, on le voit au niveau des réparateurs, là, je pense, par exemple, aux réparateurs  
15 d'électroménagers, il n'y a pas de relève. Donc, déjà que c'est difficilement accessible, mais si en plus, on a une dizaine d'années où les gens n'ont pas été formés, bien là, évidemment, ça va être vraiment difficile de répondre aux attentes de l'accès à la réparation en tant que telle.

20 **LE PRÉSIDENT :**

Est-ce que, finalement, on ne réfère pas... il y a une dame qui parlait tout à l'heure des diplômes d'études professionnelles qui sont -- je ne sais pas si c'est vous -- qui sont un peu mal vus, mais est-ce que ça ne remet pas ça en question, le fait que, justement, il n'y a pas assez de personnes qui vont décrocher des diplômes d'études professionnelles pour pouvoir s'occuper de... que ça soit du matériel électroménager, du matériel électronique et tout ça?

25 **Mme AMÉLIE CÔTÉ :**

30 Oui, bien évidemment, il y a aussi une question de valorisation de certains métiers techniques. Je pense qu'il y a quand même un intérêt croissant de reprendre le pouvoir sur les objets, si je peux m'exprimer ainsi, donc de mieux comprendre comment ils fonctionnent, d'accroître leur réparation, d'être en mesure de le faire soi-même, mais il y a effectivement tout un travail de communication sur la pertinence, l'utilité, l'impact de ces métiers-là, qui ont un sens qui est profond, aussi, là, donc de prolonger la durée de vie des objets, c'est un... ça a un gros impact, puis je pense que monsieur  
35 St-Arnaud le mentionnait au début, le réemploi et la réparation, c'est très peu discuté, c'est très peu mis de l'avant, alors que ce sont des moyens très concrets pour utiliser vraiment... optimiser l'utilisation des objets qui ont déjà été produits.

40 Donc, effectivement, au niveau de la communication de la valorisation, de la réparation, du réemploi, c'est tout à fait important de le faire, et de s'assurer aussi que des formations et des outils

sont là pour que ça puisse être appliqué, effectivement.

**LE PRÉSIDENT :**

5           Merci, madame.

Écoutez, je... on avait clos le... la discussion, mais il y a deux mains levées encore, alors que le vote est commencé aussi, là. Je vais quand même... je ne pense pas que ça soit trop confondant, là, je vais quand même prendre les deux personnes qui ont levé la main, les deux dernières personnes qui ont levé la main, et les autres peuvent continuer à voter. En fait, nous avons reçu juste huit réponses jusqu'à... neuf réponses jusqu'à maintenant, peut-être d'ici la fin de la discussion, tout le monde aura voté là-dessus.

15           Donc, madame Amélie Côté d'Équiterre.

**Mme AMÉLIE CÔTÉ :**

Je viens juste d'intervenir.

20           **LE PRÉSIDENT :**

Ah! D'accord. Alors, il n'y a plus personne? Bon. Je pense que les personnes ont baissé leurs mains, alors.

25           Alors, très bien, donc nous allons reprendre... nous allons revenir au vote, monsieur Perreault, si vous pouvez mettre l'énoncé.

**M. JONATHAN PERREAULT :**

30           Oui, je ne sais pas si je peux le réafficher, parce que... Non, je n'ai plus les options. Ah! Voilà, je crois que oui.

**LE PRÉSIDENT :**

35           Monsieur Perreault, pas besoin de l'afficher, nous avons déjà les réponses.

**M. JONATHAN PERREAULT :**

40           O.K. Parfait.

**LE PRÉSIDENT :**

Donc, nous avons 18 personnes...

5 **M. JONATHAN PERREAULT :**

Oui.

**LE PRÉSIDENT :**

10

... qui ont répondu. Pourriez-vous nous donner le résultat?

**M. JONATHAN PERREAULT :**

15

Tout à fait : « totalement d'accord » -- en ce moment -- à 89 %; « plus ou moins d'accord » à 5; « plus ou moins en désaccord » à 5 également; et 0 % pour le « totalement en désaccord ».

**LE PRÉSIDENT :**

20

Alors, merci. Nous allons donc amorcer un autre énoncé, que nous ne finirons probablement pas... ou peut-être que oui, ça peut être... des fois, ça peut être très rapide; des fois, ça peut être très lent, surtout que c'est un énoncé très général. Donc, ça va être notre cinquième énoncé, monsieur Perreault.

25

---

### ÉNONCÉ 5

**LE PRÉSIDENT :**

30

Alors, il y a un contexte, le contexte se lit comme suit :

35

*« Dans le cadre des contrats publics d'approvisionnement et de services, les organismes publics peuvent intégrer une spécification liée au développement durable et à l'environnement pour la réalisation d'un contrat en accordant une marge préférentielle d'au plus 10 %. »*

Alors, l'énoncé se lit comme suit : *« En tant qu'acheteur public, l'État québécois, tout comme les organismes publics et parapublics, a un devoir d'exemplarité. »*

40

Alors, des personnes qui veulent intervenir là-dessus?

Monsieur Gilles Venne, ensuite madame Colleen Thorpe. Monsieur Gilles Venne.

**M. GILLES VENNE :**

5           Oui. En fait, c'est exactement ce que j'expliquais tantôt, si tout le public et parapublic irait dans le  
sens d'avoir un minimum de recyclage -- t'sais, de tout ce qu'on parle depuis le début -- montrerait  
l'exemple. T'sais, on a des... certaines municipalités qui ont opté pour acheter des produits faits à partir  
de recyclé, comme des bancs de parc, des tables de pique-nique; puis d'autres villes qui disent : « Bien,  
10 je ne suis pas tenu de le faire, prix pour prix, mon architecte, mon ingénieur ne connaît pas ce produit-  
là, ça fait qu'il y va avec la base des produits qui ont été mis dans la liste », qui est un automatisme. Ça  
fait que déjà que le public et parapublic montreraient l'exemple, bien, tout le restant va s'en suivre, là.  
Ça fait que oui, je serais 100 % d'accord avec ça.

**LE PRÉSIDENT :**

15           Est-ce que ça serait plus un symbole ou ça serait uniquement quelque chose de vertueux, ou ça  
pourrait vraiment avoir des conséquences importantes sur le reste?

**M. GILLES VENNE :**

20           Bien, ça a une importance sur l'économie circulaire dans son ensemble, sur l'économie locale, sur  
le... t'sais, l'argent, le... toute l'économie monétaire qui circulerait localement, c'est une plus-value pour  
tout le Québec. T'sais, je donne un exemple, il se fait maintenant des briques recyclées, donc on peut...  
25 tous les hôpitaux, les écoles ou quoi que ce soit pourraient être fabriqués à partir de produits de  
construction recyclés, avec l'émission d'un permis -- si on exige ça -- lors de la déconstruction ou  
rénovation, le numéro de permis est un indice qu'il y a des produits faits à partir de recyclé dedans, donc  
doit obligatoirement passer par un centre de tri certifié qui va récupérer encore ces matières-là, qui va  
les retourner au conditionneur pour refaire encore des produits de construction qui vont être revendus.

30           On est en économie circulaire de masse, ça fait que c'est un incontournable pour atteindre les  
objectifs, selon moi, que ça doit d'abord et avant tout commencer avec les instances gouvernementales  
publiques et parapubliques.

35           On peut faire de l'isolation qui est faite à partir de recyclé, il y a des briques, il y a des comptoirs  
de cuisine, des marches, il y a plein de matériaux de construction qui est fait à partir de recyclé. Ensuite,  
tous les mobiliers urbains peuvent être faits à partir de recyclé, ça fait qu'à peu près tout ce qu'un  
ministère, une ville ou un gouvernement peut consommer est fait et pourrait être fait à partir d'un  
minimum de recyclé. Ça fait que je ne comprends pas pourquoi on n'irait pas de l'avant avec ça, c'est la  
base de l'économie circulaire.

40



**LE PRÉSIDENT :**

Merci, monsieur Venne.

5 Monsieur Renaud?

**LE COMMISSAIRE :**

10 Monsieur Venne, il y a un point que j'ai de la difficulté à comprendre, là, peut-être m'expliquer. Quand on parle... vous parlez des bancs de parc, là.

**M. GILLES VENNE :**

15 Hum hum.

**LE COMMISSAIRE :**

20 Ce que je comprends, c'est qu'un banc de parc avec du recyclé présente les mêmes caractéristiques qu'un banc de parc qui n'a pas de recyclé. Pour quelle raison celui qui fabrique un banc de parc avec du matériau recyclé ne pourrait pas soumissionner sur un appel d'offres d'une municipalité? J'ai de la difficulté à comprendre ça, là.

**M. GILLES VENNE :**

25 C'est que les gens qui montent les devis, que ça soit au gouvernement ou dans les villes, un devis, qui vont faire un appel d'offres, vont inviter les gens qu'ils ont sur leur liste. Ça fait que quand on crée quelque chose qui est nouveau, qu'on a de la misère à percer -- présentement, c'est ce qu'on vit dans plein plein plein d'enjeux. Je vous donne un exemple : la collecte sélective. Tricentris fait un verre, il fait une poussière qui s'appelle le Verrox, qui est utilisée pour faire des mobiliers urbains. Le plus gros enjeu, c'est que les gens qui font les appels d'offres exigent qu'on soit invité à soumissionner. On est...  
30 les gens qui font du recyclé ne sont même pas sur les listes, ça fait que les... c'est plate à dire, mais l'être humain étant ce qu'il est, les architectes et ingénieurs qui font les appels d'offres, dans leur zone de confort, dans la liste qu'ils ont, qu'ils peuvent inviter les gens, bien tout ce qui est nouveau depuis cinq, six ans n'est pas là. Ça fait que d'avoir un... l'exigence d'un minimum, ça forcerait ces gens-là à  
35 aller voir qu'est-ce qui se fait d'autre que qu'est-ce qu'il y a sur leur liste. T'sais, on est tous prêts à soumissionner, on n'est jamais invité.

**LE COMMISSAIRE :**

40 Là, je comprends que c'est un problème de liste, ce n'est pas nécessairement un problème de

produit, là, c'est...

**M. GILLES VENNE :**

5 Non, il y a plus...

**LE COMMISSAIRE :**

10 ... et c'est d'être intégré sur la liste, ce n'est pas le fait que le produit est moins bon, là, c'est...

**M. GILLES VENNE :**

15 Non, aucunement, aucunement. Et même que notre produit ou... t'sais, je dis « notre produit », ce n'est même pas moi qui les fabrique, moi, je fournis la matière première à ces gens-là, là, mais leur produit, en fin de vie utile peut être 100 % récupérable, recyclé et réintroduit dans le même processus. Donc, il y a zéro zéro avantage à un, l'autre, si ce n'est peut-être qu'une question de prix à quelque part, mais au moins ayons la chance de soumissionner, puis les gens vont pouvoir décider avec les... mais t'sais, l'occasion ne se présente même pas.

20 T'sais, je vous donne un exemple, là, dans le... au Vieux-Port de Montréal, il y a peut-être, à ma connaissance, 8, 900 parcs... bancs de parc, mais les gens qui fabriquent des bancs de parc à partir de recyclé ne sont pas sur les listes, là, ça fait que dans les appels à devis, ils ne sont jamais invités à soumissionner, ça fait qu'ils passent toujours en dessous du radar. Ça fait que s'il n'y a pas un maire, une mairesse ou un député qui est sensibilisé puis qui va l'apporter directement à la table puis il va dire :

25 « Je vais me -- j'aimerais avoir ça », puis on le vote, bien ça passe dans les oubliettes.

**LE COMMISSAIRE :**

30 Je vous remercie.

**LE PRÉSIDENT :**

Merci, monsieur Venne.

35 Madame Thorpe (inaudible).

**Mme COLLEEN THORPE :**

40 Oui. Alors, le gouvernement a une certaine expertise déjà dans les critères écoresponsables dans les appels d'offres publics -- il y a quelqu'un autour de la table à l'EQCPAR, un groupe qui se spécialise

5 dans ça, et il y a eu quand même une connaissance qui s'est développée au fil de la dernière  
décennie -- qui sont appliqués plus ou moins avec du succès. Ça, c'est un autre débat, mais ce que je  
voudrais amener, c'est que le gouvernement n'a pas encore pleinement utilisé sa capacité d'innover  
pour amener la réduction à la source. Donc, on peut parler, oui, des matières recyclées à intégrer dans  
10 les produits, mais on peut questionner en amont le besoin. Et actuellement, il y a très peu d'actions qui  
se font à ce niveau-là. Le gouvernement a quand même un centre pour les biens excédentaires de la --  
du Centre d'acquisitions gouvernementales, où il y a un effort de remettre en circulation des biens pour  
le réemploi, mais en amont de ça, de questionner l'utilité même de faire l'achat par le requérant -- bon,  
le requérant étant, par exemple, le ministère des Transports, qui va demander au Centre d'acquisitions  
15 gouvernementales de faire un achat -- il n'y a pas de mécanisme de prévu pour questionner la nécessité  
de faire cet achat-là.

20 Le gouvernement a un levier pour l'innovation, et il faut élargir la notion d'innovation. On fait  
souvent l'idée que l'innovation, c'est la nouvelle technologie, mais il y a de l'innovation à faire dans le  
réemploi. Exemple, le gouvernement refait ses aménagements de bureau et décide qu'il veut avoir un  
espace ouvert -- ça va changer encore, on va avoir des espaces fermés avec COVID -- et donc, ça  
nécessite des changements de mobilier. L'équation, le calcul se fait et on décide de procéder à des  
achats neufs parce que c'est moins cher, mais c'est moins cher parce qu'on n'a pas développé la  
compétence pour faire le réemploi. Donc, le gouvernement, avec des appels d'offres publics, qui est un  
grand acheteur, qui peut aussi se mettre en collaboration, travailler en collaboration avec des entités  
comme Hydro-Québec ou encore Loto-Québec pour faire des projets innovants de rénovation de  
bureau, par exemple, pourrait atteindre des gains dans le réemploi.

25 La même chose pour l'innovation dans le développement de l'usage unique. On a vu ce qui s'est  
passé avec les masques, on a vu que dans le secteur médical, on a finalement développé un masque  
qui était à usages multiples pour le secteur de la santé. Donc, il faut y avoir une vision de prospection et  
de développement, d'innovation dans le masque à usage unique. À quel point est-ce que le  
gouvernement a soutenu les efforts de développer un masque, le masque chirurgical, maintenant qui  
est utilisé à la grandeur dans les écoles, et qui détruit, au fait, des acquis sur le recyclage et sur la  
30 réduction à la source, les gens n'aiment pas utiliser ces masques-là, donc est-ce que le gouvernement a  
utilisé sa capacité de mettre des fonds dans l'innovation? Merci.

**LE PRÉSIDENT :**

35 Merci à vous.

Madame Catherine Gauthier.

40

**Mme CATHERINE GAUTHIER :**

5           Merci. Je suis d'accord, grosso modo, là, avec l'énoncé. Je pense qu'il y a deux conditions  
absolument essentielles pour qu'on soit en mesure de réaliser une véritable exemplarité. Je pense que  
quelques-uns des propos, là, précédents ont mis le doigt dessus, donc : la formation et les  
connaissances. Donc, bien souvent, dans... si on pense au milieu scolaire, la personne qui est  
responsable de l'approvisionnement n'a pas nécessairement le temps, les ressources financières ou  
même les connaissances, là, pour faire les choix les plus judicieux. Donc, je rejoins les propos de  
10       Colleen Thorpe sur l'expérience ou l'expertise qui a été développée, à la fois au sein du gouvernement  
puis au sein de l'ECQPAR, pour justement s'appuyer sur des meilleurs critères d'achat.

15           Puis le deuxième point sur lequel j'aimerais insister, c'est au niveau des budgets, parce que  
même si on va de l'avant avec l'acceptation de soumissions ou d'offres de service allant -- étant plus  
coûteuses, de l'ordre de 10 %, bien il y a quand même des contraintes budgétaires qui restent  
extrêmement élevées, et donc, pour qu'on soit en mesure de même considérer des alternatives, ou  
même d'aller de l'avant avec un approvisionnement nouveau, je pense qu'il y a un défi peut-être un peu  
plus grand dans certains milieux pour déjà se donner les moyens, là, d'une exemplarité, puis ça peut  
être facile d'être... de, malheureusement, tomber à côté de cet objectif, là, qui, à mon sens, est  
absolument important.

20           Quand on parlait un peu plus tôt de la sensibilisation, de la formation, d'être capable de  
développer un esprit critique, de distinguer les vrais étiquetages des faux, il y a un rôle de formation qui  
est assez clé au niveau des institutions, que ce soit de la petite enfance jusqu'à l'éducation continue aux  
adultes. Donc, l'exemplarité, à mon sens, là, est un pilier fondamental, en particulier auprès des milieux  
de l'éducation.

**LE PRÉSIDENT :**

30           Merci. Quand vous parlez d'un frein, le frein que pourraient constituer des contraintes  
budgétaires, vous faites référence à quoi exactement? Au fait que...

**Mme CATHERINE GAUTHIER :**

35           Hum hum.

**LE PRÉSIDENT :**

40           ... si on... si l'État achète certains produits, ces produits-là peuvent coûter plus cher s'ils étaient  
recyclés, ou? À quoi vous faites référence, exactement?

**Mme CATHERINE GAUTHIER :**

5 À différents éléments. Hum hum. Bien, au niveau des budgets, la manière dont on pense les approvisionnements ne favorise pas nécessairement de la location d'équipements au lieu de l'achat à neuf, des réseaux également pour venir favoriser l'emprunt, les services également de partage n'entrent dans aucune case au niveau de l'approvisionnement, donc ça, ça peut être un peu problématique. Puis il y a parfois d'autres facteurs qui entrent en ligne de compte au niveau des budgets, puis je pense que si on était en mesure de tenir compte, dans les appels d'offres, du coût de la fin de vie des produits ou des biens, ce serait extrêmement intéressant, parce que quand on tient compte du coût d'une acquisition, si on pense, par exemple, à un cégep qui doit se munir de mobilier pour les salles de classe, bien parfois, on va regarder le coût à l'achat, bon, certains critères d'écoresponsabilité, est-ce que c'est local, est-ce qu'il y a une part de matière recyclée, est-ce que c'est recyclable et, et caetera, mais on ne tient pas compte du coût de la fin de vie, une fois que la table, par exemple, ne se sera plus utile, va être trop endommagée, qu'est-ce qu'on en fait? Est-ce qu'on l'envoie à l'enfouissement, est-ce qu'on est capable de le démonter pour venir valoriser certaines matières? Bien, il n'y a aucun mécanisme dans les critères qui tient compte de tout ça. Puis si, justement, au moment de faire un achat, on venait intégrer le coût de la fin de vie, ça viendrait changer la donne puis ça donnerait peut-être une marge de manoeuvre pour en tenir compte, pour faire des choix qui sont véritablement ancrés dans cette hiérarchie des 3RV, donc la réduction à la source puis ensuite, bon, le réemploi, est-ce qu'on en tient compte.

10 Puis on a des exemples bien concrets, là, d'établissements qui, au niveau interne, se sont dotés de politiques qui permettent d'inclure des critères d'analyse des coûts de fin de vie, pour être capable de venir ensuite justifier auprès des directions ou des personnes qui approuvent les budgets l'achat parfois d'articles ou d'objets qui sont, oui, beaucoup plus coûteux à l'achat, mais si on tient compte de l'ensemble de la durée de vie du produit et de la fin de vie, bien peuvent représenter aussi un avantage économique.

**LE PRÉSIDENT :**

30 Monsieur Renaud.

**LE COMMISSAIRE :**

35 Ce que vous nous dites, finalement, c'est qu'il faudrait... on parle d'étude de cycle de vie, là, si on veut tenir compte de l'ensemble des coûts, là, ça devient très complexe, là, dans... compte tenu du contexte d'approvisionnement, là, des organismes publics et parapublics, là. Comment ça peut... il faudrait que les fournisseurs soient en mesure de donner des informations sur le cycle de vie? Comment est-ce que ça peut fonctionner?

**Mme CATHERINE GAUTHIER :**

5 Si je reprends l'exemple du mobilier dans un cégep, souvent la personne qui touche aux  
approvisionnements touche également à la fin de vie du mobilier, qu'est-ce qu'on fait de ce qui doit  
sortir, donc souvent on connaît déjà les coûts à la tonne pour venir mettre des... du mobilier, soit dans  
un *container* pour l'envoyer par la suite à l'enfouissement, ou d'autres services, donc il y a déjà ces  
données-là qui sont existantes. Ensuite, j'admets, là, que je ne connais pas l'ensemble des matières qui  
pourraient être touchées par une telle réglementation, mais je pense qu'il y a des éléments qui sont tout  
à fait faisables, de savoir une fois qu'on s'est, par exemple, muni d'appareils électroniques ou  
10 d'ordinateurs portables pour l'ensemble du personnel enseignant, par exemple, qui enseigne à distance,  
bien de savoir qu'est-ce qu'on en fait en fin de vie, est-ce qu'il y a des coûts associés à ça? Puis d'en  
tenir compte, au même titre que lorsqu'on compare différents modèles d'appareils, différents  
fournisseurs, et caetera, là. Donc, ce serait un critère de plus, ça change un peu les habitudes.

15 **LE COMMISSAIRE :**

Mais dans le contexte budgétaire -- parce qu'on parle du contexte budgétaire -- où des budgets  
sont alloués annuellement, puis là, on parle de fin de vie de biens durables, une fin de vie qui va arriver  
20 possiblement dans 10 ans, dans 15 ans ou 20 ans, peu importe, là, est-ce que ça ne nécessiterait pas à  
ce moment-là d'autres changements? Là, on parlait de l'exemplarité du gouvernement, mais ça implique  
que le... ce dont vous parlez, là, actuellement, ça implique des changements importants dans le  
processus budgétaire ou, en tout cas, dans la... c'est la compréhension que j'en ai, là, il faudrait faire  
des changements à ce niveau-là aussi, là?

25 **Mme CATHERINE GAUTHIER :**

Oui, je pense que c'est une bonne observation, puis quand on pense aux critères  
environnementaux et sociaux, c'est sûr que c'est de se mettre un peu une ornière de se concentrer sur  
l'espace d'une année seulement, puis ça revient à notre problème un peu principal, c'est que sur une  
30 analyse qui est basée vraiment à très court terme, qui ne tient pas compte de l'ensemble des coûts  
environnementaux, bien, c'est sûr qu'on risque d'encourager un comportement qui est assimilable à une  
forme de surconsommation. Donc, effectivement, là, il y a des réflexions d'ordre sociétal qui sont -- qui  
dépassent même peut-être le cadre du mandat du BAPE aujourd'hui, mais si on en revient à l'exemple,  
t'sais, très précis des approvisionnements, oui, on peut tenir compte du coût peut-être plus élevé, de se  
35 donner une marge de manoeuvre de l'ordre de 10 %, mais il y a peut-être d'autres critères également à  
considérer, là, sur... au même titre qu'on considère la recyclabilité dans certains approvisionnements,  
est-ce qu'on est capable de tenir compte également des coûts de fin de vie?

**LE COMMISSAIRE :**

Je vous remercie.

5 **LE PRÉSIDENT :**

Merci, madame.

10 Écoutez, nous allons... il y a deux personnes qui ont demandé la parole, nous allons faire une pause dîner, nous allons reprendre nos travaux à 14 h, et nous allons appeler les deux personnes qui ont déjà levé la main. Alors, je vous souhaite bon appétit, et à tantôt.

15 Les deux personnes qui ont levé la main, il s'agit d'Amélie Côté et Carole -- et madame Carole Villeneuve. Alors, bon appétit et à tout à l'heure.

20  
-----  
**12 h 05 - SUSPENSION DE LA SÉANCE**  
**14 h 01 - REPRISE DE LA SÉANCE**  
-----

**LE PRÉSIDENT :**

25 Bon après-midi, mesdames et messieurs. Alors, nous poursuivons notre atelier avec un énoncé que nous avons laissé en suspens, avec deux personnes qui voulaient intervenir.

Je vous rappelle que l'énoncé se lit comme suit :

30 « *En tant qu'acheteur public, l'État québécois -- entre parenthèses -- (tous les organismes publics et parapublics) -- ferme la parenthèse -- a un devoir d'exemplarité.* »

Il y avait deux personnes qui voulaient prendre la parole. Madame Amélie Côté en premier. Madame Côté.

35 **Mme AMÉLIE CÔTÉ :**

40 Bonjour, bon après-midi. Donc, je voulais revenir sur l'intervention qui a été faite par madame Gauthier, sur le fait de calculer les coûts en fin de vie, pour souligner que le fait que, d'une part, l'augmentation des coûts d'élimination peut être un incitatif intéressant pour encourager, finalement, le recours à d'autres alternatives puis de développer le volet réduction à la source, réemploi. Puis au

5 niveau des critères d'acquisition gouvernementaux, le fait d'intégrer la durabilité et la réparabilité, mais aussi d'avoir les ressources en place pour la réparation, parce qu'on sait que ça prend une expertise qui est différente aussi, des processus qui sont parfois un peu plus complexes que l'acquisition de nouveau matériel. Puis on peut avoir tendance aussi, à l'arrivée de nouvelles... de nouveaux, nouvelles employés, d'avoir l'achat systématique de certains biens, je pense à des téléphones cellulaires, par exemple, donc ça, ça peut être un aspect à remettre en question pour voir si, par exemple, au niveau du matériel informatique, ce qui est proposé correspond réellement aux besoins.

10 On a eu... bien, en fait, un enjeu qui n'a pas été encore abordé, c'est celui du gaspillage alimentaire, donc au niveau du potentiel d'exemplarité gouvernementale. S'il y avait, par exemple, une offre, au niveau de l'offre alimentaire dans les institutions, un travail spécifique qui était fait pour réduire le gaspillage alimentaire, ça pourrait être pertinent. On sait qu'il y a encore une très grosse partie des matières organiques qui sont envoyées à l'élimination, mais au niveau de la réduction à la source, le gaspillage est vraiment une solution pertinente.

15 Puis j'aimerais revenir aussi sur la question des masques et des équipements de protection individuels. Donc, je crois qu'il y a une opportunité intéressante, au niveau du gouvernement, de développer des alternatives réutilisables, notamment il y a eu beaucoup de financement pour le recyclage des masques, à coût très élevé, notamment dans les institutions scolaires, puis on a vu que c'était difficile pour certains... certaines alternatives réutilisables, je pense au masque N99, qui a été développé par des Québécois et Québécoises, puis ça a été vraiment suite à la pression populaire puis une sortie médiatique qu'on a pu accélérer finalement le processus de certification, donc...

25 **LE PRÉSIDENT :**

Excusez-moi, madame?

**Mme AMÉLIE CÔTÉ :**

Oui?

**LE PRÉSIDENT :**

35 Madame, je pense qu'il y a quelque chose qui ne fonctionne pas avec votre micro, il a grincé, je n'ai pas saisi la fin. Donc, vous avez dit, c'était très bien, il y avait des N99, excepté...

**Mme AMÉLIE CÔTÉ :**

40 C'est ça, mais...



**LE PRÉSIDENT :**

Allez-y.

5 **Mme AMÉLIE CÔTÉ :**

10 Ils n'avaient pas été certifiés, en fait, donc ça a pris finalement une certaine pression pour accélérer ces processus-là. Puis il y aurait avantage à ce qu'on retrouve davantage de proactivité à ce niveau-là, notamment en développant, au niveau de l'économie et de l'innovation, une norme pour la production de masques réutilisables, un processus de certification, par exemple. Donc ça, c'est un des exemples de l'usage unique, mais c'est pour dire que, en fait, en ce sens-là, on a vraiment encore une fois mis le recyclage comme la première alternative, puis on n'a pas suffisamment cherché ce qui pouvait être développé au niveau du réutilisable. Donc, il y a plusieurs opportunités à ce niveau-là qui pourraient être saisies en termes d'exemplarité gouvernementale.

15

**LE PRÉSIDENT :**

Merci, madame Côté.

20

J'appelle maintenant madame Carole Villeneuve. Et je profite de l'occasion pour dire que mon collègue et moi, nous avons beaucoup apprécié les propos et les échanges que nous avons entendus ce matin, et nous souhaiterions que cet après-midi offre également, là, une occasion dont il faut profiter pour les personnes qui ne sont pas... les organismes et les personnes qui ne sont pas encore intervenues, pour intervenir et donner leur point de vue.

25

Donc, madame Villeneuve.

**Mme CAROLE VILLENEUVE :**

30

Oui, bonjour. Donc, en réponse à la question sur le devoir d'exemplarité, bien évidemment, on pourrait bien croire que, oui, le gouvernement se doit d'avoir cet... ce devoir d'exemplarité. Toutefois, on peut constater évidemment qu'il agit depuis très longtemps dans un cadre plutôt restreint. Moi, je vous dirais que j'ai assisté à la naissance de la marge préférentielle à la suite de l'adoption de la Loi sur le développement durable du Québec, j'ai oeuvré dans des sociétés d'État où on... parmi laquelle on... ou

35 lesquelles on était les premiers -- parmi les premiers à utiliser cette marge, mais évidemment, il y a beaucoup de points qui ont été soulevés ce matin, puis dans le fond, mon point fait suite aussi à celui de Colleen, d'Équiterre, et aussi de madame Gauthier, d'ENJEU, et évidemment d'Amélie.

40

En fait, ce qu'on constate, dans les organisations, pour être exemplaire, ça demande des connaissances. Ce point-là a été relevé par plusieurs personnes aujourd'hui, donc évidemment, ça

5 nous... ça prend des gestionnaires qui vont comprendre ces approches et ces nouveaux cadres réglementaires ou les nouvelles pratiques que le Québec souhaite instaurer. À cela s'ajoutent évidemment des conseillers en approvisionnement qui ont souvent peu de connaissances, qui n'ont pas été nécessairement accompagnés, je vous dirais, dûment pour pouvoir travailler en amont et réagir en amont de ces processus-là d'acquisition écoresponsable.

10 Donc, ce qu'on constate, c'est que lorsque ces connaissances-là ne sont pas au rendez-vous, bien évidemment, dans les devis, les critères que l'on pose, finalement, que l'on établit ne peuvent donner -- générer beaucoup d'impacts positifs en termes de réduction, par exemple, de conséquences négatives, en termes de durabilité des produits, en termes de favoriser l'économie sociale. Donc, ces connaissances-là sont vraiment nécessaires en amont pour être capable, après, bien premièrement, de sensibiliser le marché, les organisations d'ici, dont majoritairement sont des PME au Québec, évidemment, et ensuite pouvoir analyser, évaluer des dossiers à la lumière de ces éléments-là qu'on aura finalement établis.

15 Moi, je vous dirais que les constats, la marge préférentielle semble très peu utilisée, je vous dirais depuis les 15 dernières années, parce que souvent, on ne sait pas comment nécessairement l'utiliser, comment l'utiliser en amont du processus de la chaîne d'approvisionnement, et quand l'utiliser, donc pour quels produits, pour quelles circonstances. On relève aussi, dans le baromètre de l'achat responsable qui est publié par l'EQCPAR, et c'est vraiment des constats sur le terrain que j'ai eus à constater depuis bien longtemps, et dans l'accompagnement qu'on fait encore, soit d'administrations publiques ou d'organisations privées. Donc évidemment, on recherche encore le prix le plus bas, on peut comprendre, et ça aussi, ça joue beaucoup.

20 Moi, ce que j'ai constaté, c'est qu'on accorde évidemment une pondération très élevée au coût, alors que... au détriment de la qualité et des critères écoresponsables qui peuvent l'être de seulement de quelques pour cent. Donc évidemment, il y a peu de chances souvent qu'on encourage finalement nos... que ce soit nos produits d'ici ou de nos... des entreprises avec des pratiques plus innovantes, et caetera.

25 En fait, dans le baromètre aussi, on soulève évidemment les connaissances des ressources à l'interne, le manque d'expertise, donc la difficulté de mesurer des bénéfices. Moi, je vous dirais que, évidemment, vous l'avez mentionné ce matin, ça a été mentionné que ça prend aussi des connaissances pour être capable de mesurer, de faire des analyses coût-bénéfice. Moi, je vous dirais de véhiculer tout ce qui s'est dit ce matin, la hiérarchie des 3R, repenser les achats, les quantités, la réparation des produits, penser à des produits plus durables avec une plus longue longévité... avec une longévité plus grande, pardon, considérer les étapes cycle de vie, et les stratégies d'économie circulaire sont des avenues possibles, mais encore une fois, ces approches concepts sont quand même d'une certaine complexité, et là, je pense qu'il faut vraiment, même si on commence à en comprendre  
35 davantage un peu le... l'essence et les effets positifs, bien, pour pouvoir les appliquer et les véhiculer  
40

aussi auprès des fournisseurs.

5           Donc voilà, c'est ce que... le point que je voulais amener, alors que je pense qu'on est d'accord pour mentionner que les fournisseurs, les entreprises d'ici sont de plus en plus innovantes, elles mettent en pratique des... je vous dirais, des façons de faire relativement formidables. On a de plus en plus de soutien au Québec, aussi, pour encourager, former, accompagner ces organisations-là qui veulent, mais le marché étant encore très balisé et très restreint, on a peu de marge de manoeuvre, là, je pense que... comme gouvernement.

10           Ça fait que je voulais amener ces points-là, probablement en complément de tout ce qui s'est dit ce matin, alors que, évidemment, le... l'approvisionnement, l'achat responsable est un levier incontournable pour l'économie du Québec, pour favoriser les aspects sociaux, environnementaux, réduire les impacts, accroître tout ce qui est positif et, évidemment, mettre en application les meilleures pratiques. Ça fait que c'est ce que je souhaitais partager avec vous aujourd'hui.

15           **LE PRÉSIDENT :**

20           Merci, madame. Ce que je trouve intéressant, très intéressant même, dans ce que vous dites, c'est, au fond, le... ce passage du concept à la réalité qui peut, à certains égards, poser -- soulever un certain nombre de problèmes. Donc oui, la rhétorique est là, mais si on veut passer, mettre des actions pour qu'on puisse concrétiser ou donner sens à cette rhétorique, il ne... enfin, selon ce que je comprends, vous dites, qui n'est pas nécessairement très aisé. Ce que je voulais savoir, c'est qu'est-ce que vous privilégiez comme approche? Une approche, je dirais -- ou peut-être vous allez me dire, vous allez me répondre « les trois » -- une approche sociale, une approche politique, une approche réglementaire? Quel genre d'approche vous voulez... vous prioriseriez?

25           **Mme CAROLE VILLENEUVE :**

30           Bien, écoutez, je pense qu'on a misé beaucoup sur les... je vous dirais les... la volonté, la bonne volonté des organisations, du gouvernement, tout ça, mais force est de constater que ça prend quand même un encadrement. Donc moi, j'aime bien penser que l'approche collaborative, la bonne communication, la mise en pratique des connaissances, la mise en pratique va faire son bout de chemin, elle l'a fait, son bout de chemin, mais je pense que les engagements actuels sont insuffisamment clairs pour être bien saisis et bien mis en application, et qu'on puisse mesurer aussi, donc instaurer cette culture aussi, de... je dirais, de la mesure et des effets que, comme gouvernement  
35           ou comme organisation, on peut générer. Moi, c'est ce que je pourrais vous dire, que les engagements sont peu connus. Ou, souvent, on intègre dans des politiques d'achat écoresponsable ou d'approvisionnement des critères... pas des critères, mais des approches basées sur des principes, des concepts très larges, mais encore une fois, comment, dans le concret, dans notre quotidien, on va être  
40           en mesure de se référer à ces balises-là, qui, en ce moment, je vous dirais qu'elles sont très larges,

donc... et un peu confuses parfois. Donc, on peut parler de grands concepts, de grandes approches, mais sur le terrain, comment tout ça s'applique?

5           Moi, je vous dirais qu'une approche, c'est ce qu'on fait aussi à l'EQCPAR, mais c'est ce que j'ai fait depuis... dans le cadre de nombreuses années en entreprises privée et publique, même dans l'accompagnement que j'ai fait à certains organismes publics, c'est vraiment de travailler en collaboration avec les directions et les conseillers en approvisionnement, avec les organisations. Ça nécessite aujourd'hui, je pense, un partage de connaissances, un transfert des connaissances à la base, et aussi, une collaboration entre les instances, et que ce soit bien compris à tous les niveaux. 10 Parce que moi, je vous avoue, je côtoie des conseillers en approvisionnement, autant au gouvernement que dans les entreprises privées, qui veulent, ça fait partie de leurs valeurs aujourd'hui, mais qui peuvent être restreints, je vous dirais, par des consignes ou des engagements insuffisamment clairs, je pourrais dire ça comme ça, ou ce n'est pas nécessairement intégré de façon suffisante pour être capable d'oeuvrer au quotidien là-dedans. 15

Donc évidemment, je ne vous cacherai pas, là, que je reviens toujours au travail en amont, donc pour être capable de mesurer, bien il faut d'abord établir les bases solides, les fondations qui vont permettre au gouvernement d'établir des devis, en intégrant l'achat local, en intégrant l'économie sociale, en intégrant des critères environnementaux, tels que tout ce qui a été prôné aujourd'hui, selon 20 les meilleures pratiques, autant que possible. Je pense qu'on a un bon bassin d'organisations aujourd'hui, qui peuvent répondre à ça ou qui peuvent évoluer dans ce sens-là. Donc, je vous dirais que l'engagement clair, plus précis des... concerne un encadrement plus balisé pourrait permettre une avancée, je pense, un peu plus directe vers des résultats, mais des résultats pour la société et l'environnement, évidemment. 25

**LE PRÉSIDENT :**

Merci.

30           Monsieur Renaud.

**LE COMMISSAIRE :**

Je reviens, madame Villeneuve, sur l'aspect formation, partage de connaissances. Est-ce 35 qu'actuellement, il y a des structures à l'intérieur des organismes gouvernementaux qui permettent de... qui permettent cet aspect-là, de... c'est-à-dire, de former les gestionnaires ou partager les connaissances, est-ce que... ou est-ce qu'il faut mettre en place autre chose pour favoriser? Parce que là, ce que je comprends, c'est que ça fait plusieurs années puis on... on n'est peut-être pas encore au... on n'est peut-être pas toujours au même point, là, on a avancé un petit peu, mais on n'avance pas vite, 40 alors est-ce qu'il faudrait mettre en place d'autres structures, d'autres façons de faire? Comment est-ce

qu'on peut combler ce manque-là?

**Mme CAROLE VILLENEUVE :**

5 Bien, écoutez, c'est une grande question, je vous dirais, parce... mais je vais essayer quand même d'être brève. Je vous dirais que l'approche que... je vais vous parler de mon approche, parce que c'est clair qu'au gouvernement, vous... il y a des programmes de formation, il y a de la gestion de changement qui se fait également, donc j'ai eu l'occasion même de travailler avec plusieurs instances gouvernementales pour faire -- apporter des... je vous dirais, une certaine évolution en matière d'achats responsables, à partir des guides, à partir des politiques qui étaient déjà établis, mais encore une fois, ce que je constatais, c'est quand on va faire ça et comment on va le faire, donc c'est sur ce besoin-là que je me suis attardée, et à bâtir des outils conviviaux, ludiques, faciles à comprendre, faciles à utiliser, qui répondaient aux besoins des utilisateurs. Donc, on pense destinataire, donc ça a été mon approche, on a bâti ça ensemble, c'est de le faire en collaboration, pour s'assurer qu'on n'arrive pas au personnel avec des outils déjà tout faits, qu'ils ne comprennent pas, auxquels ils n'ont pas pris part dans leur développement, et ça fait en sorte qu'après, bien, on les a testés ensemble, et évidemment, j'ai vraiment compris que ce processus-là avait été une formule gagnante pour une appropriation beaucoup plus profonde, sans faire d'eux des conseillers ou du personnel qualifié, je veux dire, hautement en la matière, mais leur donner l'intérêt, développer les réflexes de poser des questions, de s'entraider et de viser un même but, autant organisationnel qu'en tant qu'individu dans une organisation, pour des bénéfices à discuter. Donc, je vous dirais que c'est une approche vraiment... moi, je crois beaucoup à l'approche collaborative, qui n'est pas facile, et j'en conviens, quand on a des milliers d'employés, tout ça, mais petit à petit, c'est ce qu'on a entendu aussi parler tout à l'heure, donc ça...

25 Mais là, on peut penser que là, il faut accélérer le pas. Donc, avec tout ce qui se dessine, le projet de loi 67, on parle de plus en plus d'achat local. Je pense que l'année 2020, je vous dirais, malheureusement a été évidemment très impactante pour beaucoup de personnes et d'organisations, par contre, elle s'avère à quelque part aussi certains leviers, prises de conscience qui vont, je l'espère, permettre d'accélérer le pas, donc dans une approche plus collaborative.

30

**LE COMMISSAIRE :**

Je vous remercie.

35

**Mme CAROLE VILLENEUVE :**

Merci.

40

**LE PRÉSIDENT :**

Merci madame.

5 Monsieur Perreault, pourriez-vous projeter de nouveau la... l'énoncé, pour que nous puissions... pour que les participants puissent voter?

**M. JONATHAN PERREAULT :**

10 Voilà. Alors, l'énoncé 5, donc :

« *En tant qu'acheteur public, l'État québécois (soit tous les organismes publics et parapublics) a un devoir d'exemplarité.* »

15 **LE PRÉSIDENT :**

Alors, vous pouvez procéder au vote.

20 Très bien, alors le...

**M. JONATHAN PERREAULT :**

Les résultats.

25 **LE PRÉSIDENT :**

... les résultats, ça donne?

**M. JONATHAN PERREAULT :**

30 « *Totalement d'accord* » à 94; « *plus ou moins d'accord* » à 6.

**LE PRÉSIDENT :**

35 Très bien. Merci.

Alors, nous pouvons procéder au prochain énoncé. Monsieur Perreault, pourriez-vous l'afficher?

40

---

**ÉNONCÉ 6**

5 **M. JONATHAN PERREAULT :**

Oui. Voilà, vous devriez le voir. Je vais le lire.

10 « *Les programmes de responsabilité élargie des producteurs (REP) où les producteurs assument les coûts de collecte, du transport et du tri/conditionnement des matières résiduelles et sont soumis à des objectifs de récupération, sont suffisants pour assurer la réduction de la mise en marché de produits non ou faiblement recyclables et pour favoriser l'écoconception.* »

15 **LE PRÉSIDENT :**

Très bien, merci.

20 Alors, je vous laisse lire, prendre le temps de lire le contexte avant de vouloir intervenir. En fait, la question... l'énoncé 6 et 7 touchent la responsabilité élargie des producteurs, donc la discussion que nous aurons pour l'énoncé 6 va être valable également pour l'énoncé 7, de telle sorte qu'on votera... on vous demandera de vous prononcer sur l'énoncé 6, et ensuite on vous présentera l'énoncé 7, sans nécessairement une nouvelle discussion pour vous prononcer dessus.

25 Est-ce que quelqu'un souhaite intervenir sur l'énoncé 6?

Madame Villeneuve?

**Mme CAROLE VILLENEUVE :**

30 Oui. Bien, écoutez, juste un petit mot pour mentionner l'importance aussi d'intégrer ces notions-là dans... comme critère d'appel d'offres ou comme question à poser aux fournisseurs, tout comme les entreprises le font depuis très très longtemps en matière de matériaux, par exemple, de construction. Donc, depuis des dizaines d'années, on demande aux entrepreneurs de disposer de façon sécuritaire, environnementale leurs matières, mais je pense qu'il faut aussi l'intégrer, que ce soit au niveau des  
35 équipements, des TIC, que ce soit au niveau des piles et des batteries, que ce soit au niveau de tous les autres produits, là, qui sont sous réglementation, je pense qu'il faut aussi questionner et puis intégrer ces pratiques dans les devis auprès des fournisseurs.

40

**LE PRÉSIDENT :**

Mais globalement, est-ce que vous considérez que les programmes sont suffisants à l'heure actuelle?

5

**Mme CAROLE VILLENEUVE :**

Bien, écoutez, je pense que les organismes font... bien, les organismes qui sont... qui se voient attribuer la responsabilité de ces types de collectes et de sensibilisation, je pense, ce sont de petites équipes, avec des budgets quand même relativement restreints. Je pense qu'ils font un très bon travail, mais force est de constater qu'il y a encore beaucoup de matières, beaucoup de méconnaissance -- je reviens encore à l'éducation -- beaucoup de méconnaissance sur les produits justement qui sont assujettis.

10

15

Je vous dirais, il y a environ trois ans, j'avais assisté à une grande conférence, avec de grands donneurs d'ordres, et finalement, beaucoup, beaucoup avaient appris, il y a seulement trois ans, l'existence de ces programmes-là. Donc, je pense qu'il y a encore du chemin à faire de ce côté-là, pour faire connaître la réglementation et la faire appliquer. Donc, tout le débat aussi sur, je vous dirais, les coûts, les externalités qui sont, en fait, attribuées aux consommateurs, donc ça, c'est tout un autre débat, là, mais je pense que comme responsabilité organisationnelle, il y a des connaissances à obtenir et... à avoir et à mettre en pratique.

20

**LE PRÉSIDENT :**

Merci, madame.

25

Monsieur Pierre Legault.

**M. PIERRE LEGAULT :**

Oui, bonjour. Là, je me rends compte que mon intervention de ce matin, je suis content, on parle carrément directement des REP présentement. Moi, je voudrais intervenir sur... il y a la première version de la responsabilité élargie des producteurs, telle qu'elle a été... la *moulure*, là, d'il y a cinq, six ans, et moi, venant de Renaissance, ce dont j'ai été témoin dans la... ce qu'on appelle la REP des TIC, là, des produits électroniques, c'est comment il y avait une espèce de... au niveau de l'entreprise, de s'occuper du... de tout ce qui était réemploi, et encore moins de ce qui était de réduction de la consommation, il y avait un conflit d'intérêts, et je vais l'illustrer juste par ce qui est arrivé.

30

35

Une REP, tout le monde est d'accord pour -- je pense, là -- pour que les entreprises aient une responsabilité élargie, mais quand la REP des TIC a été créée il n'y a pas eu, dans l'entente qui a été

40



5 prise entre Recyc-Québec et ARPE-Québec -- qui fait partie d'une association canadienne sur lesquels sont les producteurs de produits électroniques -- il n'y a pas eu d'obligation de réemploi, donc il n'y a pas eu de volume qui a été signifié, et il n'y a pas eu de pénalité, vu qu'il n'y avait pas d'objectif, si ce n'était pas atteint. Et le résultat de cette version de REP là -- puis c'est contre celle-là que je m'insurge un peu -- c'est qu'il n'y en a pas eu, de réemploi. Il y a une... ARPE a créé un genre de logistique, de réseau avec les recycleurs, et tout est allé au recyclage.

10 Évidemment, quand tu crées une corporation, tu crées une entreprise, la première responsabilité dans l'entreprise, c'est créer des profits pour les actionnaires. Donc, on demande à ces gens-là de faire des... -- et ils ont tous fait des vœux pieux : oui, on veut du réemploi, c'est bien le réemploi, puis on est pour la réduction, puis... Mais en bout de ligne, moi, étant une entreprise... j'étais à la direction de Renaissance à ce moment-là, puis j'étais président d'une association d'entreprises d'économie sociale au Québec, on a vu le volume de réemploi diminuer drastiquement, puis la directrice d'Insertech -- qui est une entreprise d'insertion qui faisait du réemploi -- a dit : « Je suis en train de perdre tout mon volume, tout va aux recycleurs. »

20 Donc, sans entrer plus loin dans cette situation-là, je veux juste dire que la grande problématique dans la responsabilité élargie des producteurs... Et d'ailleurs, cette version-là, l'Ontario, depuis trois, quatre ans, a décidé que ce n'était absolument pas efficace, parce que les producteurs ne sont pas plus responsables. Ce qu'on a fait dans la première version -- puis ça, c'est important de le comprendre -- on a créé une entité autre que les producteurs. Oui, ils sont peut-être sur le conseil d'administration, ça ne leur coûte pas un sou, c'est des écofraîs, donc eux autres, c'est *business as usual*, on continue de produire ce qu'on produisait, puis on ne change pas l'écoconception, parce que de toute façon, c'est quelqu'un d'autre qui paye, puis moi, je peux continuer de faire ce que je faisais avant.

25 Donc, mon intervention présentement, c'est par rapport à -- puis je vais terminer là-dessus -- l'importance, là, de, dans la prochaine version de ce qu'on va faire comme législation au niveau de la responsabilité élargie des producteurs, c'est que ça soit contraignant, qu'il y ait un encadrement, qu'il y ait des... si on est sérieux qu'on veut du réemploi, puis on ne veut pas avoir la même conversation dans 30 25 ans, il faut mettre des dents à cette législation-là, pour que, effectivement, on parle de réemploi. Autrement, c'est trop facile, là. Dans le fond, on le dit, le discours, mais on ne s'occupe pas... t'sais, comme ils disent en anglais : « *The devil is in the details* ». Mais là, il... moi, je l'ai vécu aux premières loges, quand en bout de ligne, on a fait une intervention, ça a été vraiment une confrontation, on a essayé de changer les choses, mais ça a à peine changé les choses, puis il y a beaucoup 35 d'organisations qui sont disparues, puis là, il ne s'en fait plus de réemploi, ou à peu près plus, en électronique.

40 Donc, je voulais témoigner de ça, puis de signifier l'importance qu'il y a d'encadrer la loi pour que les entreprises -- justement là, on va parler plus de responsabilité individuelle des entreprises -- et ne pas nuire à ce qui existe présentement en termes de réemploi, parce qu'autrement, on fonctionne de

façon un peu aveugle. Voilà.

**LE PRÉSIDENT :**

5 Monsieur Renaud.

**LE COMMISSAIRE :**

10 Écoutez, monsieur Langlois, diriez-vous que le...

**M. PIERRE LEGAULT :**

Legault, mais ça va.

15 **LE COMMISSAIRE :**

Legault, excusez-moi!

**M. PIERRE LEGAULT :**

20 Ça va.

**LE COMMISSAIRE :**

25 Je cherchais, je cherchais.

**M. PIERRE LEGAULT :**

30 C'est bon, c'est bon.

**LE COMMISSAIRE :**

35 Je me rappelais du L! Alors, monsieur Legault, diriez-vous que la responsabilité élargie des producteurs, si on fixe des objectifs convenables, là -- parce que là, ce que je comprends, c'est une question de fixer des objectifs avec, évidemment, des sanctions ou des pénalités si les objectifs ne sont pas atteints -- est-ce que le... la responsabilité élargie des producteurs, c'est un moyen efficace pour réduire le... la mise en marché de produits peu ou pas recyclables?

40

**M. PIERRE LEGAULT :**

5 Je répondrais... ma première réponse, ça serait oui, mais évidemment, ça dépend comment ça va être articulé. T'sais, c'est sûr qu'on veut l'écoconception, parce qu'à partir du moment où on va avoir de l'écoconception, le problème de l'obsolescence devrait, en principe, diminuer, mais si on parle des grands réutilisateurs, là, comme Renaissance ou d'autres organisations, il y a déjà toute... -- par rapport aux textiles, par rapport à d'autres biens de consommation -- il y a déjà toute une réutilisation en place.

10 Évidemment, ce qu'on craint, nous, c'est que si on s'en va vers une responsabilité élargie des producteurs, si c'est la même version que qu'est-ce qui a été fait il y a six ou sept ans, c'est que ça va détruire, là... -- là, Renaissance est rendue à plus de 1 000 emplois, une cinquantaine de succursales, il y a plein d'organisations qui se développent, il y a un marché, là, à partir de réutilisation -- mais si la REP est appliquée -- au niveau des biens de consommation, là, je veux dire -- de façon aveugle, ça va tout détruire. Puis là, il y a toute l'insertion à l'emploi, il y a une qualité, là, d'intervention sociale très grande, là, qui s'est développée, là.

20 Donc, il faut juste faire... La réponse, c'est : oui, il faut que les producteurs soient responsables davantage des biens qu'ils mettent sur le marché, pour si on veut arriver à sortir de l'obsolescence programmée, mais il faut en même temps faire attention à l'environnement qui s'est créé à travers le Québec, puis ailleurs aussi au Canada, là, parce qu'il y a de la valeur dans ces biens-là, puis quand les gens s'organisent pour faire de l'insertion à l'emploi puis créent une activité économique de plusieurs dizaines de millions de dollars autour de ça, bien ça, ça a une valeur, aussi.

25 Donc, c'est juste question d'être intelligent, de le faire de façon intelligente et d'aller vers la nouvelle version. D'ailleurs, l'Ontario l'a très bien compris, puis en France aussi, il y a un dossier de 20 ans de responsabilité élargie des producteurs. On est allé en France, nous, on a rencontré les gens, là, d'écotextile, et on a compris plein de choses que... là, c'est en évolution puis il faut s'assurer qu'au Québec aussi, on arrive à aller s'assurer qu'on ne nuit pas à Paul en voulant aider à Jean. Je ne sais pas si j'ai les bons prénoms, là, mais -- Pierre et Paul, là, je pense, là. En tout cas, c'est un peu ça que je veux dire, là.

**LE COMMISSAIRE :**

35 Mais actuellement... bon, là, je pense que le gouvernement veut mettre en place la... ce qu'on appelle la modernisation de la collecte sélective, où là, il va y avoir une responsabilité élargie, non seulement les producteurs vont être responsables des coûts de collecte et de tri, mais ils vont être responsables de l'ensemble de tout le système de collecte sélective, mais ce que je comprends, c'est que les textiles, on est... ne ne font pas partie de cet aspect-là?

40

**M. PIERRE LEGAULT :**

5 On ne fait pas partie de la liste, non, on... non, effectivement, présentement, puis c'est une bonne  
nouvelle pour nous. En même temps, on veut savoir où les choses s'en vont, parce que c'est nos  
valeurs au niveau de l'environnement, mais ayant été témoin des produits électroniques, qui faisaient  
partie des produits de consommation que nous, on reçoit, on voulait juste s'assurer de... t'sais, de  
transmettre notre compréhension, qu'il fallait faire attention à deux choses : d'avoir des objectifs au  
niveau du réemploi, autrement, la loi a beau se gargariser de ces beaux principes-là, dans le concret, ça  
10 n'arrive pas, premièrement chose à s'assurer; puis la deuxième, c'est qu'il y a tout un environnement  
parallèle, toute une économie... je ne vais pas dire une « économie parallèle », mais des activités  
sociales dans l'économie sociale qui sont liées à certains des biens de consommation, et puis là, juste  
le signifier avant qu'on retrouve là, sans que, avec une REP vers le textile, que certains ont mentionné  
qui pourrait être nuisible plus que d'autres choses.

15 **LE COMMISSAIRE :**

Quand vous avez parlé de ce qui se passe en France, est-ce qu'ils ont une responsabilité élargie,  
les producteurs, pour les textiles, ou?

20 **M. PIERRE LEGAULT :**

Oui oui oui oui, puis en fait, quand on avait rencontré -- j'essaie de me rappeler du nom du  
directeur, là ça fait plusieurs années -- il nous avait dit : « Vous êtes... le textile, vous n'avez pas  
absolument besoin d'une REP textile, si vous avez tout un marché qui est développé en parallèle. » Et  
25 là, vu qu'on s'en va vers multiples REP, là -- les responsabilités élargies des producteurs -- on veut être  
présent pour s'assurer de veiller évidemment aux intérêts des organisations qui sont dans ce  
domaine-là.

30 **LE COMMISSAIRE :**

Je vous remercie.

**M. PIERRE LEGAULT :**

35 Merci.

**LE PRÉSIDENT :**

40 Monsieur Legault, je vous laisse avec le proverbe : « Déshabiller Paul pour habiller Jacques ».

**M. PIERRE LEGAULT :**

Oui, O.K., Jacques!

5 **LE PRÉSIDENT :**

Jacques ou Jean. Alors...

**M. PIERRE LEGAULT :**

10

(Inaudible) c'est un des apôtres, là, je ne sais pas trop.

**LE PRÉSIDENT :**

15

Pardon?

**M. PIERRE LEGAULT :**

20

Je disais : oui, c'est Paul, Pierre, Jean ou Jacques, mais... parce qu'il y a deux, trois proverbes qui utilisent les prénoms.

**LE PRÉSIDENT :**

25

Paul et Jean, voilà.

Alors, écoutez, j'appelle les deux dernières personnes pour ce... cet énoncé. Tout d'abord, madame Sara-Emmanuelle Dubois.

**Mme SARA-EMMANUELLE DUBOIS :**

30

Oui. Alors, bon après-midi. Merci. À la question : est-ce qu'on a besoin... Oui, définitivement. Il faut se rappeler que les entreprises subventionnent déjà les coûts liés à la collecte et à la récupération. Ce que les... dans le cas, par exemple, de la modernisation de la collecte sélective, ce que ça va leur donner en plus, c'est d'avoir les mains sur le volant. Donc, est-ce que... oui, ça va leur donner une meilleure vision des matières qui peuvent être problématiques, et en ce sens-là, ça peut être bénéfique

35

au niveau de tout ce qui est démarches d'écoconception.

Néanmoins, je pense que, avec ça, ce qui vient aussi, et ce qui est essentiel, c'est d'incorporer aussi -- et on en a parlé un peu ce matin -- c'est tout ce qui est traçabilité. Donc, si on veut établir de bons indicateurs de performance, on doit savoir d'où on vient et avec quoi on travaille, et présentement,

40

ça, on ne l'a pas. On ne l'a pas pour différentes raisons, mais il faut commencer par déterminer ce qu'on met en marché et quelles sont ces problématiques-là.

5 Deuxièmement élément que j'apporterais, c'est de s'assurer d'avoir un mécanisme de contrôle et de suivi de ces indicateurs-là. Donc, c'est bien beau mettre des indicateurs de performance et des cibles à atteindre, ça prend quand même un suivi pour s'assurer qu'on peut... qu'on assure le succès, finalement.

10 Et j'ajouterais, t'sais, bon, on le voit présentement, là, on voit, par exemple, on a abordé... il a été abordé, la semaine dernière, beaucoup la problématique des plastiques biosourcés, donc des plastiques qui sont à base de composantes biologiques, et ça va être un des aspects qui va probablement être mis en lumière avec la nouvelle REP, parce qu'on voit les problèmes que ça peut amener aussi, là, au niveau de la récupération. Merci.

15 **LE PRÉSIDENT :**

20 Merci à vous. Quand vous parlez de contrôle et de suivi, lors de l'audience publique, la première partie de l'audience publique, la porte-parole de Recyc-Québec nous a indiqué, notamment -- pour faire un lien avec ce que votre prédécesseur disait -- que l'information ou les données que l'ARPE détient sont, oui, communiquées, mais que Recyc-Québec n'a aucun moyen de contrôle sur la qualité de ces données-là. Alors, quand vous parlez de contrôle et de suivi en matière de programme de responsabilité élargie des producteurs, qu'est-ce que vous sous-entendez? Ou qu'est-ce que ceci requiert?

25 **Mme SARA-EMMANUELLE DUBOIS :**

30 Bien, il y a différents éléments qui ont été abordés ce matin, d'ailleurs, mais d'abord, le premier, je dirais que c'est de s'assurer que ce n'est pas un suivi qui est effectué par l'industrie elle-même, donc d'avoir un tiers parti, qui est neutre, et qui est en mesure d'avoir l'ensemble des informations. Donc ça, je pense que c'est le premier élément.

35 Le deuxième élément, c'est de mettre en place les outils qui nous permettent de faire un suivi, de justement, d'assurer la traçabilité. Donc, monsieur Venne en a parlé ce matin, il y a différents indicateurs qui peuvent être appliqués sur les produits, qui permettent de les suivre à travers la chaîne de mise en marché, jusqu'à la récupération et recyclage, donc ce sont des outils qui sont en place.

40 Donc, en quelque sorte, ce qu'on souhaite, c'est -- je pense -- c'est d'en faire un mécanisme qui est simple à gérer, qui ne nécessite pas nécessairement de grandes interventions ponctuelles, comme on le voit, par exemple, avec des caractérisations qui sont réalisées à toutes les deux ou trois années. Donc, c'est... je pense que c'est ces deux clés du succès là.

**LE PRÉSIDENT :**

Je reviens sur le concept de suivi. Vous indiquez donc que ça soit fait par un tiers parti neutre...

5 **Mme SARA-EMMANUELLE DUBOIS :**

Hum hum.

**LE PRÉSIDENT :**

10 ... qui serait financé par qui?

**Mme SARA-EMMANUELLE DUBOIS :**

15 C'est une excellente question. Je n'ai pas nécessairement la réponse. Je vous dirais... je laisse le soin aux autorités de le déterminer.

**LE PRÉSIDENT :**

20 Vous nous laissez la responsabilité de (inaudible).

**Mme SARA-EMMANUELLE DUBOIS :**

25 Je vous la laisse, effectivement.

**LE PRÉSIDENT :**

Merci, madame. Très bien.

30 Monsieur Renaud.

**LE COMMISSAIRE :**

35 Je voudrais revenir à la question de la traçabilité. On a eu, la semaine dernière, des ateliers avec des experts, entre autres, il y avait des gens... des Européens, qui sont venus nous parler, et on nous disait qu'au niveau des objectifs, maintenant, dans plusieurs pays, ils fixent les objectifs par rapport à ce qui est réellement recyclé. Alors, on n'est plus dans le pourcentage qui a été ramassé, si on veut, avec la collecte sélective, là, comment on en a ramassé par rapport à ce qui a été produit, là, on est vraiment dans le réel, et ça implique qu'on doit maintenir une traçabilité après le centre de tri, là, parce que,  
40 évidemment, ces matériaux-là qui passent par les centres de tri, après ça, ils s'en vont dans toutes les

directions, on n'a pas de moyen... Comment est-ce qu'on peut mettre en place des mécanismes, là? Parce qu'il y a des matériaux, là, on s'entend, qui s'en vont en Asie, qui s'en vont en... Comment est-ce qu'on peut contrôler tout ça? Comment est-ce qu'on peut s'assurer que ces matériaux-là sont véritablement recyclés?

5

**Mme SARA-EMMANUELLE DUBOIS :**

Malheureusement, pour ce qui converge vers les marchés de l'Asie et ailleurs, c'est plutôt difficile, j'en conviens, d'en assurer le suivi. C'est un marché qui est très opaque. Plus on va favoriser les marchés locaux -- et on a d'excellents conditionneurs et recycleurs au Québec, et dans les marchés limitrophes -- donc, plus on va le faire, plus on va le faire également en partenariat, plus on va être capable de, justement, tracer le recyclage, là, jusqu'à la... en fait, le contenant, l'emballage ou l'imprimé, jusqu'à son recyclage ultime. On pourrait même se faire un suivi jusqu'à... continuer dans la boucle et aller vers la réinsertion de ces produits-là dans de nouveaux... de ces matières-là dans des nouveaux produits. Ça, c'est dans le cas où il y aurait des partenariats qui seraient développés.

10

15

Ensuite de ça, bien, dans l'opposé, si c'est plutôt difficile à implanter, je vous dirais qu'à ce moment-là, si on veut intégrer le recyclage dans les activités de la collecte sélective, bien là, il y a toute une réflexion à avoir là-dessus, à savoir comment est-ce qu'on peut les intégrer, est-ce qu'il faut les financer, est-ce qu'il faut aller jusqu'à évaluer les coûts jusqu'au recyclage? Donc, il y a plusieurs... il y a beaucoup de réflexions là-dessus à y avoir, là.

20

**LE COMMISSAIRE :**

Est-ce que ça pourrait être intégré, quand on parle de responsabilité élargie des producteurs, ça serait une responsabilité encore plus élargie, ou est-ce que c'est concevable qu'on puisse aller vers un système où ce serait les producteurs qui auraient cette responsabilité-là jusqu'au bout de la chaîne, là, de maintenir la traçabilité et de rencontrer des objectifs?

25

30

**Mme SARA-EMMANUELLE DUBOIS :**

Oui, oui, c'est concevable, on le voit ailleurs, donc il y a... ça se fait. C'est... j'imagine que c'est présentement en discussion au sein des organismes qui se penchent sur la question de la modernisation de la collecte sélective.

35

**LE COMMISSAIRE :**

Je vous remercie beaucoup.

40



**Mme SARA-EMMANUELLE DUBOIS :**

Merci.

5 **LE PRÉSIDENT :**

Merci, madame.

10 Donc, bon, s'il vous plaît, ne levez plus les mains, je vais prendre les deux dernières mains levées, monsieur Gilles Venne, suivi de madame Christine Lajeunesse, et ensuite, on... je vous demanderai de vous positionner par rapport à l'énoncé.

Monsieur Venne.

15 **M. GILLES VENNE :**

20 Oui, juste pour renchérir un peu sur la traçabilité, je suis moi-même porteur d'un projet de mise en place, là, de traçabilité. On fait des projets d'étude de faisabilité sur la traçabilité. Pour vous donner un exemple de ce qui pourrait être fait et ce qui se fait, dans notre cas à nous, on prend la matière à partir du générateur, jusqu'au centre de conditionnement ou au centre de tri; ensuite, on va déterminer : la matière a été triée, séparée ou conditionnée de quelle façon; elle est sortie dans un produit X, qui s'en va vers un consommateur de ce produit-là. On va suivre jusqu'au consommateur du produit, et à partir de là, on peut même suivre le lot ou le produit qui a été fabriqué, et où est-ce qu'il a été vendu.

25 Dans notre cas à nous, on peut prendre un banc de parc qui est au centre-ville de Montréal, puis éventuellement, on va scanner le code-barre puis on va savoir exactement, le polystyrène ou le verre qui est dedans, provient de quel endroit, et on pourrait remonter la filière jusqu'au concitoyen qui l'a amené à l'écocentre.

30 Donc, le programme de traçabilité existe, est fonctionnel, il reste à le développer et l'adapter, mais je voulais juste vous faire une petite parenthèse que ça existe et que c'est très bien parti.

**LE PRÉSIDENT :**

35 Merci, monsieur Venne.

Madame Christine Lajeunesse.

40

**Mme CHRISTINE LAJEUNESSE :**

Bonjour.

5 **LE PRÉSIDENT :**

Oui, bonjour. Je ne vous entends presque pas, madame.

10

---

**PAUSE DE QUELQUES MINUTES  
14 h 49 - REPRISE DE LA SÉANCE**

---

15 **LE PRÉSIDENT :**

Je suis vraiment désolé, madame, on se... bien, si jamais ça... vous réussissez à régler le problème, nous pourrions vous entendre, au moins même si ce n'est pas considéré dans le vote que nous allons prendre, de toute façon, le vote n'est pas vraiment à grande conséquence, c'est juste une curiosité pour la commission, voir où sont les tendances. Ce qui était important, ce sont les échanges que nous avons aujourd'hui, beaucoup plus que la simple indication des pourcentages que nous obtenons, d'accord? Donc, si jamais le son revient, ne vous gênez pas de lever la main, je vous donnerai la parole. Merci, madame.

25 Donc, monsieur Perreault, si vous voulez mettre l'énoncé à l'écran, pour que les personnes puissent se positionner. Pourriez-vous lire l'énoncé, monsieur Perreault?

**M. JONATHAN PERREAULT :**

30 Alors :

*« Les programmes de responsabilité élargie des producteurs où les producteurs assument les coûts de collecte, du transport et du tri/conditionnement des matières résiduelles et sont soumis à des objectifs de récupération, sont suffisants pour assurer la réduction de la mise en marché de produits non ou faiblement recyclables et pour favoriser l'écoconception. »*

35 Alors, vous pouvez voter.

40

**LE PRÉSIDENT :**

Donc, le terme clé ici, c'est « sont suffisants ».

5 Très bien. Alors, nous avons terminé la période de réponses. Ça serait... le résultat serait quoi, monsieur Perreault?

**M. JONATHAN PERREAULT :**

10 Personne n'est « totalement d'accord »; 16 %, « plus ou moins d'accord »; 42 %, « plus ou moins en désaccord »; et « totalement en désaccord », même chose -- mais maintenant, c'est rendu 40-40, là, les résultats ont changé.

**LE PRÉSIDENT :**

15 O.K. Très bien, merci. Peut-être mettre alors immédiatement l'énoncé 7, qui fait l'objet de la même discussion, finalement, là.

**M. JONATHAN PERREAULT :**

20 Oui. Et j'ajoute qu'il y a une personne finalement qui a voté : « totalement d'accord ».

**LE PRÉSIDENT :**

25 D'accord.

---

**ÉNONCÉ 7**

30 **M. JONATHAN PERREAULT :**

Voilà pour l'énoncé. Donc :

35 « *La responsabilité élargie des producteurs doit inclure une obligation de rendre accessibles et publiques toutes les informations relatives à leur performance.* »

**LE PRÉSIDENT :**

40 Si... monsieur Perreault, gardez l'énoncé, je voudrais juste m'assurer, avant de demander le

vote -- parce que je... pour moi, c'était finalement une discussion qui peut aller pour les deux -- mais est-ce qu'il y a des personnes qui voudraient intervenir spécifiquement sur cet énoncé? Vous pouvez lever la main, je vous céderai la parole, avant de prendre le vote.

5           Ça va? Oh! Il y a une personne. Monsieur Venne, allez-y.

**M. GILLES VENNE :**

10           Oui. Je ne crois pas que les données de chaque entreprise devraient être publiques; devraient, par contre, être données à l'organisme qui va être dédié pour s'occuper de ce programme-là, de la responsabilité élargie, parce que ça... de donner des données privées d'entreprises et les rendre publiques, ça peut être dommageable aussi, là, pour l'entreprise. Si j'ai bien compris.

**LE PRÉSIDENT :**

15           C'est votre choix, là, nous sommes ici pour vous écouter, donc... Effectivement, là, l'énoncé signifie l'antipode de ce que vous venez de dire, c'est le... l'énoncé dit que : « La responsabilité élargie doit inclure une obligation de rendre accessibles et publiques », donc vous, vous êtes inconfortable, et donc, je comprends que vous allez être totalement en désaccord.

20

**M. GILLES VENNE :**

25           Mais pas totalement, c'est que c'est... l'information doit être disponible, mais à des organismes de gestion, soit Recyc-Québec, soit le gouvernement, soit... peu importe qui suit ça, mais pas publiques, parce que, t'sais, je me mets dans la peau d'une entreprise, ça veut dire que ton compétiteur a tes données.

25

**LE PRÉSIDENT :**

30           Bien, c'est votre choix, c'est... on est là pour écouter, justement, ce... vos positions respectives.

          Monsieur Marc J. Olivier.

**M. MARC OLIVIER :**

35

          Oui, bien là, je pense qu'on a une mésinterprétation de l'énoncé. L'organisme d'agrément, qui est accrédité pour faire en sorte que les choses fonctionnent, il me semble qu'il doit rendre publiques les informations de performance de l'organisme d'agrément; mais l'organisme d'agrément, il donne plusieurs contrats pour la mise en oeuvre à différentes entreprises. Moi, je ne veux pas savoir les résultats de chacune des entreprises qui participent aux contrats qui ont été donnés, mais je veux savoir

40

5 si mon système de responsabilité élargie des producteurs, en ce qui concerne, par exemple, les piles, je veux savoir si ça marche ou si ça ne marche pas, s'il atteint ses objectifs ou s'il n'atteint pas ses objectifs. Donc, l'organisme d'agrément, je crois qu'il doit rendre de l'information publique pour les citoyens québécois.

Maintenant, je ne demande pas à ce que la demi-douzaine ou la douzaine d'entreprises que l'organisme d'agrément met sous contrat pour du transport, pour du recyclage, pour ci ou pour ça, je ne veux pas avoir ça; je veux avoir l'image globale, et c'est l'image globale qui doit être publique.

10 **LE PRÉSIDENT :**

Merci. Je veux juste m'assurer que j'ai bien compris... O.K. Je vais céder d'abord la parole...

15 **LE COMMISSAIRE :**

Bien, je pense que... je pense que c'est l'interprétation de monsieur Olivier, là. L'idée, c'était de... que l'organisme qui va -- je vais donner l'exemple actuellement, là, ça serait ARPE pour les produits électroniques, ou ça serait Éco Entreprises Québec, là, pour la collecte sélective -- ce qu'on dit dans l'énoncé, c'est qu'on voudrait que ces organismes-là rendent publiques les informations par rapport à la performance de la responsabilité élargie des producteurs, là. On ne veut pas nécessairement avoir des données précises de une entreprise dans ce... qui est couverte par la responsabilité des producteurs, là, on veut avoir un... L'idée de l'énoncé, c'était que toute la performance de la responsabilité élargie des producteurs puisse être publique, puisse être connue, puisse être... alors, ça implique, par exemple... bon, je ne veux pas aller jusque-là, là, mais les montants qui ont été récupérés, qu'est-ce qui est... Mais effectivement, il n'y a pas... on ne parle pas d'informations privées, là, on ne parle pas d'informations qui touchent directement des entreprises.

25 **LE PRÉSIDENT :**

30 Merci, monsieur Renaud. Donc, je... Oh! La personne a enlevé sa main.

Donc voilà, très bien. Alors, nous allons pouvoir passer au vote. Monsieur Perreault, si vous voulez remettre l'énoncé?

35 **M. JONATHAN PERREAULT :**

Voilà. Donc :

40 « La responsabilité élargie des producteurs doit inclure une obligation de rendre accessibles et publiques toutes les informations relatives à leur performance. »

**LE PRÉSIDENT :**

C'est le temps de vous positionner.

5 Résultats, s'il vous plaît?

**M. JONATHAN PERREAULT :**

10 « Totalemment d'accord » 89; « plus ou moins d'accord » et « plus ou moins en désaccord » 6 % chacun.

**LE PRÉSIDENT :**

15 D'accord, merci. Nous allons donc procéder avec l'énoncé 8, si vous voulez le présenter, monsieur Perreault.

---

**ÉNONCÉ 8**

20

**M. JONATHAN PERREAULT :**

Voilà. Alors :

25 « *Les filières du réemploi et du partage sont marginales et ne permettent pas d'avoir un effet significatif sur la consommation de biens.* »

**LE PRÉSIDENT :**

30 Évidemment, on comprend très bien, comme commission, que ce point-là a été touché à divers endroits et de différentes façons, mais nous avons préparé cet énoncé. Encore une fois, je tiens à rappeler que, que ça soit des énoncés ou des questions -- aujourd'hui, ce sont des énoncés, là -- il ne faut qu'en n'aucun cas ceci soit traduit comme étant... comme étant un énoncé auquel souscrit la commission. Alors, ce sont des énoncés que nous voulons tester, et c'est à vous la parole.

35

Donc, si personne ne veut intervenir là-dessus, nous... Oups! Une personne. Madame Côté, Amélie Côté.

40

**Mme AMÉLIE CÔTÉ :**

Oui. Je pense que monsieur St-Arnaud va vous parler en détail de la filière du réemploi du textile. Au niveau du partage, je crois qu'un des éléments pour lesquels on n'a pas beaucoup de données, on a très peu documenté l'impact du partage, mais il y a un potentiel qui peut être intéressant, simplement, ce sont davantage des initiatives très locales. Donc, si on pense au partage de matériel sportif, d'objets de cuisine et compagnie, évidemment ça ne se fait pas à l'échelle d'une municipalité, c'est vraiment plus au niveau d'un milieu de vie, mais il y a un potentiel super intéressant, mais qui est très peu documenté aussi. Et, en fait, étant donné que le temps d'utilisation de certains objets est très très court -- on pense souvent à l'exemple de la perceuse, hein, qui est utilisée, par exemple, quelques minutes par année, et qui aurait tout à fait avantage à être mise en commun -- donc, je ne pense pas que c'est marginal, je pense que c'est encore émergent et peut-être peu documenté. Et le marché de seconde main, donc, même, bon, on pense à... sur certains médias sociaux, mais également les Kijiji, LesPAC, ces sites comme ça fonctionnent très bien, il y a des très grandes quantités d'objets qui sont réemployés, échangés, et donc ça peut être quelque chose de très intéressant.

Par contre, la dernière étude à ce sujet date de 2006, donc c'est une étude qui a été faite au niveau de Montréal, et qui avait été reprise, là, dans une fiche réalisée par Recyc-Québec, sur le réemploi et le potentiel, et à ce sujet, j'ai validé l'information, elle n'a pas été mise à jour depuis. Donc, en fait, c'est qu'on a un manque d'informations sur comment ça a évolué, mais certainement qu'il y a eu une très grande croissance à ce niveau-là, qui est en parallèle avec le développement, l'émergence du mouvement zéro déchet, au niveau de la réparation, aussi. Donc, je crois que c'est un phénomène qui serait tout à fait pertinent à documenter, et sur lequel on manque vraiment de données en ce moment.

**LE PRÉSIDENT :**

Pour amorcer cette réflexion, est-ce que vous, vous avez ciblé des pays qui sont considérés comme avant-gardistes dans le partage?

**Mme AMÉLIE CÔTÉ :**

Je ne me suis pas encore rendue là dans mes recherches, je dois vous avouer, mais je suis certaine qu'en Europe, il doit y avoir des initiatives intéressantes à ce niveau-là, mais je crois que c'est vraiment... c'est un phénomène qui est international, c'est juste que c'est des réseaux qui sont plus informels. Je pense, là, par exemple, le réseau qui s'appelle Freecycle, qui est disponible un peu partout dans le monde, donc c'est une plateforme qui est gérée généralement par des bénévoles, et donc c'est très difficile d'aller colliger les données.

À l'automne dernier, pour vous donner une idée, on a mandaté un groupe d'étudiants, étudiantes qui terminaient leur bac en environnement, pour tenter de documenter ça, puis il y a très peu de

données spécifiques sur le partage, puis le fait que ce soit des réseaux portés par des bénévoles, évidemment, rend l'information encore plus difficilement accessible.

**LE PRÉSIDENT :**

5

Merci, madame.

Monsieur Éric St-Arnaud.

10

**M. ÉRIC ST-ARNAUD :**

Oui, bonjour.

15

Si c'est marginal -- pour répondre à la question -- je pense que ça l'était, marginal, parce que c'était principalement, dans le réemploi, fait par des organisations avec des bénévoles. Je crois vraiment qu'il y a une démocratisation qui est en train de se faire, surtout durant les 10 dernières années. Vous parliez tantôt, avec madame Côté, vous parliez de s'il y avait des comparables. C'est sûr que si on regarde la Suède, la Suisse, il y a énormément d'avance au point de vue du réemploi, de la réutilisation. C'est sûr que je vais parler pour la... notre paroisse, mais notre type d'organisation aujourd'hui crée 20

20

1 000 emplois permanents avec un taux de croissance de plus de 20 % de création d'emplois permanents, en plus d'avoir une mission sociale, d'aider plus que 2 à 3 000 personnes par année à réintégrer le marché du travail. Et tout ça avec 20 000 tonnes de matières détournées des sites d'enfouissement et réutilisées dans le réemploi de toutes sortes. Donc, 50 % de cette matière, c'est du textile, l'autre 50 %, c'est le reste.

25

Et j'ai dû manquer, la REP, là -- je n'étais pas là, je vous ai écouté jusqu'à la fin -- c'est la dangerosité de la REP électronique, qui, par effet de la marginalité avant, du réemploi au Québec -- et je vais revenir là-dessus, pourquoi je dis « au Québec » -- la REP a fragilisé le peu de systèmes qu'il y avait dans le réemploi. Ce matin, vous faisiez référence à votre dame qui vous disait : « Votre ordinateur, pourquoi vous ne la changez pas? », parce que ça fait cinq ans que vous l'avez, vous avez essayé de la réparer, c'était difficile. La REP a détruit l'écosystème électronique, a détruit un peu l'écosystème de la réparation et de la réutilisation de la matière électronique.

30

Donc, c'est sûr que c'était marginal, mais aujourd'hui, nous, avec, bon, pratiquement 2.5 millions de consommateurs par année, avec un taux de croissance de 25 %, le réemploi est en train de devenir, non plus un petit commerce de derrière de rue, comme le club vidéo était dans le passé, puis après ça, il est devenu une chaîne de clubs vidéos -- bon, je sais bien que ça n'existe plus, là, ça, ça paraît mon âge, mais bon, ça n'existe plus aujourd'hui -- mais le commerce au détail dans l'usagé est en train de surpasser ce qu'il était avant.

40



5 L'étude de Kijiji qui a paru il y a deux ans faisait référence au Québec dans le réemploi, et ils disaient que le Québec était à la traîne des autres provinces canadiennes et des États-Unis. Donc, on est en train de rattraper ce qui est déjà en train de se faire ailleurs au Canada, et je crois vraiment que plus nous allons détourner des sites d'enfouissement la matière, on va être capable d'augmenter le réemploi à travers la province.

10 Économiquement, nous, Renaissance, ce qu'on est convaincu, d'ici 2028, c'est d'être capable d'atteindre 70 000 tonnes de... détournées des sites d'enfouissement, création de 3 000 emplois, et aider, par année, au-dessus de 15 000 personnes, immigrants ou toute personne ayant des difficultés à intégrer le milieu de travail. C'est sans compter toutes les autres organisations.

15 Mais quand vous parlez de marginalité, mais il en reste un peu, parce qu'il reste encore des petites organisations, qui sont encore plus fragiles aujourd'hui, à cause du manque de bénévoles qui sont souvent des personnes de plus de 60 ans, puis à cause de la COVID, ça a fragilisé, mais dans un écosystème où est-ce que l'ensemble des organismes peuvent travailler ensemble, on peut réemployer une plus grande quantité de matières et de sortir de cette marginalité et aider l'écosystème québécois à réemployer plus de matières. Ça serait un peu ce que je voulais ajouter.

20 **LE PRÉSIDENT :**

Merci.

Monsieur Renaud.

25 **LE COMMISSAIRE :**

30 Monsieur St-Arnaud, vous nous... le réemploi, là, on... pour le commun des mortels, là, ça regarde le... ça touche le textile, ça touche les vêtements, ça touche l'informatique. Ça, c'est des faciles, on imagine facilement, là, le réemploi, mais vous nous dites qu'il y a 50 % de vos activités qui sont dans d'autres matériaux, là, dans d'autres produits. On... est-ce que le réemploi, ça peut toucher tous les produits qu'on...

35 **M. ÉRIC ST-ARNAUD :**

40 Bien oui! Ça pourrait toucher autant les matériaux de construction, ça pourrait toucher autant la... présentement, nous, là : la vaisselle, la décoration, la literie, les vêtements, les accessoires vêtements, les souliers, les cadres, bon, tout ce qui est décoration, les petits meubles, les gros meubles -- là, c'est sûr, nous, on n'est pas dans les électroménagers, mais il y a la partie électroménager qui peut être réparée et revendue, mais nous, on vend les petits électroménagers -- tout ce qui est électronique, les ordinateurs, les iPad, les souris, les imprimantes, et alouette. Donc, le réemploi pourrait être élargi. Puis

5 c'est pour ça que je vous disais ce matin, c'est un peu le parent pauvre, c'est qu'on associe encore -- puis là, excusez l'analogie, là, parce que ce n'est pas péjoratif ce que je dis -- mais on associe encore au sous-sol d'église, un peu de vêtements qui a été donné pour aider les gens. Mais aujourd'hui, il faut sortir de ce schème puis se dire que, au fond, le réemploi peut être toutes matières confondues. Il peut y avoir des spécialistes dans un paquet de matières puis... garder cette matière chez nous, au Québec, pour la réutiliser, puis à la fin de ligne, bien, trouver des alternatives pour le recyclage.

**LE COMMISSAIRE :**

10 Qu'est-ce que ça prend pour que ça prenne une ampleur?

**M. ÉRIC ST-ARNAUD :**

15 Bien, un exemple... Bien, c'est une excellente question, que vous dites, monsieur Renaud. J'ai fait partie d'une table de concertation textile à Montréal, on a déposé un mémoire, l'agglomération des... du grand Montréal, là, et le mémoire a été déposé pour dire qu'en fait, le... dans le textile, il n'y a peut-être pas de solution pour le recyclage aujourd'hui, nous, on travaille très fort dans la recherche et développement. En attendant, il y a quand même des matières qui sont envoyées dans les déchets.

20 Donc, une des solutions précises, c'est augmenter le point de chute. Plus on va avoir des points de chute -- nous, on ouvre des centres de dons, là, avec... personnalisés, ouverts sept jours sur sept. T'sais, il faut être ouvert et disponible pour les citoyens sept jours sur sept, offrir le service puis toujours être ouvert, même les journées congés fériés, et c'est ce qu'on offre, nous. Et plus on a de points de chute, plus près des citoyens, plus c'est facile de collecter.

25 Nous, on le fait dans un rayon d'un nombre de kilomètres, et je vous le dis, là, à l'intérieur d'une année, on réussit à récolter autour de 35 livres par maison par année, sans compter que ça, c'est en augmentation, puis on peut atteindre la moyenne nationale, après ça, qui est autour de 35 kilos par année par ménage. Donc, c'est énorme, parce que ça dévie une grande quantité des sites d'enfouissement de matières.

35 Mais comme je vous dis, il y a le textile, mais vous avez les jouets de plastique, vous avez l'électronique, vous avez... donc, toutes ces petites catégories-là, c'est énorme, parce que nous, à la fin de ligne, chez nous, là, on est rendu à 16 % qu'on jette dans le total, et notre objectif, c'est d'arriver à 10. Donc, 10, là, je vous dis, là, à la fin ce qu'on jette, c'est l'assiette qui est cassée en deux, c'est le jouet qu'il n'y a plus de roues en dessous du carrosse... Mais on peut réemployer une grande quantité de matières.

40 Donc, solution, c'est ouvrir des points de chute, travailler avec nous, on travaille avec... on a 55 organisations avec qui on travaille, on augmente le nombre d'organisations, créer un écosystème qui est

à travers la province de Québec, entre les organisations. Nous, on s'apprête à le faire à travers la province, avec les organisations augmentées, mais la réglementation pour nous permettre de sortir du stigma que l'usager -- je pense que c'est vous qui disiez ça ce matin -- il y a-tu un stigma d'acheter dans l'usagé pour la pauvreté, il y a-tu un stigma? Bien, il existe encore des stigmas. On veut-tu un centre de  
5 dons, une boutique usagée, que c'est que ça va avoir l'air dans mon territoire ou dans ma région? Donc, il y a une appellation à faire à la population puis aux politiciens pour dire : écoutez, c'est l'avenir, le réemploi, ça fait partie de l'écosystème autant que le recyclage, mais c'est l'avant, ou la première, avec la réduction à la source.

10 Donc, les points de chute, être plus local, plus proche de la population, encourager l'achat local par l'usager. Nous, on le voit, là, la COVID a fait que l'appel du premier ministre d'acheter local, d'acheter plus près, d'encourager les commerces locaux, nous, ça a été un appel entendu de la population, autant pour les gens qui avaient des besoins, mais toutes les autres personnes qui ont... les autres citoyens qui se sont appelés à parler du réemploi puis d'acheter dans le secteur.

15 Puis l'autre élément qui est important, c'est que plus on augmente le volume -- et nous, c'est ça qu'on voit, là -- en augmentant le volume, on est capable de prendre des technologies puis de transformer. Par exemple, je travaille avec une organisation de l'Alberta, puis on veut transformer le plastique, puis là, eux autres, ce qu'ils font, c'est qu'ils font des palettes puis ils font des bancs de parc  
20 avec, puis ils le vendent aux municipalités de l'Alberta. Mais nous, on est en train de travailler un projet comme ça dans la région métropolitaine. Mais on aimerait, en augmentant le volume de réemploi, la matière qui ne peut plus être employée, on a quand même le volume pour réussir à transformer en créant des produits qui peuvent être revendus dans l'écosystème.

25 Donc, ce n'est pas juste l'appareil politique qui peut bénéficier des produits, c'est l'ensemble de la population qui dévie des sites d'enfouissement. Ça répond à l'appel des citoyens vers le politique pour réduire les matières résiduelles, puis à la fin, on peut travailler dans la création de produits par d'autres, avec les matières qu'il reste. Je ne sais pas si c'est clair, là? Je parle beaucoup.

30 **LE COMMISSAIRE :**

C'est pas mal clair, monsieur St-Arnaud. Je vous remercie beaucoup.

35 **M. ÉRIC ST-ARNAUD :**

Merci.

**LE PRÉSIDENT :**

40 Merci, monsieur St-Arnaud.

Monsieur Sylvain Perron.

**M. SYLVAIN PERRON :**

5 Voil . O.K., bon, parfait. En fait, pour faire suite, en fait,   ce que monsieur St-Arnaud dit, t'sais, au Conseil du b timent durable, ce qu'on a vu, on a fait une analyse de cas, en fait, l ,   l'Hippodrome, il y avait un... on a fait une  tude cas sur la d construction des b tements.

**LE PR SIDENT :**

10

Excusez-moi, pourriez-vous allumer votre cam ra, s'il vous pla t?

15

-----  
**PAUSE DE QUELQUES MINUTES**  
**15 h 11 - REPRISE DE LA S ANCE**  
-----

**M. SYLVAIN PERRON :**

20

Que... Conseil du b timent durable... Oui, c'est  a. On a fait une  tude de cas avec...   l'Hippodrome de Montr al, parce que le r emploi dans le domaine de la construction, dans le secteur de la construction, c'est... oui,  a appartient aussi au patrimoine, avec la r utilisation de briques et tout  a, c'est super int ressant, mais ce n'est pas juste  a. Oui, le patrimoine, c'est important, mais tous les

25

projets de d construction qui ont lieu,  a fait...  a produit tellement moins de d chets.

30

Dans le cas de l'Hippodrome, par exemple, o  est-ce que la Ville de Montr al... on a fait une  tude de cas avec la Ville de Montr al, on avait r ussi   r duire de 82 % les mati res r siduelles du chantier. C'est  norme! J'ai les chiffres ici, l , c'est 11... c'est quasiment 12 000 tonnes qui avait  t  r duit dans ce... l -dedans, ce qui  quivaut, la r duction des gaz   effet de serre, de 13 %.

35

Donc, vous comprendrez que le r emploi, oui,  a appartient   Renaissance, puis je les salue, ils font un travail exceptionnel, mais dans le domaine de la construction, l , tout ce qui est le r emploi de la mati re, tout ce qui est la d construction, c'est  galement pr sent, et  a... il faut que  a le soit, l , aussi   plus grande  chelle, l .

**LE PR SIDENT :**

40

Merci, monsieur Perron.

Madame Jennifer Pinna.

**Mme JENNIFER PINNA :**

5 Oui bonjour. Vous m'entendez bien?

**LE PRÉSIDENT :**

10 Oui, très bien, merci.

**Mme JENNIFER PINNA :**

15 Un, deux, un, deux. Merci, merci de m'offrir l'opportunité de prendre la parole pour ce BAPE. Mais d'une part, je voudrais revenir...

**LE PRÉSIDENT :**

Allumez votre caméra, s'il vous plaît.

20 **Mme JENNIFER PINNA :**

Non, malheureusement je ne peux pas le faire, je suis en campagne et la bande passante ne me le permet pas. Donc, peut-être que (inaudible)...

25 **LE PRÉSIDENT :**

Très bien, alors nous allons vous écouter.

**Mme JENNIFER PINNA :**

30

Merci. Donc, je voudrais revenir sur la marginalisation du secteur réemploi. Moi, quand je vois les tensions entre les OBNL partout au Québec, qui portent des sous-sols d'églises, des ressourceries, des recycles centres, Renaissance, et caetera, avec, par exemple, des organisations comme le Village des Valeurs, moi, je vois qu'il n'y a plus de marginalisation, là, il y a littéralement une course au... à qui va acquérir le gisement, le gisement de ressources, qui lui peut être être littéralement exploité, parce que ça représente de la valeur, de la valeur économique, et comme les OBNL vous le rappelleront, sans doute de la valeur aussi sociale, puisque beaucoup d'entreprises dans ces secteurs-là sont des entreprises d'économie sociale, qui vont faire du tri, du démantèlement, de la réparation pour permettre, justement, le réemploi de ces articles-là. Mais concernant la marginalisation -- comme tu l'as mentionné, 35 Éric, là -- je voudrais qu'on sorte de l'idée de seulement du sous-sol d'église puis du parent pauvre. Ça 40

représente beaucoup d'argent, et justement, j'aimerais savoir combien ça représente.

5 Concernant cette stigmatisation-là aussi, je pense notamment à la campagne de publicité qu'a faite Estrie Aide, une énorme ressourcerie dans la région, à Sherbrooke, et eux justement, ont joué là-dessus, en disant : nous, là, ce qu'on met à la disposition des citoyens, à la vente, ce n'est pas seulement, là, pour les démunis. Donc, ils ont fait une campagne de pub pour montrer qu'ils avaient des articles de qualité, des antiquités, puis que tout le monde avait avantage à aller vers le réemploi, parce qu'il y en avait, là, des réelles alternatives aux produits neufs, et que ça... c'était intéressant.

10 Un troisième point, très brièvement. Au Québec, je n'ai malheureusement pas de cartographie sur tous ces sous-sols d'églises là, comptoirs familiaux, soeurs d'Isabelle qui, justement, font des points de collecte dans tous les petits villages et villes du Québec, matériauuthèques aussi, pour les matériaux du patrimoine, déconstruction. Je sais, par contre que, par exemple, aux Îles-de-la-Madeleine, en région isolée, éloignée, ça représente, ça, une réelle solution à l'enfouissement, qui lui coûte une petite fortune, de pouvoir plutôt diriger ces matériaux-là au réemploi plutôt que d'aller vers l'enfouissement.

15 Si vous... tout à l'heure, vous avez demandé des exemples. Bien moi, je vous cite la Belgique, avec le réseau qui s'appelle de De Kringwinkel, et c'est littéralement un réseau national de boutiques d'économie circulaire qui est porté par l'État, il y a des camions, il y a des bénévoles, il y a des travailleurs rémunérés, il y a de l'insertion sociale, tout ça, et ce qu'ils font, c'est qu'ils vont chercher les matériaux aussi chez les gens, les gens vont les déposer là, on s'assure de la qualité des matériaux, et c'est l'État, en partie, qui s'assure de... du bon fonctionnement de ces réseaux-là de magasins d'économie circulaire.

20 J'ai un petit dernier, petit dernier point. On a beaucoup parlé des citoyens, des assiettes, des poupées puis des jouets, mais je rappelle que les entreprises -- si on regarde les chiffres de Recyc-Québec -- les résidus des entreprises aussi se retrouvent dans les poubelles, et là aussi, il y a matière à réemploi, il y a matière à recirculation, puis je ne voudrais pas qu'on oublie cet énorme gisement-là dans la réflexion qu'on a aujourd'hui sur le résidu ultime. Voilà.

25 **LE PRÉSIDENT :**

Merci beaucoup, madame Pinna.

35 **Mme JENNIFER PINNA :**

Ça fait plaisir.

40

**LE PRÉSIDENT :**

J'appelle maintenant madame Élodie Morandini.

5 **Mme ÉLODIE MORANDINI :**

Oui, je voulais juste ajouter un point (inaudible) au niveau de la filière du partage. Je voulais aussi souligner que je ne crois pas que ce soit aussi marginalisé, peut-être qu'on ne connaît pas encore toutes les initiatives, mais il faut savoir qu'il y a quand même eu un groupe de travail sur l'économie collaborative en 2018, au Québec, ça fait qu'aussi sur l'économie de partage, finalement. Parce qu'en fait, c'est une économie qui rencontre beaucoup de freins en termes de, notamment, de législation, ça bouleverse vraiment les habitudes. On a des grands exemples qui sont Uber et Airbnb, mais ça va bien au-delà, et justement, on s'est quand même rendu compte que ces grands exemples-là posent des problèmes au niveau législatif.

15  
Donc, il y a toute une réflexion, en fait, à avoir quand on parle, par exemple, on voudrait donner -- et là, aussi, par exemple, on peut parler de l'exemplarité de l'État, parce qu'un bâtiment public qui va être un bâtiment... peut-être une école, l'été, si elle est fermée, elle pourrait avoir un autre usage. Donc, tout ça, c'est des services, certes, mais c'est des réflexions à avoir qui sont un peu plus complexes à mettre en place à cause notamment de la législation. Mais je pense que ça existe, c'est juste que c'est... c'est encore... ça met du temps à venir.

**LE PRÉSIDENT :**

25 Très bien, merci.

Alors, monsieur Perreault, si vous voulez mettre l'énoncé. Je me rends compte à la relecture, et surtout après la... cette discussion, cet échange -- fort intéressant d'ailleurs -- que les filières du réemploi et du partage, cet énoncé-là aurait pu être divisé en deux : « La filière -- les filières du réemploi et du partage sont marginales »; puis un autre énoncé qui dirait : « Les filières du réemploi et du partage ne permettent pas d'avoir un effet significatif sur la consommation des biens », parce que là, c'est... on fait référence davantage au potentiel, alors que la première partie fait référence à un état de fait à l'heure actuelle. Mais enfin, l'énoncé étant ce qu'il est, on le laisse puis on verra le positionnement des participants.

35  
Donc, monsieur Perreault, si vous pouvez le relire une dernière fois.

**M. JONATHAN PERREAULT :**

40 Oui, il est à l'écran pour que les gens puissent voter. Alors :

« Les filières du réemploi et du partage sont marginales et ne permettent pas d'avoir un effet significatif sur la consommation de biens. »

**LE PRÉSIDENT :**

Quel est...

**M. JONATHAN PERREAULT :**

Oui, on a...

**LE PRÉSIDENT :**

Quel est le résultat, monsieur Perreault?

**M. JONATHAN PERREAULT :**

On a : 12 % de « plus ou moins d'accord »; 41 % de « plus ou moins en désaccord »; et 47 % de « totalement en désaccord ».

**LE PRÉSIDENT :**

Hum hum. En fait, ça converge un peu... le résultat converge sensiblement en fonction... avec le genre de discussions ou d'échanges que nous avons eus. Très bien, merci.

Alors, on présente le dernier énoncé, monsieur Perreault.

---

**ÉNONCÉ 9**

**M. JONATHAN PERREAULT :**

Voilà. Donc :

« Dans les secteurs agricoles, industriels et de la construction, rénovation et démolition, les entreprises sont déjà suffisamment organisées entre elles et il n'est pas nécessaire d'adopter des politiques qui favorisent des pratiques permettant la réduction à la source et le partage de ressources -- ou encore -- symbioses industrielles. »



**LE PRÉSIDENT :**

Merci, monsieur Perreault.

5 Alors, je vous laisse le temps de le relire tranquillement avant de vouloir prendre la parole.

Monsieur Perron.

**M. SYLVAIN PERRON :**

10

Oui. Donc, dans le secteur de la construction plus spécifique, là, le marché étant ce qu'il est, les... c'est... je vois mal un entrepreneur décider de faire un plan de gestion de matières résiduelles pour son chantier, alors qu'il n'est pas obligé de le faire. Ça va lui coûter de l'argent, ça va lui coûter du temps, puis il va être moins rentable. Tant qu'il n'y aura pas le petit renforcement provenant de l'État, qui soit  
15 provient de la municipalité, soit qu'il provient de la province, le marché étant ce qu'il est, le temps, c'est de l'argent. Le temps de faire un plan de gestion de matières résiduelles, le temps de faire le suivi des matières et tout ça, ça coûte de l'argent. Et évidemment, les appels d'offres vont... moins que ça coûte cher, mieux c'est, t'sais, puis tout ça. Tant qu'il n'y aura pas un petit serrage de vis, là... C'est parce que le marché en tant que tel, il va se plier à la réglementation, il va se plier à la législation en place. Et...  
20 puis toutes les techniques sont là, là. Ça reste que, bien, s'il faut payer... s'il faut faire un plan, bien, ça coûte de l'argent. C'est pour ça que j'ai de la misère à faire en sorte que... le marché, là, il a atteint sa limite, puis c'est bien beau la bonne volonté, mais il va falloir un petit serrage de vis quelque part.

15

20

**LE PRÉSIDENT :**

25

Justement, je... c'est la deuxième fois que vous utilisez le terme ou l'expression « serrage de vis », pourriez-vous nous dire qu'est-ce que vous entendez par « serrage de vis »? Est-ce que ce sont des mesures coercitives, des pénalités, des amendes, des règles plus strictes?

30

**M. SYLVAIN PERRON :**

Bien, la personne qui avait parlé tout de suite après moi, à ma première intervention, l'avait très bien dit, dans une ville de Vancouver, je crois -- là, peut-être que la personne pourra parler dans le *chat*, là -- dans la ville de Vancouver, si tu n'as pas de plan, pas de permis : pas de permis de construction,  
35 pas de permis de démolition, pas de permis de rénovation, si tu n'as pas un plan de gestion de matières résiduelles. Et c'est ça, là, je veux dire, les sites d'enfouissement, ils s'en viennent de plus en plus... il y en a de plus en plus, de stock dedans, et le marché ou, en fait, la bonne volonté, là, du... des gens atteint une certaine limite, et dès qu'on va obliger les gens à prendre la peine de trier les matières sur un chantier, dès qu'on va obliger les gens à avoir un plan, ils vont... ça va les obliger à repenser leurs  
40 manières de faire.

40

Les métiers de la construction, là, c'est des métiers traditionnels, les changements, ils arrivent avec... prennent un certain temps, et la formation en chantier a quand même ses limites, là. Donc, tant qu'il n'y aura pas des balises qui vont venir modifier le marché, ça va être toujours du pareil au même.

5 **LE PRÉSIDENT :**

Et qui, selon vous, serait l'autorité responsable de l'approbation des plans de gestion des matières résiduelles?

10 **M. SYLVAIN PERRON :**

Bien, je prends l'exemple d'une ville, une ville de permis de construction, c'est les villes qui sont responsables de ça. Là, je comprends qu'on est au BAPE puis c'est provincial. On comprend que... je comprends également qu'il y a des limites. Quand on regarde, par exemple... on parlait tantôt l'exemplarité de l'État, la SQI, à l'heure actuelle, fait quand même un certain travail pour la gestion du parc immobilier du gouvernement, a un plan de développement durable et tout ça, mais ce qu'on apprend, par exemple, dans la loi récente, là, sur l'accélération des projets d'infrastructures, que les écoles primaires, par exemple, ne seront pas assujetties, ne sont pas sous la SQI, ce qui fait en sorte que, bien, on va être encore au plus bas soumissionnaire, ce qui fait en sorte que, bien, je doute que chacun -- chacune des écoles qui seront construites auront un plan de gestion de matières résiduelles.

Puis je ne sais pas si vous comprenez, il y a 140 milliards, hein, qui vont être investis dans les 10 prochaines années, et vous savez la quantité de tonnes de matière de CRD qui va sortir de là? C'est énorme! Et si on n'arrive pas à légiférer à la hauteur de la province, on va se retrouver avec des tonnes et des tonnes et des milliers de tonnes de CRD dans les sites d'enfouissement, là. J'essaie de vous montrer l'importance...

25 **LE PRÉSIDENT :**

Puis là, vous...

30

**M. SYLVAIN PERRON :**

... d'accélérer le processus.

35 **LE PRÉSIDENT :**

Vous dites que si on n'arrive pas à légiférer à l'échelle de la province, mais tout à l'heure, vous disiez que votre stratégie irait plutôt vers le développement de plans de gestion, est-ce que ça serait les deux?

40

**M. SYLVAIN PERRON :**

Écoutez, permis de construction, ça se donne au niveau de la ville, on se comprend?

5 **LE PRÉSIDENT :**

Excusez-moi, mais je ne veux pas vous prendre en défaut, je veux juste savoir c'est quoi le canal -- ou les canaux, ou les canaux que vous priorisez?

10 **M. SYLVAIN PERRON :**

On parle de la SQI, et ça, c'est au niveau de la province, mais quand on parle des permis, les permis de construction sont émis à la place des villes. Je ne veux pas dire qu'il faut changer le permis de construction puis donner ça à la province, ça n'a aucun sens, là, en termes de gestion locale, mais en ce moment, la place où est-ce qu'on... le permis de construction est octroyé, c'est l'endroit... c'est aux municipalités. Est-ce que là, ça conduit à un problème? Oui, peut-être, là, mais... Je ne sais pas si vous comprenez? Je...

20 **LE PRÉSIDENT :**

Je comprends très bien.

**M. SYLVAIN PERRON :**

25 Oui? O.K.

**LE PRÉSIDENT :**

Je veux juste vous écouter, là.

30

**M. SYLVAIN PERRON :**

Ah, oui?

35 **LE PRÉSIDENT :**

Je comprends très bien.

40

**M. SYLVAIN PERRON :**

5 Superbe! Mais en fait, c'est qu'il y a... mon point, c'est le 140 milliards de dollars en infrastructures, puis en ce moment, il n'y a pas de mécanismes qui viennent légiférer, en fait, la gestion de matières résiduelles en chantier, là. C'est *tough*, là.

**LE PRÉSIDENT :**

10 Monsieur Renaud.

**LE COMMISSAIRE :**

15 Je vais poser la question pour l'industrie de la construction, là, il y a d'autres secteurs dans l'énoncé, on parle des secteurs agricoles...

**M. SYLVAIN PERRON :**

20 Oui.

**LE COMMISSAIRE :**

25 ... et industriels, là... en tout cas, les prochains intervenants, peut-être on pourra aller là. Dans le secteur de la construction, est-ce qu'il y a des pratiques actuellement pour partager les ressources? Est-ce qu'il y a des... est-ce que c'est organisé, d'une certaine façon, c'est-à-dire qu'il y a des canaux vers lesquels, par exemple, quand il y a un immeuble qui doit être démolé, on sait qu'il va y avoir tel type de produits, puis on a un autre entrepreneur qui fait un autre contrat un peu plus loin, qui va avoir besoin de ça, ou bien on retire des agrégats, on a quelqu'un, on sait... dans l'organisation, on sait qu'il y a quelqu'un qui va avoir besoin d'agrégat, ou... est-ce qu'il y a une organisation qui permet justement de partager des ressources, là, genre...

**M. SYLVAIN PERRON :**

30 Il y a des...

**LE COMMISSAIRE :**

35 ... ce qui ne me sert pas à moi pourrait te servir à toi, là?

40

**M. SYLVAIN PERRON :**

5 Je comprends votre question. Il y a les centres de tri, ça existe, les centres de tri -- et d'ailleurs, c'est... vous en parlez un peu partout dans les documents, là, que vous nous avez transmis, là -- et les centres de tri servent justement à... quand une *bin* de chantier arrive, bien, on peut soit trier en chantier, donc avec plusieurs *bins* : une *bin* pour le gypse, une *bin* pour le métal, puis tout ça; mais -- quand je parle d'une « *bin* », je parle d'un conteneur, là, excusez -- mais il existe également des centres de tri, là, qui permettent, là, de séparer les briques, le gypsoplaqué, puis le... et tout ça, là. Donc, ça existe, des centres de tri. Mais je vous donne un exemple, là, probant, moi, j'ai un centre de tri qui m'appelle, il me dit : « Là là, il y a quelqu'un qui vient de m'envoyer un conteneur, puis il a tout mis tous les déchets à la même place. » Ça, c'est terrible pour le centre de tri, là, vous comprendrez, là. Là, ça veut dire que toutes les matières sont toutes pognées ensemble, puis ça, c'est une vraie problématique de chantier, là. Et là, vous comprendrez que, oui, il y a les centres de tri, mais ils ont des capacités maximales à faire, là, si tout est mélangé, ça peut devenir complexe, là. Je ne sais pas si vous comprenez?

**LE COMMISSAIRE :**

20 Oui oui, je comprends très bien. Est-ce qu'il y a aussi des mécanismes ou des... où on peut partager des ressources? Puis quand je parle de « ressources », là, ça peut être de la machinerie, ça peut être... ça peut être des achats regroupés, ça peut être... je sais que la mécanique d'appels d'offres dans l'industrie de la construction ne se prête pas beaucoup à ça, là, mais est-ce qu'il y a des moyens par lesquels ça pourrait se faire, est-ce que le gouvernement pourrait adopter des politiques qui favoriseraient ça?

**M. SYLVAIN PERRON :**

30 Bien, ultimement, le centre de tri, si, mettons, la brique s'en va toute à la même place, il y a quelqu'un qui va acheter cette brique-là, vous comprendrez. Si le gypse s'en va tout à la même place, il y a quelqu'un qui va acheter ce gypse-là, sinon il n'y aurait pas de centres de tri, ça ne servirait à rien. (Inaudible)...

**LE COMMISSAIRE :**

35 Donc, c'est le centre de tri qui est la clé, là, dans...

**M. SYLVAIN PERRON :**

40 Qui est la clé, là, qui repartage le tout après.

**LE COMMISSAIRE :**

Je vous remercie beaucoup.

5 **LE PRÉSIDENT :**

Merci, monsieur Perron.

10 Monsieur Gilles Venne.

**M. GILLES VENNE :**

15 Oui, mais en fait, je connais bien un peu le secteur, la... mais en bref, tout ce secteur-là, parce que ça fait comme 30 ans que moi, je fais du recyclage, là. Je suis aussi membre et sur le conseil exécutif du 3R MCDQ, qui représente tous les centres de tri de démolition et de déconstruction du Québec. Donc, je peux vous expliquer un peu comment cela fonctionne.

20 Pour répondre à la question directement, la réponse, c'est : la preuve qu'on n'est pas assez bien organisé, c'est qu'il y a encore des sites illégaux et ça crée plein de problèmes partout, vous en avez entendu parler dernièrement. Ça fait qu'il faut avoir la... des réglementations ou des choses comme ça. Les centres de tri sont là pour trier, puis il y a certains centres de tri qui vont faire du conditionnement, d'autres non, ils vont juste trier la matière et l'envoyer à des conditionneurs. Ça fait que le réseau existe, le système est en place. Est-ce qu'il manque de législation? Oui. La preuve, on a encore des -- comme je disais, là -- des sites *illégaux* -- illégaux, on a encore aussi de la matière qui va s'en aller à moindre prix dans d'autres provinces pour élimination. Donc, on a toute cette problématique-là. Et il y a  
25 présentement des projets qui sont en place, avec Recyc-Québec, avec le 3R MCDQ ou des trucs comme ça, pour exiger que tous les conteneurs de, exemple, de CRD qui partent d'un chantier de construction vont devoir passer par un centre de tri avant d'être soit éliminés ou quoi que ce soit d'autre, et il va devoir y avoir une traçabilité sur ça. Je reviens avec ça. Ça fait que vous voyez que c'est un  
30 ensemble d'actions qui va faire que la chaîne de valeur va fonctionner.

35 Si on parle dans les secteurs agricoles, bien, les matières, les rejets agricoles, les matières plastiques, il n'y a presque pas de débouchés, puis quand il y a des débouchés, dans les régions où il y en a, c'est que les systèmes de cueillette ne sont pas toujours en place. Il y a plein de projets pilotes qui s'est fait avec AgriRÉCUP ou avec différents secteurs. Comme nous, dans les Laurentides jusqu'à Mont-Laurier, on a capté le film agricole, des choses comme ça, mais c'est tous des projets pilotes, il n'y a pas encore rien d'établi qui va être une norme où que toutes les matières dans un... dans l'agriculture va être recyclé. Si on va, exemple, dans les érablières, il n'y a rien, mais pourtant la tubulure d'érable, c'est trois types de plastiques qui pourraient être facilement recyclables, si elle est séparée.  
40

5 Donc, il y a plein de filières, il y a plein de beaux projets qui est en place, mais s'il n'y a pas de réglementation ou de minimum d'incitatifs -- on revient toujours à ça -- bien, tout le monde fait un peu ce qu'il veut avec le moins cher ou avec le plus probable. T'sais, il est hors de question de penser qu'une compagnie qui transporte des matières résiduelles, qui part d'un chantier, s'il n'est pas obligé d'aller à un centre de tri puis qu'il y a un site d'enfouissement plus près, il va aller directement au site d'enfouissement, parce qu'il n'y a rien qui l'empêche de le faire, parce que lui, c'est une question de rentabilité, c'est une question de transport, puis il veut en faire beaucoup dans sa journée. Ça fait que c'est... puis c'est correct, c'est comme ça que le système est bâti.

10 Maintenant, si on veut que les matières soient valorisées, si on veut que la chaîne de valeur prenne son sens, bien, il faut dicter un peu comment ça fonctionne. C'est comme sur nos autoroutes : s'il n'y a pas de réglementation, tout le monde va rouler comme ils veulent, où ils veulent, on n'a pas le choix, mais... ça fait que moi, je le vois un peu comme ça. Ça fait que pour répondre à la question : non, on n'est pas assez organisé, ça prend des lois.

15 **LE PRÉSIDENT :**

Merci, monsieur Venne.

20 Madame Jennifer Pinna.

**Mme JENNIFER PINNA :**

25 Oui, rebonjour. Donc, comme Gilles, je ne crois pas non plus que ça soit suffisamment organisé. La question que vous demandez, si elles sont organisées entre elles, et je ne crois pas que les entreprises, notamment sur un territoire ou sur un parc industriel, fassent de la télépathie ou connaissent nécessairement quels sont les intrants, donc qu'est-ce qui est consommé en termes de matières premières, comme... en termes de ressources par leurs voisins, ni ce qui sort, quels sont les extrants, les rebuts, les sous-produits des autres entreprises dans le voisinage ou en périphérie.

30 Donc, pour ce qui est de l'organisation de gérer leurs matières résiduelles, comme Gilles a mentionné, il y a des filières qui existent, des camions, des services, et ça va être dirigé vers des centres de tri, on l'espère, où les matériaux qui vont être mis en ballots, pour éventuellement être valorisés, lorsqu'il y a des débouchés.

35 Et si je reviens sur : est-ce que les entreprises s'organisent? Moi, j'ai envie de vous dire qu'il y a... si les entreprises ne s'organisent pas, il y a des initiatives où c'est le territoire qui propose d'organiser les entreprises, et c'est notamment le cas dans les projets de symbiose industrielle et d'économie circulaire.

40 Alors, dans ce cas-là, lorsque c'est le territoire qui propose d'organiser, de donner une structure et

5 d'optimiser ces flux-là, dans le métabolisme des entreprises, le territoire, un porteur territorial, qui décide de porter un projet de symbiose, lui, ce qu'il va décider de faire, c'est de faire le lien entre des générateurs de ressources et des preneurs. Et là, j'inclus là-dedans autant des actifs qui sont matériels, (inaudible) matériel : les équipements sous-utilisés, les matériaux, mais aussi, à la limite, des ressources humaines. Bref, l'idée, c'est de créer ce lien-là entre des générateurs et des preneurs. Mais il faut avoir accès aux données pour créer ces mariages-là, il faut que les entreprises livrent l'information. En ce moment, il n'y a pas d'obligation légale qui viendrait demander aux entreprises de donner ces chiffres-là sur, par exemple, des sous-produits ou les résidus qu'elles génèrent.

10 Donc, cette animation-là territoire, elle se fait sur la bonne foi des entreprises, c'est une animation territoriale qui, littéralement, là, arpente le territoire -- je parle bien d'une ressource humaine -- qui va dans les entreprises, qui les convainc à partager de l'information pour littéralement faire du mariage, pour créer des synergies, des synergies de ressources entre des preneurs et des générateurs. Et cette ressource-là, souvent, elle est financée, non pas par les entreprises, mais par le territoire, donc des synergies qui sont... qui vont permettre des gains dans les entreprises, mais aussi au bénéfice du territoire. Et c'est notamment le cas des quelques 25 de projets de symbiose industrielle qui sont membres de la communauté Synergie Québec, que moi, j'anime en collaboration évidemment avec le Centre de transfert technologique en écologie industrielle.

20 Bref, c'est ce que propose de faire Synergie Québec, mais il suffit d'avoir les yeux ouverts pour se rendre compte qu'en ce moment, des plateformes informatiques qui proposent de faire le lien entre des générateurs et des preneurs, dans tous les sujets confondus, ça *pop-up*. À toutes les semaines, j'en vois des nouvelles plateformes comme ça, qui proposent, justement -- un peu comme un *Marketplace* -- de mettre en contact des preneurs et des générateurs, pour réduire les sources de gaspillage, et ce, dans tous les secteurs d'activités : la construction, mais aussi les résidus alimentaires, les équipements, la machinerie, sortez-en, il y a de la place pour tout le monde. Voilà.

**LE PRÉSIDENT :**

30 Merci, madame.

Monsieur Renaud.

**LE COMMISSAIRE :**

35 Madame Pinna, quand vous parlez de... je ne sais pas, d'un organisateur territorial, là...

**Mme JENNIFER PINNA :**

40 Oui.



**LE COMMISSAIRE :**

5 ... de quelqu'un dans le territoire, est-ce qu'on... vous parlez de donner cette responsabilité-là à des... aux municipalités ou aux MRC, ou si vous pensez à une autre... Actuellement, comment ça fonctionne?

**Mme JENNIFER PINNA :**

10 Très bonne question. Alors, en ce moment, cette... il n'y a pas... présentement, ce *lead*-là, ce leadership-là, il est assuré par n'importe quelle organisation qui a levé la main et qui a dit : « Moi, je vais proposer une organisation à mes entreprises pour optimiser des flux entre les intrants, les extrants, et réduire le gaspillage, réduire les poubelles. » En ce moment, les organismes qui portent ces projets-là de symbiose, très certainement il y a des MRC qui sont des porteurs, et il y a aussi des centres locaux de développement, il y a des conseils régionaux de l'environnement, il y a des SADC aussi qui sont des porteurs de projet, il y a des chambres de commerce qui l'ont été. Alors, vous voyez qu'il y a diversité de porteurs qui ont levé la main puis qui ont dit : « Nous, on va proposer cet -- ce service-là aux entreprises de notre territoire. »

20 Je vous ai parlé de quelques types de porteurs, mais on va vraiment aussi vers des porteurs... vers des projets qui sont portés par des diversités de porteurs. Donc, c'est un groupe, SADC, CLD, ils se mettent ensemble, ils font un montage financier, ils financent une ressource humaine, voire même plusieurs, et c'est comme ça qu'ils arrivent à animer leur territoire, collecter des données, identifier des synergies, et finalement assurer une certaine circularité des flux entre les entreprises. Et... puis ça, c'est facile de dire : oui, on va créer des synergies, tout est beau, tout est joli, mais nous, dans la communauté, on s'est donné aussi comme mission d'aller mesurer les gains de ces synergies-là, pour pouvoir, justement, en faire la démonstration qu'on pouvait aller réduire des tonnes déviées de l'enfouissement, réduire des gaz à effet de serre, et évidemment, des économies en termes d'argent et même en termes de création d'emplois.

30 Je ne sais pas si ça répond à votre question concernant le portage territorial? Il n'y a pas de pointillé de région administrative, il n'y a pas de limite. Il y a des échelles de parcs industriels, il y a des échelles de villes, il y a des échelles de, par exemple, de plusieurs dizaines de MRC impliquées, alors c'est vraiment le porteur qui délimite son carré de sable, dans le cas des projets de symbiose industrielle.

**LE COMMISSAIRE :**

40 Est-ce que je comprends... je comprends que ça fonctionne bien? Vous me dites qu'il y en a plusieurs. Est-ce que... à ce moment-là, est-ce qu'il est nécessaire de mettre en place des politiques ou des incitatifs...

**Mme JENNIFER PINNA :**

Bien, juste...

5 **LE COMMISSAIRE :**

... qui vont favoriser ça, ou si ça fonctionne très bien actuellement puis on... c'est appelé à se développer tout naturellement?

10 **Mme JENNIFER PINNA :**

15 Moi, j'espère bien que ça a besoin d'un soutien supplémentaire. Je travaille dans un centre de recherche appliquée, on fait de la recherche appliquée. Pour moi, Synergie Québec, c'est un laboratoire vivant d'expérimentation, et les cobayes, ce sont les animateurs, c'est aussi, on a une chaire de recherche qui est liée à ça, on expérimente des outils, des méthodologies pour finalement réduire le gaspillage, optimiser des flux dans les entreprises. Ça reste quand même de la recherche appliquée. Alors oui, très certainement, on a besoin de soutien davantage.

20 À chaque année, les animateurs de symbiose et leurs porteurs de projet doivent faire la course aux projets de financement pour aller financer cette animation-là territoriale. Ce n'est vraiment pas évident de trouver un programme de financement qui va financer du -- je le dis entre guillemets -- du « réseautage structuré » entre entreprises. Parce que ça reste ça aussi, le travail d'animation, c'est de faire du réseautage, mais de façon intelligente, de façon aussi à créer des complémentarités entre les flux des entreprises et faire, on va dire, du développement industriel, complémentaire et résilient. Mais, comme je vous dis, la course au financement pour financer la ressource, elle est réelle, puis en termes de communauté de pratique, je veux dire, nous, on finance ça par des adhésions annuelles de chacun des membres de la communauté. Et d'ailleurs...

25 **LE COMMISSAIRE :**

30 Je vous remercie.

**Mme JENNIFER PINNA :**

35 ... je mentionne le programme de Recyc-Québec, qui s'appelle : « Appel à transition vers l'économie circulaire », qui est très certainement très innovant, quand ils ont lancé ça en 2016, parce que c'était le premier programme qui venait financer de la ressource humaine pour faire cette animation-là territoriale. Donc, c'est la deuxième itération du programme, mais à chaque fois -- je le vois très bien -- entre les phases de financement pour chacun des territoires, c'est l'enjeu de ne pas perdre ses ressources humaines, de conserver la mobilisation des entreprises puis de conserver surtout les

40

données des entreprises qui forment, si vous voulez, la base de données nécessaire au maillage entre les offres et les demandes de ressources.

**LE COMMISSAIRE :**

5

Je vous remercie beaucoup.

**Mme JENNIFER PINNA :**

10

Merci.

**LE PRÉSIDENT :**

15

Merci, madame.

Je vais prendre les trois derniers intervenants, donc il s'agit de... Oups! Il y en a une qui a disparu. O.K. Donc, c'est les deux derniers intervenants, c'est Marc J. Olivier, suivi de Benoit Poulin, et suivi -- elle est revenue -- suivi de madame Sara-Emmanuelle Dubois. Ce sont les trois derniers intervenants.

20

Alors, monsieur Olivier, à vous la parole.

**M. MARC OLIVIER :**

25

Oui, bonjour. Alors, votre énoncé commence par « secteurs agricoles ». Secteurs agricoles? Est-ce qu'on aurait des problèmes dans le secteur agricole? Bien, en tout cas, je vais vous en parler d'un grand problème. Ça fait, ma foi, 15 ans qu'on tente de faire quelque chose avec les plastiques agricoles. Vous savez, ces grandes laizes de plastique qui servent pour enrober des balles de foin, ou bien donc carrément, ça sert dans les... comme de plastique de recouvrement pour les serres, ou carrément pour des recouvrements pour des cultures en rangée. Et à... on en a fait, des projets pilotes pour tenter de récupérer des plastiques agricoles, tenter de faire quelque chose avec ce plastique mal aimé, donc un polyéthylène basse densité, parfois; parfois, on a des polyéthylènes haute densité. Et à chaque fois, on finit par se casser les dents à essayer d'organiser les trucs.

30

35

Oui, on reçoit aussi des demandes du côté des groupes synergiques qui, dans les régions, nous disent : est-ce que vous avez des pistes, est-ce qu'il y a quelque chose qu'on peut faire avec ça? Bien moi, je vous dirais que présentement, il y a une désorganisation dans le secteur agricole, tout particulièrement dans le secteur des plastiques agricoles, on en est encore à faire des projets pilotes, on en est à essayer de faire des trucs. Et par rapport à l'énoncé que vous nous mettez là : « Il n'est pas nécessaire d'adopter des politiques qui favorisent des pratiques », mais non! C'est exactement l'inverse : Il serait nécessaire d'adopter des politiques qui vont favoriser des pratiques qui vont nous

40

permettre de sortir de projets pilotes, qu'on tente désespérément de faire fonctionner un peu, puis qui puissent aller plus loin.

5 On parlait, il y a deux instants, des groupes synergiques; les groupes synergiques sont là, mais encore faut-il qu'on soit capable d'avoir des filières, d'avoir quelque chose qui peut fonctionner avec les plastiques agricoles. Quand on aura des filières qui peuvent fonctionner, quand on aura des appuis qui vont dans ce sens-là, il y aura des gens effectivement qui vont voir les possibilités d'embarquer à l'intérieur de ces filières-là. Merci.

10 **LE PRÉSIDENT :**

Merci à vous. Je tiens quand même à préciser une chose importante, que j'ai déjà dite deux fois : ces énoncés ne représentent en aucun cas la position de la commission. Ce sont des énoncés que la commission a décidé de formuler ainsi, pour susciter un débat, pour susciter l'échange et la discussion.

15 J'appelle maintenant monsieur Benoit Poulin.

**M. BENOIT POULIN :**

20 Oui, bon après-midi. Dans ma première intervention ce matin, on parlait justement que beaucoup d'industriels ont la bonne volonté, mais on ne passe pas toujours nécessairement à l'action. On a mentionné, bon, ils passent à l'action par volonté propre ou désir de, parce que le marché le demande ou l'exige, ou sinon parce qu'il y a des normes qui sont en place. Et puis là, je rejoins madame Pinna, tout justement, qui parlait d'actions concertées, régionales ou sectorielles, pour aider le tissu industriel à se mettre en marche, puis de le faire, je pense que ça prend un acteur de communauté pour aider les gens, puis n'oublions pas non plus que le tissu industriel québécois est composé de beaucoup beaucoup de petites entreprises, qui n'ont pas nécessairement de ressources dédiées.

30 On parlait de, par exemple, de gens pour le *procurement* -- désolé du terme en anglais, là -- de l'approvisionnement, qui n'ont pas de ressources nécessairement dédiées, qui n'ont pas nécessairement les réflexes de tout mettre les choses en pratique. D'avoir un acteur pour aider les petites entreprises, accompagné par, justement, des politiques et des règlements, mais soutenu par des pistes de solutions, pour aider surtout les plus petites entreprises qui n'ont pas nécessairement toutes les ressources pour se mettre en branle, puis je pense que la plupart des entreprises, quand on leur présente les enjeux et les possibilités de : « Qu'est-ce que tu pourrais faire avec tes déchets, par exemple, de ta production? Voici des pistes intéressantes pour vous », pour plusieurs, ils vont se mettre en action, mais d'exiger de tous les industriels d'assumer ou d'organiser, déjà c'est difficile d'embarquer dans l'innovation, bien ce n'est pas toujours évident de pouvoir avoir des ressources et la capacité de gérer ça par eux... par elles- mêmes, là. Il faut prendre ça aussi en considération, je crois.

**LE PRÉSIDENT :**

Merci, monsieur Poulin.

5 Madame Sara-Emmanuelle Dubois.

**Mme SARA-EMMANUELLE DUBOIS :**

10 Oui, merci. Je vais commencer par revenir sur l'intervention de monsieur Perron. Donc oui, ce matin, on a abordé la méthode qu'a mise en place la ville de Vancouver, là, pour favoriser le recyclage sur les chantiers. Il y a des façons toutes simples aussi qu'on peut faire, qu'on peut mettre en place, là, au niveau municipal. C'est-à-dire que comme c'est eux qui octroient les permis de construction, et... bien, c'est très facile d'exiger, à ce moment-là, que les matières résiduelles en fin de construction transigent par un écocentre, puisque de toute façon, dans la majorité des cas, ces écocentres-là sont  
15 gérés par le municipal. Donc, c'est un premier point que je veux apporter.

20 Monsieur Venne mentionnait également qu'il y avait des démarches qui étaient... ou, en fait, des réflexions qui étaient avancées sur la possibilité d'obliger que les matières passent par les centres de tri de CRD. Je pense que c'est une excellente idée, néanmoins il va falloir aider ces centres de tri là, parce qu'il faut qu'ils aient les infrastructures performantes pour faire le tri de ces matières-là. Monsieur Perron le mentionnait, souvent sur les chantiers, les matières sont disposées de manière pêle-mêle, bien, il ne faut pas penser que des centres de tri, qui trient au sol, sont en mesure -- avec des trieurs manuels qui trient au sol -- sont en mesure de séparer adéquatement les matières, dans le respect de toutes les  
25 consignes de santé-sécurité également. Donc, pour ce faire, ça prend également des fonds qui... du soutien financier qui va permettre à ces centres de tri là d'innover dans leurs procédés et également d'atteindre une certaine performance.

30 Je pense que je reviendrais également sur un point important -- encore une fois, qui a été apporté par monsieur Perron -- quant à l'éducation qui serait requise sur les chantiers. Donc, c'est très difficile d'apporter des changements dans l'industrie de la construction. J'ai moi-même piloté certains projets LEED, donc d'accréditation LEED; ce n'est pas évident. Souvent, on a à changer des comportements qui sont très imprégnés à l'intérieur même des corps de métier, et... mais il y a... il faut transiger vers ça, puis je pense qu'il faut s'inspirer de la certification LEED pour amener l'industrie vers ce secteur-là. Je pense qu'autant au niveau de l'accréditation des matières, de la source des matières premières qui  
35 rentrent sur les chantiers, sur le respect de la sécurité, de la gestion des matières résiduelles, et caetera, donc il y aurait intérêt à s'intéresser à ce qui se passe, là, au niveau de la certification LEED.

40 Finalement, pour répondre à votre question, moi, je reviendrais sur une petite portion, mais si vous voulez, je pourrai continuer. Donc, les entreprises, est-ce qu'elles sont suffisamment organisées? Mais je reprendrai le premier point que j'avais apporté ce matin, lors de ma première intervention, c'est-

à-dire que quand on regarde l'étude qui a été publiée par (inaudible) 81 % des résidus qui s'en vont à l'enfouissement sont générés par les secteurs ICI et CRD. Je me permets de penser qu'ils ne sont pas tout à fait organisés adéquatement encore. Merci.

5 **LE PRÉSIDENT :**

Merci à vous, madame.

Donc, monsieur Perreault, pourriez-vous afficher l'énoncé de nouveau?

10

**M. JONATHAN PERREAULT :**

Ça s'en vient. Voilà. Donc, pour le numéro 9 et dernier :

15

*« Dans les secteurs agricoles, industriels et de la construction, rénovation et démolition, les entreprises sont déjà suffisamment organisées entre elles et il n'est pas nécessaire d'adopter des politiques qui favorisent des pratiques permettant la réduction à la source et le partage de ressources ou la symbiose industrielle. ».*

20

Vous pouvez voter.

J'ai beaucoup de messages d'erreur et je ne comprends pas pourquoi, mais les votes rentrent.

25 **LE PRÉSIDENT :**

Bon, nous allons compléter les...

**M. JONATHAN PERREAULT :**

30

Les résultats?

**LE PRÉSIDENT :**

Les... compiler les résultats, s'il vous plaît, les...

35

**M. JONATHAN PERREAULT :**

Oui.

40

**LE PRÉSIDENT :**

Donc, ça donne?

5 **M. JONATHAN PERREAULT :**

« Totallement d'accord » 0; « plus ou moins d'accord » 6; « plus ou moins en désaccord » 11; et  
« totalement en désaccord » 83.

10 **LE PRÉSIDENT :**

Oh! Quand même. Très bien, merci monsieur Perreault.

15

---

**MOT DE LA FIN**

**LE PRÉSIDENT :**

20

Alors, ceci va clore notre troisième journée d'atelier. En fait, c'est notre premier -- première  
journée d'atelier avec des participants, et non pas des conférenciers. J'avoue que j'ai été très  
impressionné par votre contribution, par votre connaissance du dossier, et je suis convaincu que mon  
collègue, Pierre Renaud, est également impressionné.

25

Donc, merci infiniment, nous allons... merci à toute l'équipe technique et à toute l'équipe de la  
commission. Nous allons poursuivre nos travaux, nos ateliers demain matin, à 9 h, donc ça sera de  
9 h à 4 h. Si vous souhaitez être à l'écoute, bien sûr, vous pouvez y être sur le site Web du BAPE.  
Sinon, je vous souhaite à toutes et à tous une très bonne fin de journée, et merci encore!

30

---

**LEVÉE DE LA SÉANCE**

**SÉANCE AJOURNÉE AU 21 avril 2021 À 9 H**

---

35

40

Nous, soussignées, ISABELLE GOYETTE et ROXANNE VEILLEUX, sténographes officielles, déclarons sous notre serment d'office que les pages ci-dessus sont et contiennent la transcription exacte et fidèle de l'audience entendue via webdiffusion, le tout conformément à la loi.

5

Et nous avons signé,

Isabelle Goyette

Roxanne Veilleux

Isabelle Goyette, s.o.

Roxanne Veilleux, s.o.

10

15

20

25

30

35

40